

**Ministère du Travail,
de l'Emploi
et de la Solidarité
sociale**

Québec 
Direction de l'évaluation

Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Secteur de la solidarité sociale et de l'analyse stratégique
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Mars 2018

Analyse et rédaction :

Hugues Tétreault
Louise East

Collecte de données :

SEGMA Recherche

Traitement statistique :

Hugues Tétreault

Mise en page :

Julie Dubreuil

Comité d'évaluation :

Isabelle Cadot, Direction des mesures et services aux individus, Emploi-Québec
Louise East, Direction de l'évaluation, Secteur de la solidarité sociale et de l'analyse stratégique
Jocelyn Jutras, Direction régionale de Services Québec du Centre-du-Québec
Renée La Rocque, Direction des politiques d'emploi et des stratégies, Emploi-Québec
Hugues Tétreault, Direction de l'évaluation, Secteur de la solidarité sociale et de l'analyse stratégique

ISBN 978-2-550-81095-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	VII
FAITS SAILLANTS	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. PERSONNES PARTICIPANT AUX MESURES ET PROGRAMMES	3
1.1 LES PERSONNES HANDICAPÉES AYANT TERMINÉ LEUR PARCOURS (PREMIER GROUPE)	3
1.2 LES PERSONNES HANDICAPÉES N'AYANT PAS TERMINÉ LEUR PARCOURS	6
CHAPITRE 2. STRATÉGIE D'ÉVALUATION.....	9
2.1 LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION.....	9
2.2 L'APPROCHE RETENUE ET LES SOURCES DE DONNÉES	10
2.2.1 LE PLAN DE SONDAGE.....	10
2.2.2 LA COLLECTE	11
2.3 LA PONDÉRATION.....	12
2.4 LA PRÉCISION STATISTIQUE	12
2.5 LA PORTÉE ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE	12
CHAPITRE 3. LES RÉSULTATS	13
3.1 LES PERSONNES PARTICIPANTES ET LA PARTICIPATION.....	13
3.1.1 LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	13
3.1.2 L'ADAPTATION ET LE SOUTIEN REÇU.....	14
3.1.3 LES EMPLOIS SUBVENTIONNÉS (MESURES SSAL, CIT ET PSEA).....	16
3.2 LES EFFETS INTERMÉDIAIRES.....	19
3.2.1 LA COMPLÉTION ET LES MOTIFS D'ABANDON	19
3.2.2 LES APPRENTISSAGES ET LES SENTIMENTS FACE À L'OBTENTION D'UN EMPLOI	20
3.2.3 L'ACCOMPLISSEMENT DES TÂCHES ET LES RESPONSABILITÉS EN EMPLOI SUBVENTIONNÉ..	21
3.2.4 LA PARTICIPATION À D'AUTRES MESURES	22
3.2.5 LE RETOUR AUX ÉTUDES	23
3.2.6 LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	24
3.3 LES EFFETS ULTIMES.....	28
3.3.1 L'INSERTION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI.....	28
3.3.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS.....	31
3.4 LES AUTRES EFFETS.....	34
3.4.1 LE RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI	34
3.4.2 LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS.....	35

CHAPITRE 4. LES PRINCIPAUX CONSTATS	37
4.1 LES PERCEPTIONS CONCERNANT LA PARTICIPATION	37
4.2 LES EFFETS INTERMÉDIAIRES.....	37
4.3 LES EFFETS ULTIMES.....	39
4.4 LES AUTRES EFFETS.....	39
CHAPITRE 5. CONCLUSION.....	41
ANNEXE I – DESCRIPTION DES MESURES ET SERVICES D’EMPLOI-QUÉBEC	43
ANNEXE II – QUESTIONNAIRE DU SONDAGE	50

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1.1 : CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES AYANT TERMINÉ UN PARCOURS DURANT L'ANNÉE 2015-2016 SELON LE TYPE DE MESURE (EN %)	4
TABLEAU 1.2.1 : CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES AYANT POURSUIVI DURANT L'ANNÉE 2015-2016 UN PARCOURS DÉBUTÉ AVANT AVRIL 2016 SELON LE TYPE DE MESURE (EN %)	7
TABLEAU 2.1.1 : LES QUESTIONS D'ÉVALUATION SELON LE TYPE D'EFFET ET LES THÈMES RETENUS	9
TABLEAU 2.2.1 : PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE	10
TABLEAU 2.4.1 : MARGE D'ERREUR MAXIMALE SELON LA MESURE	12
TABLEAU 3.1.1 : CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES PARTICIPANT AUX MESURES ET PROGRAMMES D'EMPLOI-QUÉBEC	14
TABLEAU 3.1.2 : A DISCUTÉ DURANT SA PARTICIPATION AVEC L'INTERVENANT DES DIFFICULTÉS LIÉES À SA SANTÉ SUSCEPTIBLES DE NUIRE À L'OCCUPATION D'UN EMPLOI	14
TABLEAU 3.1.3 : LES ACTIVITÉS PROPOSÉES OU L'EMPLOI OCCUPÉ DURANT LA PARTICIPATION ÉTAIENT ADAPTÉS AUX DIFFICULTÉS LIÉES À LA SANTÉ	15
TABLEAU 3.1.4 : L'ENCOURAGEMENT DANS LES DÉMARCHES DE LA PART DE L'INTERVENANT OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INTÉGRATION DANS L'ORGANISATION	15
TABLEAU 3.1.5 : LA DÉSIGNATION DE QUELQU'UN DE L'ENTREPRISE POUR AIDER DANS L'APPRENTISSAGE DES TÂCHES À ACCOMPLIR	16
TABLEAU 3.1.6 : LE DOMAINE DE L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS AUX MESURES SSAL, CIT ET PSEA DURANT LEUR PARTICIPATION	16
TABLEAU 3.1.7 : LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ASSOCIÉ À L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS AUX MESURES SSAL, CIT ET PSEA DURANT LEUR PARTICIPATION.....	17
TABLEAU 3.1.8 : LE LIEN DE L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS AUX MESURES SSAL, CIT ET PSEA DURANT LEUR PARTICIPATION AVEC LES ÉTUDES ET LA FORMATION	18
TABLEAU 3.1.9 : L'APPRÉCIATION DE L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS AUX MESURES SSAL, CIT ET PSEA DURANT LEUR PARTICIPATION.....	18
TABLEAU 3.2.1 : L'APPRENTISSAGE DE NOUVELLES TÂCHES CHEZ LES PARTICIPANTS AUX MESURES PPE ET MFOR	20
TABLEAU 3.2.2 : LE SENTIMENT D'ÊTRE CAPABLE D'OBTENIR UN EMPLOI SELON LE TYPE DE MESURE.	21
TABLEAU 3.2.3 : L'AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ À ACCOMPLIR LES TÂCHES ASSIGNÉES	21
TABLEAU 3.2.4 : LA MODIFICATION DES TÂCHES À ACCOMPLIR	22
TABLEAU 3.2.5 : L'AUGMENTATION DES RESPONSABILITÉS EN EMPLOI À LA SUITE D'UNE MODIFICATION DES TÂCHES À ACCOMPLIR	22
TABLEAU 3.2.6 : LA PARTICIPATION AUX MESURES ET PROGRAMMES D'EMPLOI-QUÉBEC APRÈS LA MESURE TERMINÉE EN 2015-2016	23
TABLEAU 3.2.7 : LA PRÉSENCE AUX ÉTUDES APRÈS LA MESURE TERMINÉE EN 2015-2016.....	24

TABLEAU 3.2.8 : LES CHANGEMENTS PERÇUS ENTRE LA SITUATION ACTUELLE ET CELLE QUI PRÉVALAIT DEUX ANS AUPARAVANT EN CE QUI A TRAIT À LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PARTICIPANTS	25
TABLEAU 3.2.9 : TAUX D'AGRÉMENT AUX DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS COUVERTS PAR LES ÉNONCÉS RELATIFS AUX EFFETS QUE LEUR PARTICIPATION A PU AVOIR SUR DES ASPECTS DE LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	26
TABLEAU 3.3.1 : TAUX CUMULATIF ET PONCTUEL DE PRÉSENCE EN EMPLOI, STANDARD OU NON, SELON LE TYPE DE MESURE.....	28
TABLEAU 3.3.2 : LE DOMAINE DE L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION	31
TABLEAU 3.3.3 : LE NIVEAU DE COMPÉTENCE ASSOCIÉ À L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION	32
TABLEAU 3.3.4 : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ PAR LES PARTICIPANTS DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION	32
TABLEAU 3.3.5 : L'UTILISATION DES CAPACITÉS DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'EMPLOI OCCUPÉ DURANT L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION	33
TABLEAU 3.3.6 : LE LIEN DE L'EMPLOI OCCUPÉ DURANT L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION AVEC LES ÉTUDES ET LA FORMATION	33
TABLEAU 3.3.7 : APPRÉCIATION DE L'EMPLOI OCCUPÉ DURANT L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION	34
TABLEAU 3.4.1 : TAUX DE PRÉSENCE À L'ASSURANCE-EMPLOI APRÈS LA MESURE TERMINÉE EN 2015-2016	34
TABLEAU 3.4.2 : TAUX DE PRÉSENCE À L'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS APRÈS LA MESURE TERMINÉE EN 2015-2016.....	35

LISTE DES FIGURES

FIGURE 3.2.1 : TAUX DE COMPLÉTION DE LA PARTICIPATION SELON LE TYPE DE MESURE	19
FIGURE 3.3.1 : MOTIFS POUR LESQUELS LES PERSONNES HANDICAPÉES N'ONT PAS CONSERVÉ L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION	30
FIGURE 3.3.2 : RAISONS POUR LESQUELLES LES PERSONNES HANDICAPÉES SANS TRAVAIL DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR PARTICIPATION N'ONT PAS CHERCHÉ D'EMPLOI	31

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADM :	Anciens prestataires admissibles au compte de l'assurance-emploi
AEPH :	Entente Canada-Québec sur l'aide à l'employabilité des personnes handicapées
AFDR :	Aide financière de dernier recours
CAE :	Clients de l'assurance-emploi (prestataires actifs [PAE] + anciens prestataires [ADM])
CIT :	Contrat d'intégration au travail
DE :	Direction de l'évaluation
DES :	Diplôme d'études secondaires
EMTPH :	Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées
EPPHMT :	Entente Canada-Québec visant la participation des personnes handicapées au marché du travail
FPS :	Formation professionnelle au secondaire
ME :	Marge d'erreur
MFOR :	Mesure formation de la main-d'œuvre
MTESS :	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR :	Ne répond pas
NSP :	Ne sait pas
PAE :	Prestataire actif de l'assurance-emploi
PAS :	Prestataire de l'assistance sociale
PPE :	Projets de préparation à l'emploi
PSEA :	Programme de subvention aux entreprises adaptées
SAE :	Services d'aide à l'emploi
SSAL :	Subvention salariale
SSPR :	Personnes sans soutien public du revenu

FAITS SAILLANTS

L'étude vise deux groupes distincts de personnes handicapées ayant participé aux mesures¹ et programmes offerts par Emploi-Québec.

- Le premier groupe est constitué de personnes handicapées qui, entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, ont terminé² un parcours³ comportant une mesure active, seule ou en combinaison avec un service d'aide à l'emploi (SAE).
- Le second groupe est formé de personnes handicapées dont le parcours comprend une participation à un Contrat d'intégration au travail (CIT) ou au Programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA) qui a débuté avant le 31 mars 2016 et n'était pas terminé au moment où l'échantillon a été constitué, soit en février 2017.

Au total, 1 405 personnes ont répondu au sondage, soit 918 personnes du premier groupe et 487 du second. Les données ont été pondérées afin d'assurer la meilleure représentativité possible des résultats pour l'ensemble de la population étudiée.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

L'emploi, les études et la participation à d'autres mesures

- Parmi les personnes handicapées qui, au moment de constituer l'échantillon en février 2017, occupaient un emploi obtenu avant le 31 mars 2016 dans le cadre d'un CIT ou du PSEA, la grande majorité occupait toujours cet emploi au moment du sondage, soit en juin 2017.
 - 78 % des personnes participant au CIT
 - 86 % des personnes participant au PSEA
- Parmi les personnes handicapées qui ont terminé leur participation entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016 de l'année suivante
 - dans l'année suivant la participation :
 - 52 % ont occupé un emploi;
 - 24 % ont participé à d'autres mesures et programmes d'Emploi-Québec;
 - 22 % sont retournées aux études, majoritairement (67 %) sans le concours d'Emploi-Québec.
 - Au total, les deux tiers (67 %) des participantes et participants⁴ étaient en mouvement (en emploi, en participation ou aux études).
 - Plus de la moitié des participantes et participants sans emploi ont été à la recherche d'un emploi.

1. Une brève description des mesures et programmes est présentée à l'annexe 1.

2. Une participation est dite terminée lorsqu'une date de fin de participation est inscrite au dossier.

3. Dans le contexte de la présente étude, un parcours est une séquence de mesures actives espacées de moins de 4 mois (123 jours).

4. Une même personne a pu être en emploi ou aux études, ou participer à d'autres mesures au cours de l'année suivant sa participation au sondage.

- Au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après la fin de leur participation,
 - 45 % d'entre elles étaient en emploi;
 - 19 % participaient à une mesure ou à un programme d'Emploi-Québec;
 - 10 % étaient aux études.
- Ajoutons que, selon les répondantes et répondants, la majorité des emplois occupés après leur participation était non subventionné et se situait dans un milieu de travail standard.

Les recours à l'assurance-emploi et à l'assistance sociale

- Parmi les personnes handicapées qui ont terminé leur participation entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016,
 - 23 % ont eu recours à l'assurance-emploi dans l'année suivante;
 - 7 % recevaient des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après leur participation;
 - 43 % ont eu recours à l'assistance sociale dans l'année suivant leur participation;
 - 41 % recevaient des prestations d'assistance sociale au moment du sondage.

Les résultats qui suivent concernent les deux groupes à l'étude.

La vie sociale et professionnelle

- Lorsqu'elles comparent leur situation actuelle à celle qu'elles vivaient avant leur participation, les personnes handicapées participant aux mesures perçoivent plus fréquemment une amélioration plutôt qu'une détérioration de
 - la confiance en soi (57 % c. 10 %);
 - la motivation à apprendre (50 % c. 9 %);
 - la motivation à travailler (47 % c. 13 %);
 - la situation économique (43 % c. 18 %);
 - et, dans une moindre mesure, la vie familiale (38 % c. 9 %).
- De plus, ces personnes sont majoritairement d'avis que leur participation a permis
 - de briser l'isolement (73 %);
 - de développer leur sens des responsabilités (69 %);
 - d'apprendre des méthodes de travail (69 %);
 - d'améliorer leur connaissance d'un métier (67 %);
 - de développer leur autonomie au travail (65 %);
 - d'améliorer leurs chances de trouver un emploi (63 %).

Autres effets perçus

- À la suite de leur participation, les deux tiers des participants (68 %) se sentent davantage capables d'obtenir un emploi, notamment sans aide (45 %).
- Parmi celles qui occupaient un emploi durant leur participation (SSAL, CIT et PSEA),
 - la grande majorité (89 %) a le sentiment d'avoir amélioré ses capacités à accomplir les tâches assignées;
 - 61 % ont vu leurs tâches modifiées et, dans la majorité des cas (76 %), cette modification impliquait une augmentation de leurs responsabilités.

Le déroulement de la participation

- La majorité des personnes a une opinion positive de leur participation. En effet,
 - plusieurs (60 %) ont discuté des difficultés liées à leur santé avec un intervenant ou une personne significative de l'organisation;
 - environ sept sur dix (69 %) considèrent que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation était parfaitement (47 %) ou partiellement (22 %) adapté à leur situation;
 - les trois quarts (76 %) disent avoir reçu de l'encouragement de la part de l'intervenant ou d'une personne significative de l'organisation.
 - Parmi celles qui occupaient un emploi durant leur participation,
 - 75 % disent que l'employeur avait désigné quelqu'un pour les aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir;
 - 86 % se disent satisfaites de l'emploi occupé;
 - 73 % considèrent que l'emploi occupé correspond au genre d'emploi qu'elles souhaitaient obtenir.
- La majorité des participations terminées entre avril 2015 et mars 2016 (77 %) ont été complétées.
 - Les problèmes de santé (26 %) constituent le principal motif de non complétion.
- Finalement, mentionnons que
 - le fait de discuter des difficultés liées à la santé est associé positivement à l'adaptation des activités proposées ou de l'emploi occupé;
 - l'adaptation des activités ou de l'emploi occupé et le fait de recevoir de l'encouragement durant la participation sont associés positivement à plusieurs effets, tels que le sentiment d'être davantage capable d'obtenir un emploi, l'amélioration de la capacité à accomplir des tâches, l'amélioration des éléments relatifs à la vie sociale et professionnelle ainsi que l'occupation d'un emploi.

INTRODUCTION

En 2004, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont conclu l'Entente Canada-Québec visant la participation des personnes handicapées au marché du travail (EPPHMT) pour remplacer l'Entente sur l'aide à l'employabilité des personnes handicapées (AEPH), conclue en 1999, venue à échéance. Avec l'EPPHMT, le Canada s'engageait à aider financièrement les provinces et les territoires qui mettent en œuvre des mesures visant à améliorer l'employabilité des personnes handicapées.

Le 1^{er} avril 2014, l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) entrait en vigueur, remplaçant l'EPPHMT. Le Canada et le Québec y réitèrent « qu'il est essentiel de soutenir la création de possibilités d'emploi pour tous, notamment les personnes handicapées, afin d'assurer la croissance économique »⁵ et « qu'il est primordial que les personnes handicapées obtiennent et conservent un emploi satisfaisant, favorisant ainsi leur autonomie »⁶. Il y est aussi établi que le Canada partage les coûts financiers des projets conçus et mis en place par le Québec, si ces derniers sont conformes aux objectifs de l'EMTPH.

L'EMTPH spécifie que le Québec est chargé du suivi et de l'évaluation des différentes mesures offertes sur son territoire. Le Québec s'est ainsi engagé à produire et à transmettre au fédéral un cadre d'évaluation et un échéancier de celle qu'il entend réaliser relativement aux mesures financées au nom de l'Entente.

Pour remplir ces engagements, la Direction de l'évaluation (DE) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) a reçu le mandat d'évaluer l'efficacité des mesures et services pour les personnes handicapées financés par l'EMTPH. L'évaluation repose sur les données recueillies à l'aide d'un sondage, Web ou téléphonique, selon la préférence de la personne sélectionnée, ainsi que sur des données administratives provenant des fichiers du MTESS quant à la participation à d'autres mesures et services et aux demandes faites à l'aide financière de dernier recours (AFDR).

Ce rapport comprend cinq chapitres. Le premier trace le portrait des populations à l'étude. Le second rappelle la stratégie d'évaluation. Le troisième présente les résultats obtenus. Les principaux constats de l'évaluation sont exposés dans le quatrième chapitre et la conclusion constitue le cinquième.

5. Entente Canada-Québec 2014-2018 sur le marché du travail visant les personnes handicapées, p. 1.

6. *Idem*.

CHAPITRE I. PERSONNES PARTICIPANT AUX MESURES ET PROGRAMMES

L'étude vise deux groupes distincts de personnes handicapées ayant participé aux mesures⁷ et programmes offerts aux individus par Emploi-Québec.

Le premier groupe est constitué de personnes handicapées qui, entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, ont terminé⁸ un parcours⁹ comportant une mesure active, seule ou en combinaison avec un service d'aide à l'emploi (SAE).

Le second groupe est formé de personnes handicapées dont le parcours comprend une participation à un Contrat d'intégration au travail (CIT) ou au Programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA) qui a débuté avant le 31 mars 2016 et n'était pas terminée au moment où l'échantillon a été constitué, soit en février 2017.

La décision de retenir les personnes ayant terminé un parcours en 2015-2016 visait à s'assurer que la période suivant la participation soit d'au moins un an pour toutes (le sondage ayant lieu en juin 2017). Pour le CIT et le PSEA, il a été convenu d'inclure dans la population à l'étude des personnes n'ayant pas terminé leur participation afin d'obtenir un portrait plus complet du déroulement de la participation. Rappelons que le PSEA ne comporte pas de date de fin prévue et que la participation à un CIT peut être renouvelée chaque année. Cela fait en sorte que plusieurs personnes conservent leur emploi subventionné.

1.1 LES PERSONNES HANDICAPÉES AYANT TERMINÉ LEUR PARCOURS (PREMIER GROUPE)

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, 8 235 personnes handicapées ont terminé un parcours comportant seulement une mesure active ou un SAE et une mesure active (tableau 1.1.1).

Les mesures utilisées

La majorité des personnes de ce groupe ont participé à un SAE (76 %) dans le contexte de leur parcours. Rappelons que l'objectif d'une des dispositions de cette mesure consiste à évaluer la situation de la personne handicapée afin de lui offrir les services appropriés ou de déterminer si elle remplit les conditions exigées pour une participation à un CIT et au PSEA. On observe que les individus de ce groupe ont participé en moins grand nombre aux mesures spécifiques offertes aux personnes handicapées, comparativement à celles qui le sont, soit un CIT et le PSEA (3 % c. 4 %).

Le genre

Globalement, on note une proportion plus élevée d'hommes que de femmes dans le groupe à l'étude (60 % c. 40 %). Par mesure, on observe que la différence est encore plus marquée pour le PSEA, où l'on trouve 71 % d'hommes comparativement à seulement 29 % de femmes.

7. Une brève description des mesures et programmes est présentée à l'annexe 1.

8. Une participation est dite terminée lorsqu'une date de fin de participation est inscrite au dossier.

9. Dans le contexte de la présente étude, un parcours est une séquence de mesures actives espacées de moins de 4 mois (123 jours).

**Tableau 1.1.1 : Caractéristiques des personnes handicapées ayant terminé un parcours
durant l'année 2015-2016 selon le type de mesure (en %)**

		PPE	SAE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
GENRE	Femmes	48,2	39,2	42,4	39,0	35,4	29,3	39,6
	Hommes	51,8	60,8	57,6	61,0	64,6	70,7	60,4
ÂGE	Moins 25 ans	43,2	22,7	22,4	10,2	26,0	15,3	23,6
	25 à 34 ans	18,9	20,7	30,2	24,3	16,7	15,3	21,2
	35 à 44 ans	17,8	18,0	20,1	19,8	17,7	19,0	18,2
	45 à 54 ans	15,8	21,9	19,6	26,6	21,9	24,0	21,5
	55 ans ou plus	4,3	16,7	7,6	19,2	17,7	26,4	15,6
	Inconnu	2,3	1,5	2,6	-	1,4	4,6	1,7
SCOLARITÉ	Primaire	8,8	7,1	4,3	4,5	16,0	18,6	7,6
	Sec. 1 à 5	44,5	38,0	43,5	35,0	44,1	42,6	39,1
	Sec. 5	24,6	30,7	32,4	29,9	21,5	24,4	29,9
	Collégial	10,4	13,1	10,9	14,7	8,7	7,0	12,4
	Universitaire	9,4	9,6	6,3	15,8	8,3	2,9	9,2
	Inconnu	0,4	4,5	1,6	1,1	3,5	2,9	3,9
LIEU DE NAISSANCE	Canada	91,4	87,0	89,9	92,1	91,7	88,8	87,8
	Hors Canada	8,2	8,5	8,5	6,8	4,9	8,3	8,3
	Inconnu	0,4	4,5	1,6	1,1	3,5	2,9	3,9
SOUTIEN DU REVENU ¹⁰	PAS & CAE	18,9	13,3	19,1	17,5	11,1	16,1	14,2
	PAS	59,2	29,4	48,2	36,7	18,1	24,4	32,5
	PAE	6,1	24,0	21,3	18,6	21,2	11,6	22,1
	ADM	4,5	8,0	8,7	10,2	21,5	17,4	8,7
	SSPR	11,3	25,2	2,8	16,9	28,1	30,6	22,5
	Inconnu	19,9	15,7	20,4	18,1	0,3	7,9	15,6
TYPE DE LIMITATION	Autres	4,1	2,7	4,1	3,4	-	0,4	2,7
	Limitation des sens	6,6	10,7	8,5	10,2	14,9	9,1	10,3
	Limitation manuelle	6,4	10,4	11,6	13,6	5,6	2,1	9,9
	Limitation intellectuelle ou d'apprentissage	22,7	15,2	12,8	8,5	35,8	32,2	16,6
	Mobilité physique réduite	10,4	22,9	19,9	24,3	20,8	16,1	21,6
	Problème respiratoire	1,8	2,0	1,3	1,1	0,7	0,8	1,8
	Limitation liée à la santé mentale	28,1	20,5	21,4	20,9	21,9	31,4	21,4
	Inconnu	19,9	15,7	20,4	18,1	0,3	7,9	15,6
TOTAL	N	512	6 252	682	176	287	326	8 235
	%	6,2	75,9	8,3	2,1	3,5	4,0	100,0

10. **PAS** : Personnes qui recevaient des prestations de l'assistance sociale au début de leur participation.
CAE : Client de l'assurance-emploi (PAE ou ADM).
PAE : Prestataires actifs de l'assurance-emploi qui recevaient des prestations au début de leur participation.
ADM : Anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi; personnes ayant reçu des prestations d'assurance-emploi dans les trois ans (prestations régulières) ou les cinq ans avant leur participation.
SSPR : Personnes sans soutien public du revenu.

Source : Fichiers administratifs du MTESS.

L'âge

Globalement, toutes mesures confondues, on constate que les personnes de 55 ans ou plus sont un peu moins présentes (16 %), alors que les moins de 25 ans représentent près du quart (24 %) des participantes et participants.

Encore une fois, des disparités émergent selon la mesure considérée. Ainsi, la mesure PPE se distingue par une forte proportion d'individus âgés de moins de 25 ans (43 %) et, en contrepartie, une proportion moindre de personnes âgées de 55 ans ou plus (4 %). La SSAL et le PSEA sont moins utilisés par les personnes handicapées âgées de moins de 25 ans (10 % et 15 % respectivement), alors que la MFOR l'est peu chez les 55 ans ou plus (8 %).

La scolarité

En ce qui concerne le niveau de scolarité des individus de ce groupe, près de la moitié (47 %) ont une scolarité de niveau primaire (8 %) ou se situant entre la première et la cinquième année du secondaire (39 %). Les participantes et participants à un CIT et au PSEA se distinguent par une proportion plus élevée ayant uniquement complété une scolarité de niveau primaire (16 % et 19 %). Un autre fait intéressant est que les personnes qui participent à la SSAL ont le plus haut taux de diplôme collégial (15 %) ou universitaire (16 %).

Le lieu de naissance

La majorité des personnes sont nées au Canada (88 %). Moins d'une sur dix (8 %) est née à l'étranger.

Le soutien du revenu

Près de la moitié des personnes handicapées de ce groupe (47 %) sont prestataires de l'assistance sociale, clientes (14 %) ou non (33 %) de l'assurance-emploi. Les autres sont principalement des prestataires actifs de l'assurance-emploi (22 %) et des personnes sans soutien public du revenu (23 %).

Parmi l'ensemble des individus de ce groupe, on trouve une proportion assez faible d'anciens prestataires de l'assurance-emploi (ADM) (9 %). Ils sont toutefois plus nombreux dans un CIT (22 %) et le PSEA (17 %). On trouve davantage de prestataires de l'assistance sociale (PAS) dans les PPE (59 %) et la MFOR (48 %) que dans l'ensemble du groupe (33 %).

Le type de limitation

Les limitations les plus fréquentes chez les individus de ce groupe sont la mobilité physique réduite (22 %), les limitations liées à la santé mentale (21 %) et les limitations intellectuelles ou d'apprentissage (17 %). Les personnes qui participent à la SSAL présentent en moins grand nombre des limitations intellectuelles ou d'apprentissage (9 %), alors qu'environ le tiers de celles qui participent à un CIT (36 %) et au PSEA (32 %) en ont.

Par ailleurs, on constate que les personnes ayant participé à un PPE sont moins nombreuses (10 %) à présenter une limitation liée à la mobilité physique réduite.

Notons qu'on observe un nombre assez élevé d'inconnus (16 %) pour cette variable. Le taux de limitations inconnues est plus faible dans le cas des PSEA (8 %) et, surtout, des CIT (moins de 1 %).

1.2 LES PERSONNES HANDICAPÉES N'AYANT PAS TERMINÉ LEUR PARCOURS

Le second groupe compte 2 704 personnes handicapées dont le parcours comprend une participation à un CIT (357) ou au PSEA (2 347) ayant débuté avant le 31 mars 2016 et qui, au moment de constituer l'échantillon, en février 2017, n'était pas encore terminée.

Le tableau 1.2.1 présente leur portrait. Il est à plusieurs égards similaire à celui des personnes handicapées ayant terminé leur participation.

Le genre

En effet, comme pour le groupe précédent, ces personnes sont majoritairement des hommes (66 %), lesquels sont davantage présents dans le PSEA (67 %) que dans un CIT (58 %).

L'âge

Plus de la moitié des personnes handicapées du deuxième groupe (58 %) sont âgées de 35 à 54 ans, ce qui est le cas de 61 % des participantes et participants au PSEA, comparativement à 35 % de celles et ceux qui participent à un CIT. Ces derniers sont plus jeunes, 36 % d'entre eux étant âgés de moins de 25 ans, comparativement à 11 % pour les participantes et participants au PSEA.

La scolarité

Plus de la moitié des membres du deuxième groupe n'ont pas atteint le cinquième secondaire (55 %), ce qui est moindre que ce qui a été observé précédemment pour ces mesures (60 % et 61 %). En ce qui concerne le PSEA, cette différence pourrait s'expliquer par les données manquantes, qui sont nettement plus importantes dans le cas des participations toujours actives (14 % c. 5 %).

Le lieu de naissance

La majorité des individus du deuxième groupe (92 %) sont nés au Canada, alors qu'un sur vingt (5 %) est né dans un autre pays.

Le soutien du revenu

On note aussi qu'un peu plus de deux participantes et participants sur cinq (43 %) du deuxième groupe sont sans soutien public du revenu (SSPR).

Le type de limitation

Les limitations les plus fréquentes des participantes et participants à ces mesures sont de nature intellectuelle ou d'apprentissage (36 %) ou reliées à la santé mentale (21 %).

Tableau 1.2.1 : Caractéristiques des personnes handicapées ayant poursuivi durant l'année 2015-2016 un parcours débuté avant avril 2016 selon le type de mesure (en %)

		CIT	PSEA	TOTAL
GENRE	Femmes	41,8	32,6	33,9
	Hommes	58,2	67,4	66,1
ÂGE	Moins 25 ans	35,7	11,0	14,3
	25 à 34 ans	21,2	19,2	19,5
	35 à 44 ans	17,8	30,6	28,9
	45 à 54 ans	17,0	30,8	28,9
	55 ans ou plus	8,4	8,4	8,4
SCOLARITÉ	Inconnu	1,7	13,7	12,1
	Primaire	12,3	21,8	20,5
	Sec. 1 à 5	37,6	34,3	34,8
	Sec. 5	24,8	21,7	22,1
	Collégial	13,6	5,6	6,7
	Universitaire	10,0	2,9	3,8
LIEU DE NAISSANCE	Inconnu	3,9	3,2	3,3
	Canada	90,0	92,4	92,0
	Hors Canada	6,1	4,5	4,7
TYPE DE SOUTIEN ¹¹	PAS & CAE	7,5	7,2	7,3
	PAS	24,8	13,6	15,1
	PAE	9,2	14,2	13,5
	ADM	18,7	21,1	20,8
	SSPR	39,8	43,8	43,3
	Inconnu	3,3	17,1	15,3
TYPE DE LIMITATION	Autres	-	0,3	0,2
	Limitation sensorielle	18,7	9,5	10,7
	Limitation manuelle	3,9	3,2	3,3
	Limitation intellectuelle ou d'apprentissage	37,9	35,7	36,0
	Mobilité physique réduite	14,5	13,3	13,4
	Problème respiratoire	0,6	0,4	0,4
	Limitation liée à la santé mentale	21,2	20,5	20,6
TOTAL	N	357	2 347	2 704
	%	13,2	86,8	100,0

Source : Fichiers administratifs du MTESS.

11. **PAS** : Personnes qui recevaient des prestations de l'assistance sociale au début de leur participation.
CAE : Client de l'assurance-emploi (PAE ou ADM).
PAE : Prestataires actifs de l'assurance-emploi, i.e. qui recevaient des prestations au début de leur participation.
ADM : Ancien prestataire admissible à l'assurance-emploi. Il s'agit de personnes ayant reçu des prestations d'assurance-emploi dans les trois ans (prestations régulières) ou les cinq ans avant leur participation.
SSPR : Personnes sans soutien public du revenu.

CHAPITRE 2. STRATÉGIE D'ÉVALUATION

2.1 LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION

L'évaluation couvre l'enjeu des effets intermédiaires et ultimes de la participation aux différentes mesures et programmes qu'Emploi-Québec offre aux personnes handicapées. Le tableau 2.1.1 ci-dessous présente les questions d'évaluation selon le type d'effet et les thèmes retenus.

Tableau 2.1.1 : Les questions d'évaluation selon le type d'effet et les thèmes retenus

Effets intermédiaires	
Thème	Questions spécifiques
• Adaptation des activités	• Est-ce que la condition particulière de la personne handicapée a été prise en compte par l'organisme ou l'employeur? • Est-ce que les activités proposées ou les tâches demandées en tenaient compte?
• Soutien	• Durant la participation, les personnes handicapées ont-elles reçu du soutien ou des encouragements? • L'employeur a-t-il identifié une personne pour aider la personne handicapée dans l'apprentissage des tâches à accomplir? (SSAL, CIT et PSEA)
• Abandon	• Les personnes handicapées ont-elles complété leur participation selon le type de mesure? Quels sont les motifs d'abandon?
• Amélioration des compétences	• Quels sont les effets bruts de la participation sur la capacité à chercher et à obtenir un emploi? • Quels sont les effets bruts de la participation sur l'acquisition de nouvelles compétences ou expériences permettant l'intégration dans un nouvel emploi selon le type de mesure? • Depuis son entrée en poste (SSAL, CIT, PSEA), la personne handicapée s'acquitte-t-elle mieux de ses tâches? Lui a-t-on confié de nouvelles tâches? A-t-on augmenté ses responsabilités?
• Participation à d'autres mesures à la suite de la participation.	• Quels sont les effets bruts de la participation sur le recours à d'autres mesures ou services d'Emploi-Québec selon le type de mesure?
• Retour aux études ou formation	• Quels sont les effets bruts de la participation sur la poursuite des études et la formation?
• Amélioration de la qualité de vie sociale et professionnelle	• Quels sont les effets bruts de la participation sur la vie sociale et professionnelle selon le type de mesure?

Effets ultimes	
Thème	Questions spécifiques
• Insertion et maintien en emploi	• Quels sont les effets bruts de la participation sur l'insertion et le maintien en emploi selon le type de mesure?
• Caractéristique du principal emploi occupé	• Quels sont les effets bruts de la participation sur les caractéristiques de l'emploi?
• Diminution de l'utilisation de l'assurance-emploi	• Quels sont les effets bruts de la participation sur le recours à l'assurance-emploi selon le type de mesure?
• Diminution de l'utilisation de l'assistance sociale	• Quels sont les effets bruts de la participation sur le recours à l'assistance sociale selon le type de mesure?

2.2 L'APPROCHE RETENUE ET LES SOURCES DE DONNÉES

L'évaluation vise à déterminer si les participations aux mesures et services financés en vertu de l'EMTPH atteignent les résultats escomptés. L'approche quantitative retenue repose sur un sondage d'un échantillon de la population décrite au chapitre précédent, ainsi que sur des renseignements tirés des données administratives du MTESS. Ces dernières concernent des caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, etc.), les participations aux mesures et programmes d'Emploi-Québec et le recours à l'AFDR.

Le sondage porte notamment sur l'occupation d'un emploi subventionné ou non, en milieu standard ou adapté, à la suite de la participation ou du maintien en emploi dans le cas des CIT et du PSEA.

2.2.1 LE PLAN DE SONDAGE

Un échantillon distinct de chacun des deux groupes à l'étude a été établi selon un plan de sondage stratifié non proportionnel. Les strates étaient définies par le type de mesure du parcours. Dans chacune d'elles, un échantillon a été constitué avec l'objectif d'obtenir une marge d'erreur de 5 % avec un niveau de confiance de 95 % après avoir tenu compte d'un taux de réponse estimé à 55 %. Pour le PSEA, le taux de réponse a plutôt été estimé à 45 %, compte tenu des caractéristiques plus lourdes que présente la clientèle qui participe à cette mesure. Dans certains cas, la taille de l'échantillon correspondait au nombre total de personnes participant à la mesure. Il s'agit alors d'un recensement et la marge d'erreur attendue pouvait être supérieure à 5 %.

Tableau 2.2.1 : Plan d'échantillonnage

ISSUE DU PARCOURS	TYPE DE MESURES	TAILLE DE LA POPULATION	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	RÉPONSES ESTIMÉES	MARGE D'ERREUR
TERMINÉS	PPE	512	403	221	5,0 %
	SAE	6 252	681	374	4,9 %
	MFOR	682	461	253	4,9 %
	SSAL	176	176	96	6,8 %
	CIT	287	287	157	5,3 %
	PSEA	326	326	147	6,0 %
	TOTAL	8 235	2 334	1 248	
EN COURS	CIT	357	357	196	4,7 %
	PSEA	2 347	674	303	5,3 %
	TOTAL	2 704	1 031	499	
TOTAL		10 939	3 365	1 747	

2.2.2 LA COLLECTE

Les personnes handicapées forment un groupe de la population dont les limitations font en sorte que certaines peuvent être plus difficiles à joindre ou avoir davantage de difficulté à répondre à un questionnaire.

Pour pallier ces difficultés, une lettre a été envoyée aux individus formant l'échantillon les invitant à répondre au sondage par le Web. Celle-ci les informait de l'objectif de l'étude, leur rappelait le nom de la mesure à laquelle ils avaient participé ainsi que le nom de l'organisation où leur participation a eu lieu. L'idée était de leur permettre de remplir le questionnaire au moment de leur choix, en prenant le temps nécessaire pour le faire. La lettre les informait aussi qu'ils pouvaient, s'ils le souhaitaient, le remplir avec l'assistance d'une personne en qui ils ont confiance. Une répondante ou un répondant sur cinq (21 %) s'est prévalu de cette possibilité, la majorité d'entre eux (79 %) ayant rempli le questionnaire seul.

Il était aussi possible de remplir le questionnaire par étapes (c'est-à-dire de l'interrompre à tout moment et de le reprendre plus tard). La lettre les avisait aussi que la firme de sondage les contacterait par téléphone s'ils n'avaient pas rempli le questionnaire dans les deux semaines suivant la réception de la lettre. Lors de l'appel téléphonique, la firme vérifiait leur intérêt à participer au sondage et s'ils pouvaient y répondre sur le Web. Selon le cas, elle pouvait leur offrir de le faire en entrevue téléphonique.

Une lettre personnalisée a donc été rédigée pour les 3 365 individus de l'échantillon, que la firme a expédié au début du mois de mai (5 et 8 mai). Au cours des deux semaines suivantes (8 au 19 mai), très peu d'entre eux avaient répondu au sondage par le Web. Il a donc été décidé de contacter au hasard une centaine de personnes de l'échantillon pour en comprendre les raisons. Ces appels ont révélé que la quasi-totalité de ces personnes n'avait pas reçu la lettre de présentation de l'étude plus de deux semaines après son envoi. Les démarches entreprises pour expliquer cette situation ont permis d'apprendre que, pour une raison qui n'a pu être éclaircie, Poste Canada n'avait pas expédié les lettres aux destinataires au moment prévu. Cela a entraîné un décalage de trois semaines dans le calendrier des travaux. La collecte s'est terminée le 17 juillet au lieu du 22 juin, ce qui a pu avoir un effet négatif sur le taux de réponse, puisqu'il s'avère plus difficile de joindre les gens durant la période estivale. De plus, le faible nombre de lettres retournées à l'expéditeur à la fin de la collecte incite à croire que Poste Canada ne les a pas toutes été expédiées aux destinataires.

Au bout du compte, 683 personnes ont complété le sondage par le Web. Tel que mentionné précédemment, la procédure retenue prévoyait aussi, dans l'éventualité où le mode de collecte par voie électronique ne leur convenait pas, de leur offrir de remplir le questionnaire au téléphone. L'appel d'offres prévoyait 650 entrevues téléphoniques et la firme en a mené 677. Le questionnaire pouvait aussi être rempli sur papier et expédié par la poste dans une enveloppe de retour préadressée et préaffranchie. Une centaine de personnes se sont prévaluées de ce mode de collecte pour y répondre et 45 questionnaires ont ainsi été remplis et retournés au MTESS.

Au total, 1 405 personnes distinctes ont rempli le questionnaire du sondage (par Web, par téléphone ou sur papier), soit un taux de réponse global de 42 %.

2.3 LA PONDÉRATION

Le plan de sondage est un plan stratifié non proportionnel (voir section 2.2.1). Dans chacune des strates, l'échantillon utilisé a été obtenu par sélection aléatoire simple ou par recensement. La pondération, établie par la DE, vise à corriger l'effet de la non-réponse au sondage et à rétablir l'importance réelle de chacune des strates. Pour la non-réponse, les caractéristiques suivantes ont été prises en compte : l'âge, le sexe, la scolarité, la région, le type de limitation et le statut eu égard au soutien public du revenu. La pondération fait en sorte que les répondantes et répondants au sondage se répartissent de la même manière que la population de départ, selon les strates et les caractéristiques énumérées précédemment. De ce fait, elle améliore la représentativité et favorise la généralisation des résultats à l'ensemble de la population visée.

2.4 LA PRÉCISION STATISTIQUE

En tenant compte de l'effet de la pondération, la marge d'erreur maximale est de 4,6 % lorsque l'on considère l'ensemble de la population. Le tableau 2.4.1 présente la marge d'erreur maximale globale, selon le type de mesure. Pour les mesures CIT et PSEA, les individus des deux groupes ont été réunis (voir chapitre 1).

Tableau 2.4.1 : Marge d'erreur maximale selon la mesure

	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
ME max	6,40	7,59	6,66	9,55	3,49	4,83	4,61

La lectrice ou le lecteur doit être conscient que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats présentés concernent un sous-ensemble de répondants.

2.5 LA PORTÉE ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE

La majorité des données utilisées dans cette étude proviennent d'un sondage, et reflètent donc l'opinion et les perceptions des personnes sondées au meilleur de leur connaissance. Il faut souligner que, dans la majorité des cas, il s'était écoulé plus d'un an entre la fin de la participation et le sondage, ce qui a pu altérer leur souvenir ou influencer sur leur capacité à fournir certains renseignements avec exactitude.

Le questionnaire cherchait à distinguer les emplois standards des non standards. Dans cette étude, est considéré comme standard un emploi non subventionné occupé dans un milieu de travail où la majorité des employés n'ont pas de limitation d'activité. Un emploi non standard est pour sa part subventionné ou occupé dans un milieu de travail où la majorité des employés ont une limitation d'activité. Plus précisément, il s'agit d'un emploi occupé dans le contexte d'une subvention salariale (SSAL), d'un contrat d'intégration au travail (CIT), du Programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA), etc.

Bien qu'une définition de ces deux notions était présentée, cette distinction s'est parfois avérée difficile à comprendre ou à établir. En effet, après vérification au moyen de nos banques de données, certaines personnes ont déclaré ne pas avoir occupé d'emploi non standard alors qu'elles participaient à une telle mesure. À l'inverse, d'autres ont mentionné être en emploi subventionné sans qu'on en trouve la preuve dans nos banques de données. Évidemment, ces personnes pourraient occuper un emploi subventionné offert par un autre ministère ou organisme. Néanmoins, il nous apparaît pertinent d'inviter à la prudence dans l'interprétation des résultats concernant la distinction du type d'emploi.

CHAPITRE 3. LES RÉSULTATS

3.1 LES PERSONNES PARTICIPANTES ET LA PARTICIPATION

Cette section présente quelques caractéristiques des personnes participantes ainsi que certains éléments liés au déroulement d'une participation, soit l'adaptation des activités, le soutien reçu, l'achèvement de la participation et, le cas échéant, les motifs d'abandon. Dans le cas des mesures où la personne occupe un emploi subventionné (SSAL, CIT et PSEA), on s'intéresse aussi aux caractéristiques de cet emploi. Il est important de souligner que plusieurs de ces aspects sont mesurés sur la base des perceptions des participantes et participants. À moins d'avis contraire, ces résultats sont basés sur les données du sondage.

3.1.1 LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Deux participantes et participants sur cinq (40 %) n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Près du tiers (32 %) ont un diplôme d'études secondaires général (19 %) ou professionnel (13 %) et 15 %, un diplôme d'études postsecondaires (tableau 3.1.1). Une personne participante sur dix a fait des études dans une école spéciale (5 %) ou possède un autre type de diplôme (6 %). Il est à noter que ces résultats peuvent différer de ceux des tableaux 1.1.1 et 1.1.2 présentés précédemment. En effet, ces deux tableaux dressent le portrait des participantes et participants au moment où ils commencent leur participation, alors que le tableau 3.1.1 montre leur situation lors du sondage, soit en juin 2017.

Près de la moitié (48 %) des personnes participant au PSEA sont sans diplôme alors qu'un peu plus du quart (28 %) de celles qui participent à la MFOR détiennent un diplôme d'études professionnelles du secondaire. Les participantes et participants à la SSAL possèdent plus fréquemment un diplôme universitaire (17 %), comparativement aux personnes handicapées qui participent aux autres mesures. Quant à celles qui participent à un CIT et au PSEA, elles sont plus nombreuses que les participantes et participants aux autres mesures à avoir fréquenté une école spéciale (11 % et 10 % respectivement).

Le tiers des participantes et participants (34 %) vivent seul, le quart (24 %), avec leurs parents, alors que 27 % sont en couple, avec (12 %) ou sans (15 %) enfant, et 6 % sont parents d'une famille monoparentale. Les personnes participant à un CIT sont moins nombreuses à vivre seules (22 %) et, en contrepartie, plus nombreuses à vivre avec leurs parents (37 %).

Une personne sur cinq (22 %) a eu un revenu personnel brut inférieur à 10 000 \$ en 2016, alors que 16 % ont touché un revenu se situant entre 10 000 \$ et 15 000 \$, 12 %, un revenu s'échelonnant de 15 000 \$ à 20 000 \$, le même pourcentage, un revenu allant de 20 000 \$ à 25 000 \$ (12 %) ou de 25 000 \$ à 35 000 \$ (11 %) et 7 %, un revenu égal ou supérieur à 35 000 \$. Une personne sur dix (10 %) n'a reçu que des prestations de l'AFDR en 2016. Les données manquantes, qui comptent pour 11 %, nuisent à la comparaison entre les groupes.

Tableau 3.1.1 : Caractéristiques des personnes handicapées participant aux mesures et programmes d'Emploi-Québec

Caractéristiques		SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Scolarité	Sans diplôme	37,0	39,0	37,3	33,8	33,1	47,8	39,5
	Sec. général	21,8	16,0	19,4	17,3	14,0	14,5	19,1
	Sec. professionnel	13,0	14,5	27,6	18,0	13,1	9,4	13,2
	Collégial général	3,8	1,1	1,4	0,0	0,9	2,1	2,9
	Collégial technique	3,3	4,0	4,2	5,7	5,6	2,4	3,3
	Universitaire	10,2	9,8	4,5	17,0	12,1	4,1	8,6
	Autres	6,9	4,0	3,3	5,7	6,1	4,6	5,9
	École spéciale	3,0	8,2	1,2	2,6	11,5	10,1	5,4
Situation	Vit seule	35,6	34,4	34,3	32,8	22,4	32,0	33,8
	Monoparentale	8,0	5,0	7,2	3,4	2,8	1,8	5,9
	Couple sans enfant	13,7	7,2	11,7	15,8	15,3	19,3	14,8
	Couple avec enfants	12,1	8,1	14,1	12,6	13,2	10,3	11,7
	Colocation	2,2	8,1	6,6	4,8	2,7	3,9	3,2
	Vit avec parents	22,4	25,2	18,7	24,9	37,0	24,7	23,7
	Autres	6,0	11,1	5,6	5,8	6,5	7,5	6,6
Revenu personnel brut	Moins de 10 K	27,5	23,7	21,1	29,1	17,7	7,9	21,6
	10 À 15 K	15,0	25,1	22,7	14,9	20,8	15,4	16,4
	15 À 20 K	9,0	4,7	10,6	7,5	14,3	19,1	11,6
	20 À 25 K	9,0	4,8	10,9	13,3	11,8	19,1	11,6
	25 À 35 K	8,9	0,7	7,5	18,2	10,7	17,9	10,9
	35 K ou plus	8,8	2,2	8,8	8,1	8,2	4,6	7,4
	AFDR	12,8	23,8	12,9	6,0	3,9	1,6	9,9
	NSP-NR	9,1	15,1	5,7	3,0	12,7	14,4	10,6
Nombre de répondants		252	137	179	71	374	392	1 405

3.1.2 L'ADAPTATION ET LE SOUTIEN REÇU

Dans un premier temps, les personnes handicapées participant aux mesures actives devaient indiquer si elles avaient discuté des difficultés liées à leur santé avec les intervenants ou autres personnes significatives des organisations où leur participation avait lieu (tableau 3.1.2).

Tableau 3.1.2 : A discuté durant sa participation avec l'intervenant des difficultés liées à sa santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi

Discussion	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	Total
Oui	59,4	65,5	50,3	54,3	73,5	58,8	59,7
Non	33,5	29,1	45,8	41,7	16,1	35,0	33,5
NSP-NR	7,0	5,4	3,9	4,0	10,4	6,3	6,7
Nombre de répondants	252	137	179	71	374	392	1 405

Trois personnes handicapées sur cinq (60 %) ayant participé aux différentes mesures à l'étude déclarent en avoir discuté avec l'intervenant ou la personne responsable de leur intégration dans l'organisation. Les participantes et participants à un CIT se distinguent en étant plus nombreux (74 %) à déclarer avoir discuté de leur problème de santé. Il en est de même des personnes dont le handicap est lié à une mobilité physique réduite (74 %) et de celles qui ont fait des études postsecondaires (70 %).

Le sondage visait aussi à vérifier si, aux yeux des personnes handicapées, les activités proposées ou l'emploi occupé dans le contexte de la mesure étaient adaptés aux difficultés liées à leur santé (tableau 3.1.3). À cet égard, la majorité d'entre elles (69 %) considère que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation était parfaitement (47 %) ou partiellement (22 %) adaptés aux difficultés liées à leur santé.

Tableau 3.1.3 : Les activités proposées ou l'emploi occupé durant la participation étaient adaptés aux difficultés liées à la santé

Adaptation aux difficultés	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	Total
Parfaitement	39,5	45,4	54,3	52,7	56,5	61,6	47,3
Partiellement	20,3	24,8	20,1	20,1	28,5	23,9	21,9
Aucunement	29,4	25,0	22,1	24,7	13,2	11,6	23,4
NSP-NR	10,7	4,8	3,5	2,5	1,8	2,9	7,4
Nombre de répondants	252	137	179	71	374	392	1 405

Cette opinion est celle de 85 % des personnes participant à un CIT (57 % et 29 %) et au PSEA (62 % et 24 %). Toutefois, elle est partagée par moins de personnes ayant participé aux SAE (60 %, soit 40 % et 20 %). C'est aussi le cas des personnes ayant une limitation sensorielle (57 %, soit 37 % et 20 %) et de celles qui n'ont pas discuté de leurs difficultés liées à leur santé (58 %, soit 43 % et 15 %).

Il apparaissait aussi important de vérifier si les personnes handicapées participant aux mesures actives recevaient de l'encouragement de la part des organisations hôtes (tableau 3.1.4). Environ trois sur quatre d'entre elles (76 %) déclarent avoir reçu de l'encouragement de la part de l'intervenant ou de la personne responsable de leur intégration dans l'organisation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée à ce sujet, selon le type de mesures. Toutefois, les personnes ayant une limitation intellectuelle ou d'apprentissage sont plus nombreuses (85 %) à soutenir avoir reçu de l'encouragement durant leur participation. Il en est de même des personnes qui considèrent que les activités étaient parfaitement adaptées (89 %), comparativement à celles qui les considèrent partiellement adaptées (75 %) ou aucunement adaptées (56 %).

Tableau 3.1.4 : L'encouragement dans les démarches de la part de l'intervenant ou de la personne responsable de l'intégration dans l'organisation

Encouragement	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	Total
Oui	74,3	73,6	69,1	74,1	78,6	80,1	75,6
Non	21,0	15,8	26,2	23,3	14,4	17,1	19,8
NSP-NR	4,7	10,6	4,7	2,5	7,0	2,8	4,6
Nombre de répondants	252	137	179	71	374	392	1 405

Pour les personnes handicapées qui occupent un emploi au cours de leur participation (SSAL, CIT et PSEA), la désignation de quelqu'un de l'entreprise pour les aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir a été vérifiée (tableau 3.1.5). Encore une fois, une

majorité de participantes et participants (75 %) dit que l'entreprise qui les embauchait avait désigné quelqu'un pour les aider. Les personnes qui participaient à un CIT se distinguent en étant moins nombreuses à affirmer avoir eu ce type de soutien (64 %).

Tableau 3.1.5 : La désignation de quelqu'un de l'entreprise pour aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir

Désignation d'un collègue	SSAL	CIT	PSEA	Total
Oui	69,6	63,6	78,5	75,3
Non	28,6	31,6	21,2	23,5
NSP-NR	1,8	4,8	0,3	1,2
Nombre de répondants	71	374	392	837

3.1.3 LES EMPLOIS SUBVENTIONNÉS (MESURES SSAL, CIT ET PSEA)

Cette section décrit les emplois occupés par les personnes handicapées au cours de leur participation (SSAL, CIT et PSEA) ainsi que leur appréciation de cet emploi.

Le domaine d'activité

Dans l'ensemble, les emplois occupés par les personnes participant aux mesures SSAL, CIT et PSEA durant leur participation se situent principalement dans le domaine de la fabrication et des services d'utilité publique (34 %), de la vente et des services (34 %), des métiers, transports, machineries et autres domaines connexes (20 %) (Tableau 3.1.6).

Tableau 3.1.6 : Le domaine de l'emploi occupé par les participants aux mesures SSAL, CIT et PSEA durant leur participation

Domaine d'activité	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Affaires, finance et administration	23,9	12,4	3,6	6,2
Sciences naturelles et appliquées	4,2	2,5	0,4	1,0
Secteur de la santé	1,2	0,7	0,0	0,2
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	8,1	4,7	0,2	1,4
Arts, culture, sports et loisirs	2,1	2,6	0,3	0,8
Vente et services	21,4	51,3	30,4	33,8
Métiers, transports, machineries	12,6	8,3	23,8	20,4
Ressources naturelles, agriculture	12,1	4,6	0,7	2,0
Fabrication et services d'utilité publique	14,4	13,0	40,7	34,3
Nombre de répondants	71	374	392	837

Les participantes et participants à la SSAL se distinguent des autres personnes handicapées ayant occupé un emploi subventionné (CIT et PSEA) par une présence accrue dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration (24 %) ainsi que dans le secteur des ressources naturelles et de l'agriculture (12 %) et moins dans celui de la fabrication et des services d'utilité publique (14 %).

Ajoutons que, comparativement aux femmes, l'emploi occupé par les hommes se situe plus fréquemment dans le domaine des métiers, du transport (23 % c. 14 %) et, en contrepartie, moins souvent dans celui des affaires, de la finance et de l'administration (4 % c. 11 %).

Les participantes et participants à un CIT ont, pour leur part, occupé un emploi se situant davantage dans le domaine de la vente et des services (51 %) ainsi que dans celui des affaires, de la finance et de l'administration (12 %) et moins dans les secteurs des métiers, transports, machineries et autres domaines connexes (8 %), de la fabrication et des services d'utilité publique (13 %).

Le niveau de compétence

L'emploi occupé par les participantes et participants aux mesures SSAL, CIT et PSEA durant leur participation n'exigeait généralement aucune formation particulière (59 %) ni de formation de niveau secondaire (30 %) (Tableau 3.1.7). Un emploi sur dix (10 %) exigeait une formation collégiale et, plus rarement, une formation universitaire (1 %) ou en gestion (1 %).

L'emploi occupé par les participantes et participants à la SSAL se distingue en nécessitant moins fréquemment aucune formation particulière (40 %) et plus fréquemment une formation collégiale (20 %). L'emploi occupé par les personnes qui participent à un CIT exigeait aussi plus fréquemment une formation collégiale (15 %) et moins fréquemment une formation de niveau secondaire (19 %).

Tableau 3.1.7 : Le niveau de compétence associé à l'emploi occupé par les participants aux mesures SSAL, CIT et PSEA durant leur participation

Niveau de compétence	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Poste de gestion	2,2	2,0		0,5
Universitaire	2,7	4,0	0,3	1,1
Collégial	19,8	15,4	7,7	9,7
Secondaire	35,5	18,7	32,2	29,9
Aucune	39,8	59,9	59,8	58,8
Nombre de répondants	71	374	392	837

Lien avec les études et la formation

Pour la majorité des participantes et participants, l'emploi occupé n'était pas du tout relié à leurs études ou à leur formation (68 %) (Tableau 3.1.8). Moins d'une personne sur cinq (17 %) y voit un lien direct et environ un sur dix (11 %), un lien indirect.

Les participantes et participants à la SSAL se distinguent en étant plus nombreux à voir un lien direct avec leurs études et leur formation (32 %) et, en contrepartie, moins nombreux à n'y voir aucun lien (51 %). Il en est de même, dans une moindre mesure, des personnes qui participaient à un CIT (25 % et 54 % respectivement).

Tableau 3.1.8 : Le lien de l'emploi occupé par les participants aux mesures SSAL, CIT et PSEA durant leur participation avec les études et la formation

Lien avec la formation	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Direct	32,1	25,4	13,6	16,7
Indirect	17,5	16,6	9,5	11,2
Aucun	50,5	54,1	72,7	68,1
NSP-NR	0,0	3,9	4,2	4,0
Nombre de répondants	71	374	392	837

Comparativement aux femmes, les hommes sont plus fréquemment d'avis que l'emploi occupé n'a aucun lien avec leurs études ou leur formation (72 % c. 61 %). Il en est de même pour les participantes et participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires comparativement aux autres (78 % c. 62 %).

L'appréciation de l'emploi

En dépit du peu de lien de l'emploi avec leurs études et leur formation, les participantes et participants ont généralement une opinion positive de cet emploi (Tableau 3.1.9). Ainsi, la très grande majorité d'entre eux s'en dit satisfaite (86 %) et près des trois quarts (73 %) considèrent qu'il correspond à l'emploi souhaité.

Aucune différence statistiquement significative à cet égard n'est observée selon le type de mesure. Toutefois, on note que les participantes et participants ayant un diplôme d'études postsecondaires sont moins nombreux à se dire satisfaits de leur emploi (76 %). Il en est de même de celles et ceux qui disent ne pas avoir reçu d'encouragements durant leur participation (55 %), tout comme des personnes qui considèrent que l'emploi n'était que partiellement (73 %) ou aucunement (66 %) adapté aux difficultés liées à leur santé.

Les participantes et participants ayant un diplôme d'études postsecondaires sont moins nombreux à considérer que l'emploi occupé correspond au type d'emploi qu'ils souhaitaient obtenir (60 % c. 75 %). Il en est de même des personnes qui disent ne pas avoir reçu d'encouragements durant leur participation (53 %) et de celles qui considèrent que l'emploi n'était que partiellement (57 %) ou aucunement (64 %) adapté aux difficultés liées à leur santé.

Tableau 3.1.9 : L'appréciation de l'emploi occupé par les participants aux mesures SSAL, CIT et PSEA durant leur participation

Appréciation	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Satisfaction	81,5	82,5	86,5	85,5
Correspond aux souhaits	76,1	73,5	72,6	72,9
Nombre de répondants	91	374	392	837

3.2 LES EFFETS INTERMÉDIAIRES

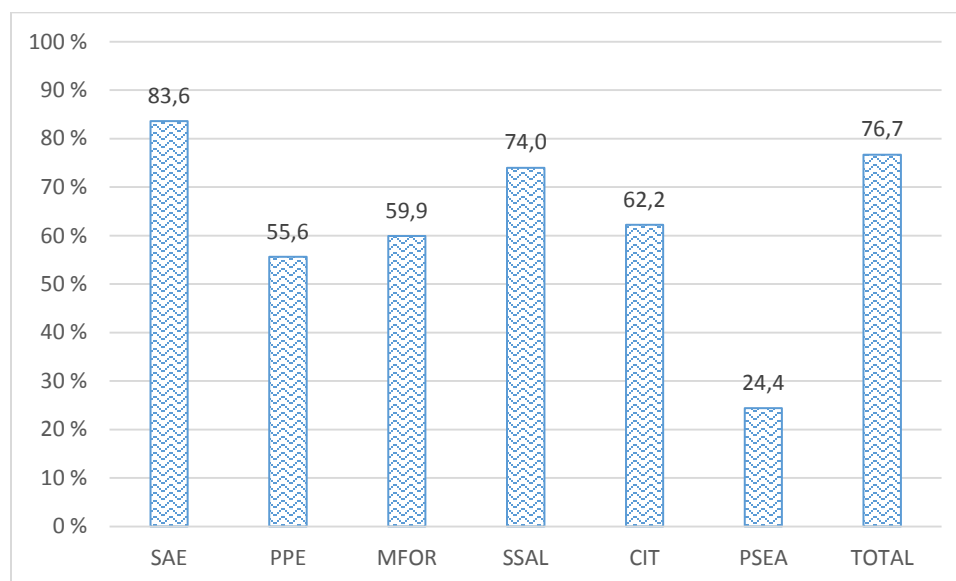
Les effets intermédiaires portent sur la complétion de la participation et, le cas échéant, sur les motifs d'abandon ainsi que sur l'amélioration des compétences, la participation à d'autres mesures, le retour aux études et les changements concernant la qualité de vie sociale et professionnelle.

3.2.1 LA COMPLÉTION ET LES MOTIFS D'ABANDON

Les données traitées dans cette section proviennent des fichiers administratifs du MTESS et ne concernent que les personnes dont la participation était terminée, soit celles du premier groupe (voir chapitre 1).

Plus des trois quarts (77 %) des participations terminées¹² ont été complétées. Ce taux varie grandement d'une mesure à l'autre (figure 3.2.1). Ainsi, il est plus élevé pour les SAE (84 %), suivis de la SSAL (74 %), des CIT (62 %) et de la MFOR (60 %) ainsi que de la mesure PPE (56 %). Dans le cas du PSEA, le taux de participation complétée n'est que de 24 %¹³.

Figure 3.2.1 : Taux de complétion de la participation selon le type de mesure



Source : Fichiers administratifs du MTESS.

Le taux de participations complétées est un peu plus élevé chez les personnes âgées de 45 ans ou plus comparativement aux plus jeunes (81 % c. 74 %). On constate aussi que les personnes ayant une limitation sensorielle (ouïe, vue, etc.) complètent plus fréquemment leur participation (85 %) contrairement à celles qui ont une limitation liée à la santé mentale (63 %). Ajoutons que celles qui ont déclaré avoir reçu de l'encouragement

12. Une participation est dite terminée lorsqu'une date de fin de participation est inscrite au dossier. Une participation terminée est considérée complétée lorsque le résultat de fin de participation indique que les objectifs ont été atteints ou que la participation s'est terminée à la date prévue.

13. Cette mesure peut être offerte pour une durée indéterminée, contrairement aux autres mesures, et s'adresse à une clientèle qui n'est pas compétitive dans un milieu de travail standard. Ainsi, la participation se termine souvent lorsque la personne ne peut plus, ou ne souhaite plus, la poursuivre.

de la part de l'intervenant ou de la personne responsable de leur intégration dans l'organisation ont plus fréquemment complété leur participation que celles qui n'ont pas été encouragées (79 % c. 69 %).

Selon les données des fichiers administratifs, les principaux motifs de non-achèvement sont, en ordre décroissant, les problèmes de santé (26 %), les transferts vers un autre programme (14 %), les départs volontaires (13 %), les difficultés d'organisation personnelle (8 %) et les difficultés d'adaptation, d'attitude et de comportement (8 %).

3.2.2 LES APPRENTISSAGES ET LES SENTIMENTS FACE À L'OBTENTION D'UN EMPLOI

Certaines mesures (PPE et MFOR) visent l'apprentissage de nouvelles tâches afin d'améliorer les chances des personnes participantes d'intégrer le marché du travail. Pour les participantes et participants à ces mesures, le sondage vérifiait s'ils avaient appris de nouvelles tâches au moyen de cours ou d'ateliers, ou dans le cadre d'un emploi (Entreprises d'insertion) (Tableau 3.2.1).

Parmi les personnes participant à ces mesures, environ sept sur dix disent avoir appris de nouvelles tâches. C'est autant le cas des participantes et participants à la MFOR (74 %) et à la mesure PPE (65 %). Par ailleurs, plus de la moitié des personnes participant à la MFOR (52 %) disent avoir obtenu une attestation d'études, un certificat ou un diplôme à la suite de leur formation.

Tableau 3.2.1 : L'apprentissage de nouvelles tâches chez les participants aux mesures PPE et MFOR

Apprentissage	PPE	MFOR
Oui	65,2	73,5
Non	33,4	22,2
NSP-NR	1,4	4,3
Nombre de répondants	137	179

Les SAE visent entre autres à améliorer la capacité des participantes et participants à faire de la recherche d'emploi, notamment de façon autonome. On a demandé aux personnes participant à cette mesure de dire si elles se sentaient davantage capables de chercher un emploi à la suite de leur participation. Une majorité d'entre elles (69 %) se disent davantage capables de le faire, que ce soit seule (44 %) ou avec de l'aide (25 %). Par contre, 26 % ne se sentent pas davantage capables de chercher un emploi et les autres ne savent pas ou n'ont pas répondu.

Les différentes mesures actives visent à favoriser l'insertion en emploi des participantes et participants. Nous avons donc voulu savoir si les personnes handicapées qui avaient participé à une mesure active se sentaient davantage capables d'obtenir un emploi depuis leur participation (Tableau 3.2.2). Plus des deux tiers d'entre elles (68 %) disent se sentir plus capables de le faire seules (45 %) ou avec (22 %) de l'aide. Le sentiment d'être plus capable sans aide est davantage répandu chez les participantes et participants à la SSAL (66 %), alors que celles qui participent à un CIT ont davantage le sentiment d'être plus capables, mais avec de l'aide (36 %).

Les participantes et participants âgés de 55 ans ou plus sont plus nombreux que les plus jeunes à ne pas se sentir davantage capables d'obtenir un emploi (36 % c. 25 %). Il en est de même des personnes ayant une limitation sensorielle (35 %) et de celles qui soutiennent ne pas avoir reçu d'encouragements de la part de l'intervenant ou de la

personne responsable de leur intégration (38 %). En revanche, les participantes et participants ayant une limitation manuelle ont plus souvent le sentiment d'être davantage capables de se trouver un emploi sans aide (56 %).

Tableau 3.2.2 : Le sentiment d'être capable d'obtenir un emploi selon le type de mesure

Obtention d'un emploi	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Plus capable	44,8	43,8	50,7	65,5	42	45,2	45,4
Plus avec de l'aide	20,2	21,4	14,1	18,4	35,7	26,9	22,4
Pas plus capable	28,7	30,7	30,3	15,2	15,8	21,6	26,2
NSP/NR	6,3	4,1	4,9	0,9	6,5	6,3	6,0
Nombre de répondants	252	137	179	71	374	392	1 405

Mentionnons aussi que les participantes et participants qui considèrent que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation était parfaitement adapté aux difficultés liées à leur santé sont plus nombreux à se sentir davantage capables d'obtenir un emploi sans aide (55 %). À l'opposé, celles et ceux qui considèrent que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation n'était aucunement adapté aux difficultés liées à leur santé sont plus nombreux à ne pas se sentir davantage capables d'obtenir un emploi (42 %).

3.2.3 L'ACCOMPLISSEMENT DES TÂCHES ET LES RESPONSABILITÉS EN EMPLOI SUBVENTIONNÉ

L'occupation d'un emploi est l'occasion d'acquérir de l'expérience de travail et la possibilité d'améliorer sa productivité. Pour les personnes handicapées qui occupent un emploi au cours de leur participation (SSAL, CIT et PSEA), nous avons voulu vérifier si elles avaient amélioré leur capacité à accomplir les tâches qui leur étaient assignées, si l'employeur avait modifié leurs tâches et, le cas échéant, si cela avait entraîné une augmentation de leurs responsabilités.

La grande majorité des participantes et participants (89 %) disent avoir amélioré leur capacité à accomplir les tâches qui leur étaient assignées au début de l'emploi (Tableau 3.2.3). Aucune différence statistiquement significative n'est observée à cet égard entre les mesures SSAL, CIT et PSEA.

Tableau 3.2.3 : L'amélioration de la capacité à accomplir les tâches assignées

Accomplissement des tâches	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Oui	84,6	88,5	89,6	89,1
Non	11,6	6,8	9,1	8,8
NSP-NR	3,7	4,7	1,3	2,1
Nombre de répondants	71	374	392	837

Toutefois, les personnes âgées de 55 ans ou plus sont moins d'avis (77 %) qu'elles ont amélioré leur capacité à accomplir les tâches assignées, alors que les moins de 25 ans sont un peu plus nombreuses à être de cet avis (96 %). D'autre part, celles et ceux qui disent avoir reçu des encouragements sont plus nombreux que les personnes qui n'en ont pas reçu à considérer avoir amélioré leur capacité à accomplir les tâches assignées (93 % c. 69 %). Il en est de même de celles pour qui l'employeur a désigné quelqu'un de l'entreprise pour les aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir, comparativement à celles qui n'ont pas bénéficié d'une telle aide (92 % c. 81 %).

L'amélioration de la capacité à accomplir les tâches assignées n'a pas nécessairement mené à une modification de ces tâches (Tableau 3.2.4). En effet, 61 % des participantes et participants disent que leurs tâches ont été modifiées.

Cette situation est moins fréquente chez les personnes qui participent à un CIT (54 %) et à la SSAL (42 %). Il en est de même des participantes et participants âgés de 55 ans ou plus (44 %), de celles et ceux qui disent ne pas avoir reçu d'encouragements de la part de la personne responsable de leur intégration dans l'organisation (45 %) et de celles et ceux qui disent que leur employeur n'a pas désigné quelqu'un pour les aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir (46 %).

Tableau 3.2.4 : La modification des tâches à accomplir

Modification des tâches	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Oui	42,4	54,3	63,7	60,9
Non	57,6	43,0	32,1	35,4
NSP-NR	0	2,7	4,2	3,7
Nombre de répondants	71	374	392	837

Par contre, lorsque les tâches ont été modifiées, cela a généralement été synonyme d'augmentation des responsabilités (Tableau 3.2.5). En effet, plus des trois quarts (76 %) des participantes et participants dont les tâches ont été modifiées estiment que leurs nouvelles tâches ont entraîné une augmentation de leurs responsabilités. Cette situation est moins fréquente chez les personnes qui participent à un CIT (68 %). Ajoutons que le résultat concernant la mesure SSAL repose sur un petit nombre de répondants (n = 32) et doit être interprété avec prudence.

Tableau 3.2.5 : L'augmentation des responsabilités en emploi à la suite d'une modification des tâches à accomplir

Responsabilités accrues	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Oui	83,2	68,0	77,2	75,9
Non	16,8	28,1	21,5	22,4
NSP-NR	0	4	1,2	1,7
Nombre de répondants	32	204	236	472

3.2.4 LA PARTICIPATION À D'AUTRES MESURES

Dans cette section, nous nous intéressons aux participations à des mesures d'Emploi-Québec ayant commencé après la participation à une mesure terminée en 2015-2016. Les personnes qui n'avaient pas terminé leur participation à un CIT ou au PSEA (groupe 2, voir chapitre 1) sont exclues de cette analyse.

Près d'une répondante ou d'un répondant sur quatre (24 %) a participé à une mesure ou à un programme d'Emploi-Québec dans l'année suivant sa participation à une mesure terminée en 2015-2016 (taux cumulatif) et près d'un sur cinq (19 %) y participait au moment du sondage (taux ponctuel) (Tableau 3.2.6). Le taux de participation varie grandement d'une mesure à l'autre. Le fait de commencer une nouvelle participation est plus fréquent chez les participantes et participants à un CIT (50 %) et au PSEA (44 %). Les personnes participant à un CIT (36 %) et au PSEA (32 %) sont aussi plus nombreuses à participer à une mesure ou à un programme d'Emploi-Québec au moment du sondage.

Tableau 3.2.6 : La participation aux mesures et programmes d'Emploi-Québec après la mesure terminée en 2015-2016

Taux de participation	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Cumulatif	21,1	26,2	22,8	20,8	50,1	44,2	23,5
Ponctuel	18,3	21,8	10,2	19,4	36,1	32,1	19,0
Nombre de répondants	252	137	179	71	153	126	918

Les personnes âgées de 55 ans ou plus sont moins nombreuses (16 %) à commencer une autre participation à une mesure active dans l'année suivant leur participation à une mesure terminée en 2015-2016. En revanche, celles qui sont âgées de moins de 25 ans sont plus nombreuses à le faire (30 %). Ajoutons que les personnes âgées de 55 ans ou plus sont aussi moins nombreuses (9 %) à participer à une mesure active au moment du sondage, contrairement au groupe des 25 à 34 ans (34 %).

Les personnes ayant une limitation intellectuelle ou d'apprentissage (32 %) ont été plus nombreuses à commencer une nouvelle participation dans l'année suivant leur participation à une mesure terminée en 2015-2016. Par contre, cette situation est moins fréquente chez celles qui ont une limitation manuelle (14 %). Au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après leur participation, les personnes ayant une limitation intellectuelle ou d'apprentissage (27 %) demeurent plus nombreuses à participer à une mesure. À l'inverse, celles qui ont une limitation manuelle sont moins nombreuses (5 %) à le faire.

La participation à une nouvelle mesure est aussi plus fréquente chez les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (31 %) et, à l'inverse, moins fréquente chez celles qui ont complété une formation professionnelle au secondaire (12 %).

3.2.5 LE RETOUR AUX ÉTUDES

Cette section traite des personnes qui sont retournées aux études après leur participation à une mesure terminée en 2015-2016. Celles qui n'avaient pas terminé leur participation à un CIT ou au PSEA (groupe 2, voir chapitre 1) n'ont pas été sondées sur ces aspects et sont donc exclues de cette analyse.

Un peu plus d'une personne handicapée sur cinq (22 %) a suivi des études ou une formation dans l'année suivant sa participation à une mesure terminée en 2015-2016 (taux cumulatif) et une sur dix (10 %) était en formation ou aux études au moment du sondage (taux ponctuel) (Tableau 3.2.7), soit en moyenne 20 mois après la participation à cette mesure.

Le taux de retour aux études des personnes handicapées après leur participation à une mesure active varie aussi grandement d'une mesure à l'autre. Dans l'année suivant la participation à une mesure terminée en 2015-2016, il est plus élevé chez les participantes et participants à la MFOR (33 %) et nettement moindre chez ceux qui ont participé au PSEA (9 %) et à la SSAL (3 %). Au moment du sondage, la présence aux études est moins fréquente chez les personnes participant au PSEA (3 %) et à la SSAL (0 %).

Tableau 3.2.7 : La présence aux études après la mesure terminée en 2015-2016

Taux de retour aux études	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Cumulatif	22,1	19,8	33,4	3,4	20,3	9,2	21,9
Ponctuel	10,2	9,6	9,2	0,0	9,4	3,3	9,6
Nombre de répondants	252	137	179	71	153	126	918

Ajoutons que le retour aux études dans l'année suivant la participation est plus fréquent chez les personnes âgées de moins de 25 ans (47 %) et, en contrepartie, moins fréquent chez celles qui sont âgées de 45 ans ou plus (9 %). Au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après leur participation à une mesure, le tiers (33 %) des participantes et participants de moins de 25 ans est toujours aux études, alors que c'est le cas de moins de 1 % de celles et ceux qui sont âgés de 45 ans ou plus.

Les personnes ayant une limitation intellectuelle ou d'apprentissage sont plus nombreuses à retourner aux études dans l'année suivant leur participation à une mesure (29 %) et elles sont toujours plus nombreuses à être aux études au moment du sondage (20 %).

Le retour aux études est aussi plus fréquent chez les personnes ayant complété un diplôme d'études secondaires général (31 %) ou professionnel (26 %) et, en revanche, moins fréquent chez les personnes qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires (15 %) ou aucun diplôme d'études secondaires (16 %).

En moyenne, les participantes et participants qui ont commencé des études dans l'année suivant leur participation à une mesure terminée en 2015-2016 y ont passé 24 semaines. À la suite de leur retour aux études, plus de deux de ces personnes sur cinq (42 %) ont obtenu un diplôme, un certificat ou une attestation d'études.

3.2.6 LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Cette section traite des effets de la participation sur la vie sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Nous avons demandé aux répondantes et aux répondants de comparer leur situation actuelle à celle qu'ils vivaient deux ans auparavant et de dire si elle s'était améliorée, détériorée ou était demeurée la même (Tableau 3.2.8).

Quelle que soit la mesure à laquelle elles ont participé et la dimension considérée (sociale ou professionnelle), les personnes handicapées sont plus nombreuses à percevoir que leur situation s'est améliorée plutôt que détériorée. Ainsi, on note des améliorations de la confiance en soi (57 %), de la motivation à apprendre (50 %), de la motivation à travailler (47 %), de la situation économique (43 %) et, dans une moindre mesure, de la vie familiale (38 %).

Encore une fois, des différences sont observées selon le type de mesure. Ainsi, les participantes et participants aux PPE et à la MFOR ont moins le sentiment que leur situation économique s'est améliorée (31 % et 34 % respectivement). Celles et ceux qui participent à la SSAL estiment pour leur part que leur confiance en soi (65 %), leur motivation à travailler (64 %) et leur motivation à apprendre (61 %) se sont améliorées par rapport à leur situation antérieure. Les participantes et participants à un CIT et au PSEA perçoivent plus fréquemment des améliorations de leur confiance en soi (63 %) et de leur situation économique (50 %).

Tableau 3.2.8 : Les changements perçus entre la situation actuelle et celle qui prévalait deux ans auparavant en ce qui a trait à la vie sociale et professionnelle des participants

Dimensions		SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Vie familiale	Améliorée	35,2	35,5	38,3	47,9	34,6	42,9	37,5
	Détériorée	10,9	8,7	10,8	5,8	5,0	5,8	9,1
	Inchangée	52,1	54,2	49,6	45,5	58,0	49,0	51,6
Confiance en soi	Améliorée	54,1	59,8	47,8	65,0	63,1	62,6	56,7
	Détériorée	11,3	12,5	17,6	10,5	5,8	4,8	9,8
	Inchangée	32,8	24,4	33,1	23,3	30,2	30,4	31,6
Situation économique	Améliorée	40,8	31,4	33,8	43,1	50,1	50,4	42,9
	Détériorée	22,1	12,2	22,7	28,7	10,4	7,9	17,6
	Inchangée	35,3	54,4	40,9	28,2	39,0	39,5	37,7
Motivation à travailler	Améliorée	44,1	52,2	44,3	63,9	53,1	49,0	46,5
	Détériorée	17,3	13,2	13,1	9,2	7,7	5,7	13,3
	Inchangée	36,5	32,1	39,7	25,8	35,8	41,3	37,4
Motivation à apprendre	Améliorée	47,1	54,0	51,9	61,1	56,1	52,1	49,7
	Détériorée	11,2	8,1	5,1	3,3	2,8	5,4	8,6
	Inchangée	37,6	31,9	40,6	35,6	37,4	38,7	37,7
Nombre de répondants		252	137	179	71	374	392	1 405

Note : Les « Ne sait pas – ne répond pas » représentent moins de 5 % des réponses et ont été exclus du tableau pour faciliter la lecture.

L'amélioration de la vie sociale et professionnelle est plus marquée chez les participantes et participants âgés de moins de 25 ans et, à l'inverse, moins prononcée chez les personnes de 55 ans ou plus. Ainsi, les jeunes sont plus nombreux à considérer que leur vie familiale (47 %), leur confiance en soi (65 %), leur situation économique (48 %), leur motivation à trouver du travail (53 %) et leur motivation à apprendre (56 %) se sont améliorées comparativement à ce qu'ils vivaient auparavant. Chez les 55 ans ou plus, ces proportions sont respectivement de 20 %, 37 %, 32 %, 36 % et 34 %. Pour leur part, les participantes et participants âgés de 25 à 34 ans se distinguent en étant plus nombreux à percevoir une amélioration de leur situation économique (51 %).

Des différences sont aussi observées selon la nature de la limitation des personnes. Ainsi, celles qui ont une limitation manuelle ont davantage le sentiment que leur vie familiale (45 %) s'est améliorée. Les personnes ayant une limitation intellectuelle perçoivent plus fréquemment une amélioration de leur confiance en soi (66 %). Celles qui ont un problème de santé mentale jugent plus fréquemment que leur situation économique (50 %) et leur motivation à améliorer leur formation et leurs apprentissages au travail (58 %) se sont améliorées. Par contre, les personnes ayant une limitation sensorielle sont moins enclines à voir une amélioration de leur motivation à travailler (39 %) et de leur motivation à améliorer leur formation (39 %).

Les participantes et participants ayant complété une formation professionnelle au secondaire ou ayant une formation postsecondaire ont davantage le sentiment que leur situation économique (56 % et 51 % respectivement) et leur motivation à travailler (54 % et 53 % respectivement) se sont améliorées. Celles et ceux qui ont complété une formation professionnelle au secondaire perçoivent aussi plus fréquemment une amélioration de leur motivation à améliorer leur formation (63 %).

Ajoutons que des écarts appréciables sont observés selon que la participante ou le participant ait reçu ou non de l'encouragement de la part de l'intervenant ou de la personne responsable de son intégration. Ainsi, comparativement à celles et ceux qui disent ne pas avoir reçu d'encouragements, les personnes qui en ont bénéficié perçoivent plus souvent une amélioration de leur vie familiale (43 % c. 19 %), de leur confiance en soi (64 % c. 34 %), de leur situation économique (49 % c. 25 %), de leur motivation à travailler (53 % c. 28 %) et de leur motivation à améliorer leur formation (57 % c. 28 %).

De même, l'amélioration perçue de la vie sociale et professionnelle diminue graduellement selon que les activités prévues ou l'emploi occupé durant la participation soit parfaitement, partiellement ou aucunement adapté. Cette corrélation se vérifie, qu'il s'agisse de la vie familiale (45 %, 34 % et 28 %), de la confiance en soi (64 %, 59 % et 45 %), de la situation économique (49 %, 44 % et 33 %), de la motivation à travailler (54 %, 47 % et 36 %) ou de la motivation à améliorer la formation (55 %, 52 % et 43 %).

Les répondantes et répondants étaient aussi invités à dire s'ils étaient en accord ou en désaccord avec des énoncés présentant des effets que leur participation a pu avoir sur d'autres aspects de leur vie sociale et professionnelle (Tableau 3.2.9).

La majorité d'entre eux se disent en accord avec les différents énoncés proposés. Ainsi, ils sont d'avis que la participation permet de briser l'isolement (73 %), de développer le sens des responsabilités (69 %), d'apprendre des méthodes de travail (69 %), d'améliorer la connaissance d'un métier (67 %), de développer l'autonomie au travail (65 %) et d'améliorer les chances de trouver un emploi (63 %).

Tableau 3.2.9 : Taux d'agrément aux différents éléments couverts par les énoncés relatifs aux effets que leur participation a pu avoir sur des aspects de la vie sociale et professionnelle

Éléments	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Briser l'isolement	64,7	83,8	72,7	86,5	85,8	87,7	73,3
Améliorer la connaissance d'un métier	53,3	71,2	80,5	91,2	89,0	89,7	67,4
Développer le sens des responsabilités	57,4	74,2	70,6	76,9	87,2	88,6	68,7
Développer l'autonomie au travail	52,3	62,4	61,3	82,4	87,4	88,1	64,6
Apprendre des méthodes de travail	56,6	66,6	72,9	78,6	87,3	91,9	68,9
Améliorer les chances de trouver un emploi	60,8	60,3	66,5	69,4	72,8	65,4	63,1
Nombre de répondants	252	137	179	71	374	392	1 405

Les effets perçus varient toutefois d'une mesure à l'autre. Ainsi, plus de trois sur quatre des personnes participant aux PSEA, à un CIT et à la SSAL sont d'avis que leur participation leur a permis de briser l'isolement (86 % à 88 %), d'améliorer leur connaissance d'un métier (89 % à 91 %), de développer leur sens des responsabilités (77 % à 89 %), de développer leur autonomie au travail (82 % à 88 %) et d'apprendre des méthodes de travail (79 % à 92 %). Les participantes et participants aux PPE, à la MFOR et surtout à la SAE sont aussi généralement en accord avec ces énoncés, mais dans une majorité moindre. Ajoutons que les personnes participant à un CIT sont davantage d'avis que leur participation a augmenté leurs chances de se trouver un emploi (73 %).

Des différences sont aussi observées selon l'âge. Ainsi, les participantes et participants âgés de 45 à 54 ans sont plus nombreux (78 %) à considérer que leur participation leur a permis de briser l'isolement, une opinion moins partagée par les 55 ans ou plus (67 %). Les jeunes de moins de 25 ans ont davantage le sentiment que leur participation leur a permis d'améliorer leur connaissance d'un métier (74 %), de développer leur sens des responsabilités (79 %), de développer leur autonomie au travail (76 %), d'apprendre des méthodes de travail (78 %) et d'améliorer leurs chances de trouver un emploi; ce sentiment est moins fréquent chez les 55 ans ou plus (61 %, 65 %, 59 %, 61 % et 57 % respectivement). Les participantes et participants âgés de 45 à 54 ans sont eux aussi plus sceptiques quant à l'amélioration de leurs chances de trouver un emploi (57 %).

Les personnes ayant une limitation intellectuelle ou d'apprentissage sont plus fréquemment d'avis que leur participation leur a permis de briser l'isolement, de rencontrer des gens (81 %), d'améliorer leur connaissance d'un métier (80 %), de développer leur sens des responsabilités (83 %), de développer leur autonomie au travail (77 %) et d'apprendre des méthodes de travail (83 %), ce qui est moins le cas de celles qui ont une limitation sensorielle (65 %, 61 %, 57 %, 53 % et 58 % respectivement) ou une mobilité physique réduite (67 %, 59 %, 63 %, 58 % et 65 % respectivement). Les personnes ayant une limitation manuelle sont elles aussi moins enclines à considérer que leur participation leur a permis d'améliorer leur connaissance d'un métier (59 %), de développer leur sens des responsabilités (61 %) et de développer leur autonomie au travail (59 %).

Des différences sont aussi observées selon la scolarité. Ainsi, les participantes et participants ayant complété une formation professionnelle au secondaire et les personnes qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires ont davantage le sentiment que leur participation leur a permis d'améliorer leur connaissance d'un métier (71 % et 72 %). Ce sentiment est moins répandu chez celles qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires (58 %). Les participantes et participants sans diplôme d'études secondaires sont aussi plus fréquemment d'avis que leur participation leur a permis d'améliorer leur sens des responsabilités (72 %), de développer leur autonomie au travail (71 %) et d'apprendre des méthodes de travail (76 %).

Le fait d'avoir reçu ou non de l'encouragement influence également les effets perçus. Ainsi, les personnes ayant bénéficié d'encouragements sont plus souvent d'avis que leur participation leur a permis de briser l'isolement, de rencontrer des gens (80 % c. 52 %), d'améliorer leur connaissance d'un métier (75 % c. 44 %), de développer leur sens des responsabilités (76 % c. 49 %), de développer leur autonomie au travail (71 % c. 47 %), d'apprendre des méthodes de travail (76 % c. 47 %) et d'améliorer leurs chances de trouver un emploi (70 % c. 43 %).

De même, la perception d'effets positifs diminue selon que la participante ou le participant considère que les activités proposées ou l'emploi occupé durant sa participation était parfaitement, partiellement ou aucunement adapté aux difficultés liées à sa santé. Cette relation se vérifie pour le sentiment que la participation a permis de briser l'isolement, de rencontrer des gens (87 %, 70 % et 55 % respectivement), d'améliorer la connaissance d'un métier (80 %, 65 % et 55 %), de développer le sens des responsabilités (83 %, 65 % et 51 %), de développer l'autonomie au travail (77 %, 58 % et 54 %), d'apprendre des méthodes de travail (83 %, 68 % et 50 %) et d'améliorer les chances de trouver un emploi (72 %, 60 % et 57 %).

3.3 LES EFFETS ULTIMES

Les effets ultimes portent sur l'insertion et le maintien en emploi ainsi que sur les caractéristiques des emplois obtenus après la participation.

3.3.1 L'INSERTION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Une partie de l'échantillon des participantes et participants à un CIT et au PSEA occupait toujours l'emploi subventionné en vertu de ces mesures lorsque l'échantillon a été constitué en février 2017 (voir chapitre 1). Ainsi, 78 % des participantes et participants à un CIT et 86 % de celles qui participent au PSEA occupaient toujours cet emploi au moment du sondage, en juin 2017.

Dans cette section du rapport, l'analyse des résultats concernant l'insertion et le maintien en emploi est basée sur les personnes dont la participation s'est terminée en 2015-2016 (voir chapitre 1).

Ainsi, dans l'année suivant leur participation à une mesure terminée en 2015-2016, plus de la moitié (52 %) des personnes handicapées ont occupé un emploi (taux cumulatif) et plus de deux sur cinq (45 %) en occupaient toujours un au moment du sondage (taux ponctuel), soit en moyenne 20 mois après la fin de leur participation (Tableau 3.3.1). Au dire des répondantes et répondants, l'insertion en emploi se serait principalement faite dans un emploi standard (41 % et 35 % respectivement) et moins dans un emploi non standard (6 % et 10 % respectivement). Quelques-uns d'entre eux (5 %) auraient occupé les deux types d'emplois dans l'année suivant leur participation.

Tableau 3.3.1 : Taux cumulatif et ponctuel de présence en emploi, standard ou non, selon le type de mesure

Insertion en emploi		SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Cumulatif	Standard	43,5	25,3	39,5	53,9	26,0	26,6	41,0
	Non standard	5,3	3,0	4,0	10,5	25,6	17,6	6,3
	Les deux	5,1	6,8	2,5	5,3	3,5	2,5	4,9
	Total	53,9	35,1	46,0	69,7	55,1	46,7	52,2
Ponctuel	Standard	38,9	20,1	38,4	21,4	11,1	16,1	35,4
	Non standard	7,9	7,4	1,8	28,4	43,5	23,6	9,7
	Total	46,8	27,5	40,2	49,8	54,6	39,7	45,1
Nombre de répondants		252	137	179	71	153	126	918

Les personnes handicapées participant à la SSAL sont plus nombreuses que celles qui ont terminé une participation aux autres mesures à déclarer avoir occupé un emploi dans l'année suivante (70 %). Pour plus de la moitié (54 %), il s'agissait d'un emploi standard. Les participantes et participants à la mesure PPE sont moins nombreux à avoir occupé un emploi (35 %), notamment un emploi standard (25 %), dans l'année suivant leur participation. Pour leur part, les personnes participant à un CIT et au PSEA ont été moins nombreuses à occuper un emploi standard (26 % et 27 % respectivement) et, en contrepartie, plus nombreuses à occuper un emploi non standard (26 % et 18 % respectivement) dans l'année suivante.

L'occupation d'un emploi, standard ou non, dans l'année suivant la participation est plus fréquente chez les hommes (57 % c. 45 % des femmes), les personnes âgées de moins de 45 ans (56 %), celles qui ont une limitation reliée à la santé mentale (57 %), qui ont

complété une formation professionnelle au secondaire (68 %) ou obtenu un diplôme d'études postsecondaires (65 %), chez celles et ceux qui ont reçu de l'encouragement de la part d'un intervenant ou de la personne responsable de leur intégration (56 % c. 44 % de ceux qui n'en ont pas reçu) et pour celles et ceux qui considèrent que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation était parfaitement adapté (58 % c. 47 % lorsque partiellement adaptés et 52 %, lorsque aucunement adapté).

Au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après leur participation, près de trois sur dix des participantes et participants à la mesure PPE (28 %) occupaient un emploi, standard ou non. Un sur cinq (20 %) occupait un emploi standard. Ces résultats sont moindres que ceux des personnes handicapées ayant terminé une participation à une autre mesure active. Toujours au moment du sondage, les participantes et participants à la SSAL, à un CIT et au PSEA sont plus fréquemment en emploi non standard (28 %, 44 % et 24 % respectivement) et moins fréquemment en emploi standard (21 %, 11 % et 16 % respectivement).

La présence en emploi, standard ou non, au moment du sondage est plus fréquente chez les participantes et participants ayant complété une formation professionnelle au secondaire (59 %) ou obtenu un diplôme d'études postsecondaires (54 %) et chez celles et ceux qui ont reçu de l'encouragement (49 % c. 33 %).

Les personnes ayant complété une formation professionnelle au secondaire (45 %) ou possédant un diplôme d'études postsecondaires (45 %) sont aussi davantage présentes dans un emploi standard.

Ajoutons que les participantes et participants qui ont travaillé dans l'année suivant leur participation ont passé en moyenne 29 semaines dans un emploi standard et 18 semaines dans un emploi non standard pendant cette période.

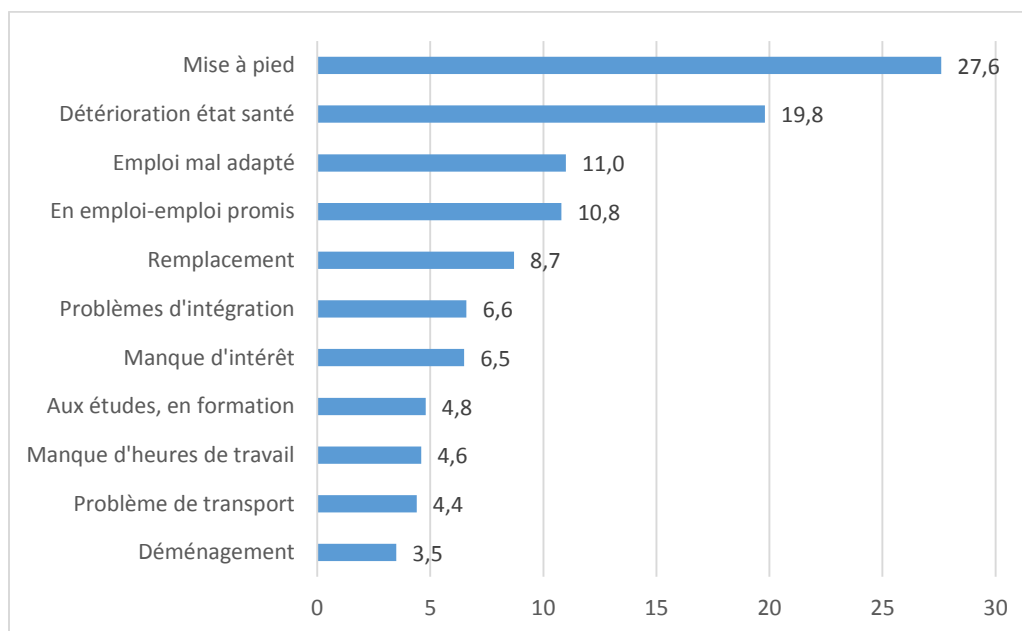
Si l'on considère uniquement les personnes ayant occupé un emploi, standard ou non, dans l'année suivant leur participation, on observe que plus de la moitié (52 %) d'entre elles occupaient toujours cet emploi au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après la fin de leur participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée à ce sujet entre les différentes mesures.

Le fait d'avoir conservé, au moment du sondage, l'emploi occupé dans l'année suivant leur participation est plus fréquent chez les hommes (55 % c. 44 % des femmes), chez les participantes et participants âgés de 45 à 54 ans (68 % c. 43 % des moins de 25 ans), chez celles et ceux qui ont une limitation liée à la mobilité physique réduite (57 % c. 40 % de ceux qui ont une limitation liée à la santé mentale) et chez celles et ceux qui ont reçu de l'encouragement (56 % c. 38 %).

Les principaux motifs (figure 3.3.1) pour lesquels les personnes handicapées n'ont pas conservé l'emploi qu'elles occupaient dans l'année suivant leur participation sont les mises à pied (28 %), la détérioration de leur état de santé (20 %), le fait que l'emploi était mal adapté à leurs difficultés (11 %), le fait d'être en attente d'un autre emploi ou d'en avoir trouvé un (11 %), le remplacement¹⁴ (9 %), les problèmes d'intégration au groupe (7 %) et le manque d'intérêt (7 %).

14. Fait d'occuper l'emploi d'une personne temporairement absente (ex. : congé parental, congé de maladie, etc.).

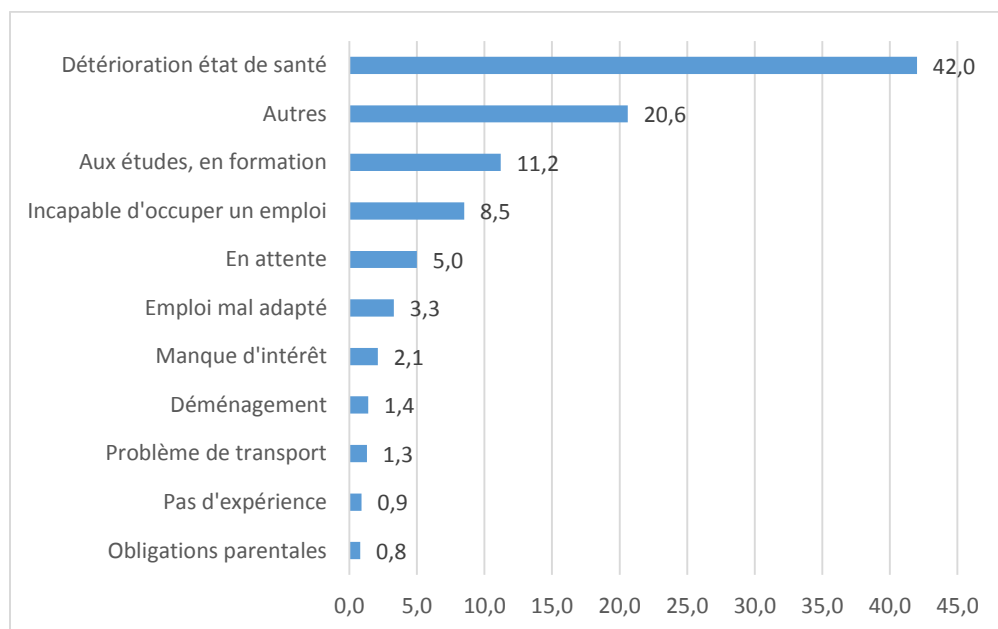
Figure 3.3.1 : Motifs pour lesquels les personnes handicapées n'ont pas conservé l'emploi occupé dans l'année suivant leur participation



Parmi celles et ceux qui ont été sans emploi dans l'année suivant leur participation, plus de la moitié (53 %) ont dit avoir été à la recherche d'un emploi. Les hommes (56 % c. 49 % des femmes), les participantes et participants ayant complété une formation professionnelle au secondaire (60 %) ou ayant un diplôme d'études postsecondaires (59 %), celles et ceux ayant reçu de l'encouragement (57 % c. 48 %) et celles et ceux qui considèrent que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation n'était aucunement adapté (63 %) ont été plus nombreux à avoir été à la recherche d'un emploi.

Les raisons évoquées par les personnes handicapées sans emploi pour ne pas avoir cherché d'emploi dans l'année suivant leur participation sont la détérioration de leur état de santé (42 %), le fait d'avoir entrepris des études ou une formation (11 %), le fait de se sentir incapable d'occuper un emploi (9 %), d'être en attente d'un emploi promis (5 %), le fait que les emplois sont mal adaptés à leurs difficultés (3 %), leur manque d'intérêt (2 %), un déménagement (1 %), des problèmes de transport (1 %), un manque d'expérience (1 %), des obligations parentales (1 %) ou autres (21 %).

Figure 3.3.2 : Raisons pour lesquelles les personnes handicapées sans travail dans l'année suivant leur participation n'ont pas cherché d'emploi



3.3.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS

Les emplois occupés dans l'année suivant la participation des répondantes et des répondants se situent principalement dans le domaine de la vente et des services (43 %) (Tableau 3.3.2). Les autres secteurs notables sont les métiers, transports, machineries et autres domaines connexes (16 %), la fabrication et les services d'utilité publique (12 %) ainsi que les affaires, la finance et l'administration (9 %).

Tableau 3.3.2 : Le domaine de l'emploi occupé par les participants dans l'année suivant leur participation

Domaine	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Affaires, finance et admin.	8,0	10,0	21,1	14,8	11,5	0,0	9,1
Sc. naturelles et appliquées	4,4	3,2		4,1	2,7	0,0	3,8
Secteur de la santé	1,4		7,4	1,9	1,1	0,0	1,7
Enseignement, droit etc.	6,8	3,4	2,7	9,2	7,8	0,0	6,2
Arts, culture, sports et loisirs	4,6		3,1	2,1	2,3	0,0	4,0
Vente et services	44,8	54,9	26,0	36,5	40,8	38,0	43,2
Métiers, transports, machineries	15,5	13,9	28,8	6,5	3,7	10,3	15,6
Ress. naturelles, agriculture	4,1	3,5	3,5	5,5	12,4	1,6	4,3
Fabrication et services d'utilité publique	10,3	11,2	7,4	19,3	17,7	50,2	12,0
Nombre de répondants	130	49	82	46	77	50	434

Les emplois occupés par les participantes et participants au PSEA se situent surtout (50 %) dans le domaine de la fabrication et des services d'utilité publique, alors qu'ils sont moins nombreux à occuper un emploi dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration, de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux ainsi que dans celui des sciences naturelles et appliquées.

L'emploi occupé par les répondantes et répondants dans l'année suivant leur participation n'exigeait généralement aucune formation particulière (45 %), une formation de niveau secondaire (30 %) ou une formation collégiale (19 %) (Tableau 3.3.3). Environ un emploi sur vingt (6 %) exigeait une formation universitaire et, rarement, une formation en gestion (0,1 %).

L'emploi occupé par les participantes et participants à la MFOR se distingue en exigeant plus fréquemment une formation de niveau secondaire (46 %) et moins fréquemment aucune formation (22 %). L'emploi occupé par les personnes participant au PSEA et à un CIT ne nécessite pour sa part plus fréquemment aucune formation (70 % et 61 % respectivement) et moins fréquemment une formation collégiale (2 % et 12 % respectivement).

Tableau 3.3.3 : Le niveau de compétence associé à l'emploi occupé par les participants dans l'année suivant leur participation

Niveau de compétence	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Poste de gestion					1,3		0,1
Universitaire	7,5		1,4	4,1	4,5		6,2
Collégial	18,5	22,6	31,0	20,8	11,8	1,7	18,9
Secondaire	28,6	27,5	45,9	40,1	21,6	28,1	29,9
Aucune	45,4	49,9	21,7	35	60,8	70,2	45,0
Nombre de répondants	130	49	82	46	77	50	434

Les deux tiers (67 %) des emplois étaient à temps plein (Tableau 3.3.4). Moins d'une fois sur cinq (18 %), l'emploi occupé dans l'année suivant la participation était temporaire et environ une fois sur quatre (23 %), saisonnier.

Dans le cas des personnes ayant participé à un CIT, l'emploi occupé après leur participation est plus fréquemment temporaire (38 %) et saisonnier (44 %). D'autre part, les emplois occupés par les participantes et participants à la SSAL et à la MFOR sont plus fréquemment à temps plein (86 % et 78 % respectivement).

Tableau 3.3.4 : Les caractéristiques de l'emploi occupé par les participants dans l'année suivant leur participation

Caractéristiques	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Temporaire	16,6	9,9	25,2	20,8	37,9	6,2	17,5
Saisonnier	22,8	20,4	27,9	26,4	44,3	6,8	23,3
Temps plein	65,9	61,1	78,2	85,6	58,5	75,4	67,2
Nombre de répondants	130	49	82	46	77	50	434

Près de trois participantes et participants sur cinq (59 %) considèrent que l'emploi occupé après leur participation leur permettait d'utiliser beaucoup leurs capacités, alors que plus du quart (27 %) estime qu'il leur permettait de peu les utiliser (Tableau 3.3.5). Un participant sur dix (10 %) considère que l'emploi occupé utilisait trop ses capacités.

Les participantes et participants à la MFOR se distinguent en étant plus nombreux à considérer que l'emploi occupé leur permettait d'utiliser beaucoup (76 %) leurs capacités.

Tableau 3.3.5 : L'utilisation des capacités des personnes handicapées dans l'emploi occupé durant l'année suivant leur participation

Utilise les capacités	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Beaucoup	57,0	58,4	76,3	72,1	69,2	50,2	59,0
Peu	29,0	12,6	15,0	14,4	16,3	32,1	26,6
Trop	9,5	21,0	6,7	9,8	10,8	11,5	9,9
NSP-NR	4,5	8,0	2,0	3,7	3,6	6,3	4,5
Nombre de répondants	130	49	82	46	77	50	434

Environ une personne handicapée sur quatre (26 %) considère que l'emploi occupé dans l'année suivant sa participation était directement relié à ses études ou à sa formation. Moins d'une personne sur cinq (15 %) y voit un lien indirect et près de trois sur cinq (58 %), aucun lien (Tableau 3.3.6).

Les participantes et participants à la MFOR sont plus nombreux à voir un lien direct entre l'emploi occupé et leurs études ou formation (49 %) et, en contrepartie, moins nombreux à n'y voir aucun lien (39 %).

Tableau 3.3.6 : Le lien de l'emploi occupé durant l'année suivant leur participation avec les études et la formation

Lien avec la formation	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Direct	24,0	22,4	48,9	25,1	22,3	17,6	25,5
Indirect	15,0	24,7	10,8	14,7	8,5	9,0	14,6
Aucun	58,9	49,4	39,2	60,2	63,8	71,2	57,7
NSP-NR	2,2	3,5	1,0	0,0	5,4	2,3	2,2
Nombre de répondants	130	49	82	46	77	50	434

Un peu plus du tiers des participantes et participants (37 %) soutiennent que l'emploi occupé dans l'année suivant leur participation tenait compte des difficultés liées à leur santé. Néanmoins, plus des trois quarts (78 %) se disent plutôt satisfaits de cet emploi (Tableau 3.3.7).

Ils sont encore plus nombreux (82 %) à dire que cet emploi leur a permis de se sentir acceptés et considérés par leurs collègues. Près des deux tiers (65 %) déclarent que l'emploi correspond à celui qu'ils souhaitaient obtenir et trois sur quatre (75 %) disent que quelqu'un pouvait les aider lorsqu'ils en exprimaient le besoin.

Tableau 3.3.7 : Appréciation de l'emploi occupé durant l'année suivant leur participation

Appréciation de l'emploi	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Tient compte des difficultés liées à la santé	33,9	28,8	35,6	42,0	68,9	71,3	36,5
Satisfaction	77,5	62,8	84,3	85,1	85,7	72,7	77,7
Acceptation par les collègues	82,7	59,6	82,2	87,6	86,5	86,3	82,0
Correspond aux souhaits	64,7	59,5	68,8	66,9	76,0	62,8	65,2
Quelqu'un pour aider	73,2	74,3	76,6	91,3	83,4	84,4	74,7
Nombre de répondants	130	49	82	46	77	50	434

Les emplois occupés par les participantes et participants au PSEA et à un CIT tiennent plus fréquemment compte des difficultés liées à la santé de la personne (71 % et 69 % respectivement). Les participantes et participants à la mesure PPE sont moins nombreux à déclarer que cet emploi leur a permis de se sentir accepté et considéré par leurs collègues (60 %) alors que ceux et celles qui participent à la SSAL sont plus nombreux à dire que quelqu'un pouvait les aider lorsqu'ils en exprimaient le besoin (91 %).

3.4 LES AUTRES EFFETS

3.4.1 LE RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI

Près du quart des participantes et participants (23 %) a reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 12 mois suivants sa participation (taux cumulatif) et un peu plus d'un sur vingt (7 %) en recevait au moment du sondage (taux ponctuel), soit en moyenne 20 mois après la participation (Tableau 3.4.1).

Le taux de présence à l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation est plus élevé chez les participantes et participants à un CIT (41 %) et à la SSAL (35 %) et moindre chez les personnes participant à la MFOR (15 %). Il est aussi plus élevé chez les personnes âgées de 55 ans ou plus (37 %) ou de 45 à 54 ans (31 %) et moins chez les 25 à 34 ans (17 %) ou les moins de 25 ans (11 %).

Tableau 3.4.1 : Taux de présence à l'assurance-emploi après la mesure terminée en 2015-2016

Présence	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Cumulative	23,6	19,3	14,7	35,1	41,0	22,0	23,4
Ponctuelle	7,6	4,3	6,1	10,7	6,0	4,8	7,2
Nombre de répondants	252	137	179	71	153	126	918

Le recours à l'assurance-emploi atteint 33 % chez les participantes et participants ayant une limitation manuelle et 29 % chez celles et ceux ayant une limitation sensorielle. En revanche, il est plus faible (19 %) chez les personnes ayant une limitation reliée à la santé mentale. Les participantes et participants n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (32 %) et celles et ceux qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires (29 %) ont davantage eu recours à l'assurance-emploi, contrairement à celles et ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires général (10 %). Mentionnons aussi que le recours à l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation est plus fréquent chez les personnes qui considèrent que les activités proposées ou l'emploi occupé durant leur participation n'était aucunement adapté aux difficultés liées à leur santé.

En moyenne, les personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi dans l'année suivant leur participation en ont cumulé pendant 18 semaines durant cette période.

3.4.2 LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Plus de deux participantes ou participants sur cinq (43 %) ont reçu des prestations des programmes d'AFDR dans l'année suivant leur participation et un sur cinq (41 %) en recevait au moment du sondage, soit en moyenne 20 mois après sa participation (Tableau 3.4.2).

Les participantes et participants aux PPE (57 %) et à la MFOR (57 %) sont plus nombreux à avoir reçu de l'AFDR dans l'année suivant leur participation, alors que celles et ceux qui participent à la SSAL (33 %), à un CIT (24 %) et au PSEA (30 %) sont moins nombreux à en avoir reçu. Au moment du sondage, les participantes et participants aux PPE (63 %) et à la MFOR (51 %) sont toujours plus nombreux à en recevoir et les personnes qui participent à une SSAL (26 %), moins nombreuses.

Tableau 3.4.2 : Taux de présence à l'aide financière de dernier recours après la mesure terminée en 2015-2016

Présence	SAE	PPE	MFOR	SSAL	CIT	PSEA	TOTAL
Cumulative	42,4	58,7	56,5	32,8	23,8	29,8	43,2
Ponctuelle	39,1	63,4	51,2	25,5	29,2	31,1	40,6
Nombre de répondants	252	137	179	71	153	126	918

Les participantes et participants âgés de 55 ans ou plus sont moins nombreux (25 %) à avoir demandé l'AFDR dans l'année suivant leur participation. Il en est de même des personnes ayant une limitation liée à la mobilité physique réduite (31 %) ou une limitation manuelle (24 %). En contrepartie, celles qui ont une limitation reliée à la santé mentale (52 %) ou une limitation intellectuelle ou d'apprentissage (45 %) y ont davantage eu recours.

Le recours à l'aide financière est aussi associé à la scolarité. En effet, les participantes et participants ayant un diplôme d'études secondaires général (33 %) ou un diplôme d'études postsecondaires (28 %) ont fait moins eu recours à l'AFDR. Par contre, celles et ceux qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires (51 %) ont été plus nombreux à recevoir ce type de prestations.

En moyenne, les personnes qui ont reçu des prestations d'AFDR dans l'année suivant leur participation en ont cumulé pendant 10 mois au cours de cette période.

CHAPITRE 4. LES PRINCIPAUX CONSTATS

4.1 LES PERCEPTIONS CONCERNANT LA PARTICIPATION

La majorité des personnes handicapées ont une opinion positive de leur participation à la mesure active. En effet, plusieurs d'entre elles (60 %) ont discuté des difficultés liées à leur santé avec un intervenant ou une personne significative de l'organisation où cette participation a eu lieu. De plus, les activités réalisées ou l'emploi occupé durant la participation était adapté, parfaitement (47 %) ou partiellement (22 %), à leurs difficultés. Sans grande surprise, cette dernière opinion est plus répandue chez les personnes handicapées qui participent aux mesures et programmes s'adressant spécifiquement à elles (CIT et PSEA). Le sondage montre aussi un lien positif entre la discussion des difficultés liées à la santé avec un intervenant ou une personne significative de l'organisation et l'adaptation des activités ou de l'emploi occupé durant la participation.

De plus, les trois quarts des participantes et participants disent avoir reçu de l'encouragement (76 %) durant leur participation, que ce soit de la part des intervenants de l'organisation ou de la personne responsable de leur intégration. Les personnes ayant une limitation intellectuelle ou d'apprentissage sont davantage de cet avis. L'adaptation des activités ou de l'emploi est aussi associée positivement à ce résultat.

Parmi celles et ceux qui étaient en emploi durant leur participation, trois sur quatre (75 %) disent que l'employeur avait désigné quelqu'un pour les aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir, ce qui est moins le cas chez les participantes et participants à un CIT (64 %).

Les personnes qui occupaient un emploi durant leur participation (SSAL, CIT et PSEA) ont généralement une opinion favorable de leur expérience de travail. En effet, bien que, dans la majorité des cas, l'emploi n'ait aucun lien avec leur formation (68 %) et qu'il ne nécessite aucune formation particulière (59 %), la grande majorité d'entre elles s'en dit satisfaite (86 %) et plusieurs disent que cet emploi correspond à celui qu'elles souhaitent obtenir (73 %). La satisfaction envers l'emploi occupé durant la participation est moindre chez les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaire, alors qu'elle est associée positivement à l'encouragement reçu et à l'adaptation des activités ou des tâches. Par ailleurs, rappelons que plusieurs participantes et participants sont sans diplôme (40 %) ou possèdent un diplôme d'études secondaires général (19 %), ce qui peut évidemment expliquer, du moins en partie, que la majorité des emplois occupés durant leur participation ait peu de lien avec leur formation et ne nécessite aucune formation particulière.

4.2 LES EFFETS INTERMÉDIAIRES

Lorsque terminées¹⁵, les participations initiées (77 %) par les personnes handicapées ont en majorité été complétées. Ce n'est toutefois pas le cas des participantes et participants au PSEA, dont seulement le quart (24 %) des participations terminées ont été complétées. Malheureusement, les données de l'étude ne permettent pas d'expliquer cette situation. Ajoutons que le fait de compléter la participation est plus fréquent chez les personnes de 45 ans ou plus et chez celles qui ont une limitation sensorielle. De plus, l'encouragement reçu est associé positivement au fait de la compléter.

15. Une participation est dite terminée lorsqu'une date de fin de participation est inscrite au dossier. Une participation terminée est considérée complétée lorsque le résultat de fin de participation indique que les objectifs ont été atteints ou que la participation s'est terminée à la date prévue.

À la suite de leur participation, les deux tiers des personnes (67 %) se sentent davantage capables d'obtenir un emploi, notamment sans aide (45 %). Ce sentiment est plus répandu chez celles qui ont une limitation manuelle. L'encouragement et l'adaptation des activités ou des tâches en emploi sont aussi associés positivement à ce sentiment. De plus, une majorité des participantes et participants concernés dit avoir fait des apprentissages et, dans le cas de celles et ceux qui ont participé à la MFOR, la moitié (52 %) a obtenu une attestation d'études, un certificat ou un diplôme à la suite de sa participation à cette mesure.

Dans le cas des participantes et participants occupant un emploi durant leur participation (SSAL, CIT et PSEA), la grande majorité (89 %) dit avoir amélioré sa capacité à accomplir les tâches assignées. Cette opinion est davantage répandue chez les moins de 25 ans. De plus, l'encouragement et la désignation d'une personne pour aider à l'apprentissage des tâches sont associés positivement à ce résultat.

Plusieurs personnes (61 %) ont vu leurs tâches modifiées, ce qui est moins le cas des participantes et participants à un CIT et au PSEA et de celles et ceux qui sont âgés de 55 ans ou plus. L'absence d'encouragements et d'une personne désignée pour aider est aussi associée à un plus faible taux de modification des tâches. Pour la majorité de celles et ceux dont les tâches ont été modifiées (76 %), la modification correspondait à une augmentation de leurs responsabilités. Cette situation est moins fréquente chez les participantes et participants à un CIT.

À la suite de sa participation à une mesure terminée en 2015-2016, près d'une personne sur quatre (24 %) a participé à d'autres mesures ou programmes offerts par Emploi-Québec et une sur cinq était en emploi au moment du sondage. Ces résultats sont plus marqués chez les participantes et participants à un CIT et au PSEA, chez les personnes âgées de moins de 25 ans, chez celles et ceux qui ont une limitation intellectuelle et chez celles et ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Plus d'une personne sur cinq (22 %) est retournée aux études dans l'année suivant sa participation et une sur dix était aux études au moment du sondage. Le retour aux études est plus fréquent chez les participantes et participants à la MFOR, chez celles et ceux qui sont âgés de moins de 25 ans, chez celles et ceux qui ont une limitation intellectuelle ou d'apprentissage et chez celles et ceux qui ont terminé un diplôme d'études secondaires (DES ou FPS). Précisons que les deux tiers (67 %) des personnes qui ont fait des études l'ont fait sans le concours d'Emploi-Québec.

Ajoutons que les participantes et participants sont plus nombreux à percevoir une amélioration plutôt qu'une détérioration de leur vie familiale, de leur confiance en soi, de leur situation économique, de leur motivation à travailler et à apprendre à la suite de leur participation. De plus, ils sont majoritairement d'avis que leur participation à une mesure active d'Emploi-Québec leur a permis de briser l'isolement, de développer leur sens des responsabilités, d'apprendre des méthodes de travail, d'améliorer leur connaissance d'un métier, de développer leur autonomie au travail et d'améliorer leurs chances de trouver un emploi. L'amélioration de la vie sociale et professionnelle touche davantage les moins de 25 ans et les personnes qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une formation professionnelle du secondaire. Elle varie également selon la nature de la limitation. L'encouragement et l'adaptation des activités ou des tâches sont aussi associés positivement à l'amélioration de la vie sociale et professionnelle des personnes handicapées.

4.3 LES EFFETS ULTIMES

Un peu plus de la moitié des personnes handicapées qui ont terminé leur participation (52 %) ont occupé un emploi dans l'année suivante et 45 % étaient en emploi en moyenne 20 mois après la fin de la participation. La plupart d'entre elles occuperaient un emploi standard. Il faut toutefois demeurer prudent dans l'interprétation de ce dernier résultat, les notions d'emploi standard et non standard ayant pu être mal comprises par les répondantes et répondants, bien qu'une définition des deux types d'emplois leur ait été fournie. En revanche, le fait que seulement le tiers de ces emplois tenait compte des difficultés liées à la santé des participantes et participants incite à croire qu'une majorité des emplois occupés après la participation soient des emplois standards.

L'occupation d'un emploi, standard ou non, après la participation est plus fréquente chez les participantes et participants à la SSAL, chez les hommes, chez les personnes âgées de moins de 45 ans, chez celles qui ont une limitation liée à la santé mentale et chez celles qui ont complété une formation professionnelle au secondaire ou qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires. L'encouragement et l'adaptation des activités ou des tâches en emploi sont aussi associés positivement à l'occupation d'un emploi, standard ou non, après la participation.

Par ailleurs, si l'on tient compte de la participation à d'autres mesures et du retour aux études, on observe que les deux tiers (67 %) des personnes handicapées sont demeurées en mouvement dans l'année suivant leur participation au sondage. Ajoutons que plus de la moitié des répondantes et répondants sans emploi après leur participation ont dit avoir été à la recherche d'un travail.

4.4 LES AUTRES EFFETS

Certaines personnes handicapées n'ont pu intégrer le marché du travail ou s'y maintenir et ont eu recours à l'assurance-emploi (25 %) ou à l'AFDR (43 %) dans l'année suivant leur participation. À un peu plus long terme, en moyenne 20 mois après leur participation, la présence à l'assurance-emploi s'estompe (6 %), mais pas à l'AFDR (41 %).

Le recours à l'assurance-emploi après la participation est plus fréquent chez les participantes et participants à la SSAL et à un CIT, deux mesures au cours desquelles ils cumulent des heures leur permettant de se qualifier à l'assurance-emploi si leur participation se termine sans un maintien en emploi. Le recours à l'assurance-emploi est aussi plus répandu chez les personnes ayant une limitation manuelle ou une limitation sensorielle ainsi que chez celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires. Ajoutons que l'absence d'adaptation des activités est associée à un recours plus fréquent à l'assurance-emploi.

Le recours à l'AFDR est plus répandu chez les participantes et participants aux PPE et à la MFOR, chez celles et ceux qui ont une limitation liée à la santé mentale ou une limitation intellectuelle ou d'apprentissage ainsi que chez celles et ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

CHAPITRE 5. CONCLUSION

Une majorité de participantes et participants discutent de leurs difficultés liées à leur santé lorsqu'ils entreprennent une participation. Toutefois, plusieurs ne le font pas alors qu'ils pourraient avoir avantage à le faire. En effet, le sondage montre un lien positif entre le fait de discuter des difficultés liées à la santé et l'adaptation des activités ou de l'emploi. De plus, l'adaptation est elle-même associée positivement à plusieurs effets intermédiaires ou ultimes. Il serait donc intéressant de comprendre les raisons pour lesquelles des personnes ayant des limitations n'ont pas discuté de leurs difficultés.

L'encouragement reçu durant la participation est aussi revenu souvent comme étant associé positivement à plusieurs effets intermédiaires ou ultimes. On peut facilement imaginer que le fait de recevoir de l'encouragement puisse être une source de motivation à maintenir les efforts pour réussir. Il serait donc pertinent de mieux comprendre pour quelles raisons certains des répondantes et répondants disent ne pas avoir reçu d'encouragements de la part des personnes qui devaient s'occuper d'eux durant leur participation.

Les personnes handicapées qui participent aux mesures actives cherchent à intégrer le marché du travail. Ainsi, près de la moitié y sont parvenues, parfois temporairement. Près du quart a participé à d'autres mesures offertes par Emploi-Québec et environ un cinquième est retourné aux études, généralement sans le concours d'Emploi-Québec. Ajoutons que la moitié des participantes et participants sans emploi a dit être à la recherche d'un emploi.

Le taux d'insertion en emploi s'apparente à celui qui ressort d'autres études¹⁶ sur des clientèles vulnérables, dont les prestataires de l'assistance sociale, et, à en croire les répondantes et répondants, l'insertion sur le marché du travail se ferait principalement dans des emplois standards sauf dans le cas de celles et ceux qui participent aux mesures s'adressant spécifiquement aux personnes handicapées (CIT et PSEA) et à la SSAL, pour qui l'emploi subventionné, en milieu standard ou adapté, est plus fréquent.

Enfin, l'étude montre que la grande majorité des personnes handicapées qui n'avaient pas terminé leur participation à une des mesures s'adressant spécifiquement à cette clientèle au moment de constituer l'échantillon occupaient toujours cet emploi lors du sondage. On en conclut que ces mesures ont surtout pour effet de maintenir les personnes qui y participent en emploi subventionné, en milieu standard ou adapté. Précisons que ce constat est tout à fait cohérent avec les objectifs de ces mesures.

16. MTESS (2003). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*, Gouvernement du Québec, 252 pages.

MTESS (2014). *Études des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec – 2^e cycle d'évaluation*, Gouvernement du Québec, 785 pages.

ANNEXE I – DESCRIPTION DES MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Contrat d'intégration au Travail

Comme décrit dans le guide des mesures et services d'Emploi-Québec, « *la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT) a pour objectif de faciliter l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard* ». Cette mesure contribue à l'augmentation du taux d'embauche des personnes handicapées en remboursant aux employeurs certains frais nécessaires à leur intégration ou à leur maintien en emploi. Ces coûts peuvent être notamment dus à la modification de l'environnement de travail, à l'accompagnement supplémentaire ou encore à la différence dans la productivité.

Plusieurs particularités distinguent le CIT des autres mesures actives. Entre autres :

- la mesure CIT favorise non seulement l'intégration, mais également le maintien en emploi des personnes handicapées;
- les ressources externes pour personnes handicapées sont impliquées dans le cadre de la mesure, notamment par la référence des clients et leur suivi en emploi;

Il est impossible d'obtenir un CIT et une Subvention salariale (SSAL) en même temps. Ces deux mesures sont différentes et exclusives. La distinction principale entre ces deux interventions est que la SSAL vise une intégration à court terme chez des personnes avec des difficultés temporaires à l'emploi. On s'attend normalement qu'un individu bénéficiant de la mesure SSAL puisse maintenir son emploi à la fin de la participation, soit sans subvention. Dans le cas de CIT, la mesure peut être renouvelée tant que le besoin est démontré. Ainsi, cette mesure vise l'intégration ainsi que le maintien en emploi de la personne handicapée.

Contrairement à la mesure Subvention salariale, les participants à la mesure CIT doivent obligatoirement répondre à la définition de personne handicapée selon la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Les deux mesures s'adressent donc à des clientèles qui peuvent avoir des caractéristiques similaires, mais présentent des besoins différents.

Un seuil de productivité minimale est requis pour qu'un individu puisse être admissible à la mesure CIT. Les capacités de la personne doivent lui permettre de répondre minimalement à 15 % des exigences de productivité dans l'emploi visé pour la première année, et à 25 % de ces exigences pour les années subséquentes. De façon raisonnable, les tâches de l'emploi visé doivent être adaptées en fonction des capacités et des incapacités de la personne. De plus, elle doit travailler à ce poste un minimum de 12 heures par semaine jusqu'à un maximum de 40 heures. L'emploi peut autant être temporaire ou permanent. La personne handicapée doit être rémunérée et avoir accès aux mêmes avantages sociaux que tous les autres employés occupant un poste similaire chez l'employeur.

La mesure CIT visant l'intégration et le maintien en emploi dans un milieu standard, les entreprises qui embauchent une personne handicapée doivent offrir un milieu où la proportion de personnes handicapées au sein de l'entreprise n'est pas trop élevée.

Les ressources externes désignées par Emploi-Québec présentent toutes les demandes dans le cadre de CIT. Elles fournissent les documents et justifications requis selon les volets de la mesure et effectuent le suivi selon un plan d'intervention en cours de participation. Emploi-Québec analyse et approuve, le cas échéant la demande pour CIT.

Emploi-Québec échange avec la ressource externe pour assurer le bon déroulement de la participation et intervient lorsque nécessaire. Le suivi financier de l'entente est également sous la responsabilité d'Emploi-Québec.

Les ententes ont une durée de 52 semaines et peuvent être renouvelées chaque année. Il y a aussi possibilité de modifier les ententes si de nouveaux besoins émergent. Les différents coûts pouvant être remboursés et faire l'objet d'une entente sont séparés en 8 volets distincts. Les principaux concernent le Soutien au salaire, l'accessibilité des lieux de travail et l'adaptation du poste de travail. Le Soutien au salaire vise à rembourser une portion du salaire pour compenser le manque à gagner de l'employeur (manque de productivité, surplus d'encadrement, etc.), du fait des incapacités de la personne handicapée. Les autres volets couvrent des besoins plus spécifiques comme l'interprétariat et l'accompagnement de plusieurs personnes handicapées au sein de l'entreprise.

Programme de subventions aux entreprises adaptées

Le Guide des mesures d'Emploi-Québec énonce deux objectifs principaux pour le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA), soit :

- créer des emplois de qualité adaptés aux besoins des personnes handicapées qui, bien qu'elles puissent être productives, ont des incapacités importantes qui les empêchent d'être compétitives dans un milieu de travail standard;
- favoriser le développement de l'employabilité des personnes handicapées afin, ultimement, d'amener celles qui le peuvent et qui le veulent à occuper un emploi à long terme dans une entreprise standard, ou un emploi non subventionné dans une entreprise adaptée.

Pour offrir des emplois de qualité aux personnes handicapées, le PSEA vise leur intégration en entreprise adaptée. Ces entreprises engagent, en grande proportion, des personnes handicapées ayant des obstacles importants à l'emploi. De ce fait, elles ont des coûts supplémentaires à assumer pour adapter le milieu de travail. Ces frais font que l'entreprise ne couvre pas la totalité de ses dépenses à l'aide des ventes de biens et services habituelles. Dans le but d'offrir des emplois adaptés aux personnes handicapées, le PSEA offre des mesures d'aide financière aux entreprises adaptées. Les Services spécialisés de main-d'œuvre (SSMO) et les CLE trouvent par la suite des personnes qui pourront être intégrées dans ces milieux.

La personne handicapée qui veut participer à un PSEA ne doit pas être compétitive dans le marché de l'emploi normal en raison d'incapacités importantes ou en raison d'obstacles sociaux importants. Les incapacités importantes font référence à la nécessité d'avoir des ajustements majeurs dans les milieux de travail. Les obstacles sociaux quant à eux indiquent la difficulté à se trouver un emploi adapté à ses capacités et besoins, les comportements discriminatoires, les préjugés et les attitudes défavorables.

Emploi-Québec offre via le PSEA trois différents types de subventions pour aider les entreprises adaptées à contribuer à l'embauche des personnes handicapées, soit : la subvention salariale (qui représente la quasi-totalité de toutes les dépenses), la subvention de consolidation et la subvention de démarrage. Les demandes de subventions sont administrées et approuvées directement par Emploi-Québec. La principale subvention (subvention salariale) couvre les dépenses attribuables aux salaires versés aux employés handicapés embauchés par l'entreprise adaptée. Le montant est calculé en prenant le salaire minimum comme taux horaire et des journées de 7 heures comme référence de base. La subvention couvre aussi à la hauteur de 15 % du salaire les avantages sociaux. Les deux autres subventions existent pour aider les entreprises

adaptées en difficultés financières ou pour participer à la création d'une nouvelle entreprise.

Un comité des ressources humaines (CRH), composé d'au moins un représentant de l'entreprise adaptée, d'au moins une personne déléguée d'Emploi-Québec et d'au moins un conseiller en main-d'œuvre d'un service spécialisé de main-d'œuvre (SSMO), est créé pour toute entreprise adaptée. Ce comité est chargé de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées admises au PSEA.

L'évaluation et la référence des candidats aux emplois des entreprises adaptées sont effectuées par un conseiller en main-d'œuvre d'un SSMO. Le conseiller en main-d'œuvre présente le dossier complet du candidat au CRH, en l'absence de ce dernier, et participe à l'élaboration d'un plan d'intervention en emploi dont la réalisation est confiée à l'entreprise adaptée. Le comité procède ensuite à l'entrevue des candidats. Le représentant de l'entreprise adaptée pose des questions au candidat en lien avec le poste offert et le responsable régional interroge la personne handicapée afin de déterminer son admissibilité au PSEA. Le comité statue ensuite, en l'absence de la personne handicapée et par consensus, sur l'admissibilité des candidats aux emplois et fait des recommandations à Emploi-Québec et à l'entreprise adaptée sur les modalités d'adaptation de l'organisation du travail. Il est à noter que le conseiller en main-d'œuvre ne participe pas à la décision. Le comité assure le suivi du plan d'intervention et évalue annuellement les progrès accomplis par chaque personne handicapée.

Subvention salariale

La mesure Subvention salariale offre une subvention à un employeur comme incitatif pour compenser les coûts liés à la période d'adaptation de la personne embauchée. La mesure SSAL comporte deux volets, l'un visant l'intégration dans l'emploi à la fin de la mesure et l'autre plus axé sur l'acquisition d'une expérience de travail. La SSAL couvre 50 % du salaire dans le premier cas et 100 % dans le second. La SSAL permet aussi de couvrir les coûts reliés à un encadrement du participant sur son lieu de travail ainsi que financer des formations si nécessaire. Il y a un suivi effectué par un agent d'aide à l'emploi pendant la participation à SSAL pour offrir un soutien au participant et l'aider à compléter la mesure.

Les personnes admissibles à la mesure, selon Emploi-Québec, doivent être :

- participants de l'assurance-emploi;
- prestataires d'un programme d'AFDR;
- personnes sans soutien public du revenu;
- participants aux Programmes spécifiques;
- participants au Programme alternatif jeunesse.

Une personne handicapée peut participer à la mesure Subvention salariale pour intégrer un emploi ou acquérir de l'expérience. La mesure SSAL, contrairement à la mesure CIT, a une durée maximale de 30 semaines exceptionnellement jusqu'à 52 semaines et est non renouvelable. Toutefois, pour les personnes handicapées, la participation au volet « Insertion en emploi » peut s'étendre jusqu'à un maximum de 60 semaines, soit le double de la durée de participation prévue à la mesure SSAL, et jusqu'à 52 semaines pour le volet « Expérience de travail ».

Emploi-Québec verse à un employeur une subvention du volet « Insertion en emploi » pour un emploi durable, c'est-à-dire un emploi qui présente de bonnes possibilités de rétention en emploi au-delà de la durée de la mesure. À la fin de celles-ci, les participants intègrent habituellement l'emploi dans l'entreprise où ils ont effectué leur participation. Si

la personne perd son emploi, elle sera revue dans le cadre du Parcours afin d'évaluer sa situation et de lui proposer d'autres activités, si requis.

Dans le cadre du volet « Expérience de travail », le projet doit offrir une expérience de travail arrimée aux besoins du marché du travail permettant d'atteindre l'objectif du volet, soit le développement ou le maintien des compétences des individus en vue de faciliter leur intégration sur le marché du travail dans un emploi durable, mais pas nécessairement chez le même employeur.

Dans les dernières semaines de participation, des activités d'aide à la recherche d'emploi sont prévues. Les personnes handicapées qui participent à cette mesure sont donc des personnes pouvant occuper un emploi après leur participation et offrir un rendement comme tout autre employé.

De façon à offrir aux personnes handicapées un accès égal à ses mesures, Emploi-Québec peut défrayer le coût de certains frais pour permettre leur participation à la mesure SSAL jusqu'à concurrence d'un montant de 10 000 \$ par personne participante. Les dépenses qui peuvent être couvertes sont les services d'interprétariat, l'adaptation du poste de travail (location ou achat d'équipements, installation, etc.), des travaux pour l'accessibilité des lieux, d'autres types de dépenses dont la nécessité est démontrée pour que soit possible la participation à la mesure d'une personne handicapée.

La mesure SSAL peut également couvrir, à certaines conditions, les dépenses suivantes :

- Des frais maximaux de 1 500 \$ peuvent être remboursés à l'employeur pour l'accompagnement du nouveau travailleur pour couvrir les honoraires d'un accompagnateur afin de faciliter son intégration et son maintien en emploi;
- Les coûts d'une formation d'appoint de courte durée (maximum : 60 heures) peuvent être remboursés, jusqu'à un montant maximal de 3 600 \$.

Mesure de formation de la main-d'œuvre Individus

La Mesure de formation de la main-d'œuvre - Individus (MFOR-Individus) permet d'offrir aux participants des activités de formation dans le but de faciliter leur intégration sur le marché du travail. Les types de formations offertes à l'aide de cette mesure sont :

- francisation;
- autres langues que le français;
- alphabétisation;
- formation générale préalable à la formation professionnelle ou technique;
- formation dans un programme d'intégration socioprofessionnelle;
- formation professionnelle au secondaire;
- formation technique au collégial;
- formation universitaire à certaines conditions.

Pour participer à la mesure MFOR-Individus, les participants doivent notamment avoir au moins 16 ans, avoir quitté les études régulières à temps plein pendant 24 mois ainsi qu'être à risque de chômage prolongé et confronté à des barrières à l'emploi du fait d'un manque de formation.

De façon à offrir aux personnes handicapées un accès égal à ses mesures, Emploi-Québec peut défrayer le coût de certains frais pour permettre leur participation jusqu'à concurrence d'un montant de 10 000 \$ par personne participante. Les dépenses qui peuvent être couvertes sont : les services d'interprétariat, l'adaptation du poste de travail (location ou achat d'équipements, installation, etc.), des travaux pour l'accessibilité des

lieux, d'autres types de dépenses dont la nécessité est démontrée pour que soit possible la participation à la mesure d'une personne handicapée. Pour le volet Individus de MFOR, les modalités relatives au partage des coûts entre Emploi-Québec et le réseau de l'éducation, lorsque des adaptations sont nécessaires pour la participation des personnes handicapées, sont prévues dans l'Annexe opérationnelle de l'Entente-MEQ-MTESS.

Les personnes handicapées peuvent donc participer à cette mesure pour obtenir une formation nécessaire à leur cheminement professionnel. Emploi-Québec offre également aux participants handicapés de la mesure MFOR-Individus, requérant une fréquence d'études moins soutenue, la possibilité de poursuivre des études à un rythme réduit pour une durée prolongée.

Services d'aide à l'emploi

La mesure SAE permet la réalisation d'activités généralement de courte durée (moins de 180 heures) offerte principalement en approche individuelle. Les objectifs de cette mesure, comme définis par Emploi-Québec, sont :

- d'aider les personnes à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation par des services d'orientation et d'évaluation;
- de fournir des outils et des moyens aux personnes en démarche de recherche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou d'aide-conseil à la recherche d'emploi.

Les services offerts dans le cadre de la mesure SAE s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi, et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. C'est le cas des personnes handicapées.

Deux groupes de services de la mesure s'adressent spécifiquement aux personnes handicapées, les services spécialisés pour personnes handicapées et le soutien structuré pour personnes handicapées.

Les services spécialisés

Les services spécialisés pour personnes handicapées s'adressent aux personnes handicapées qui rencontrent d'importantes difficultés pour trouver, intégrer ou maintenir un emploi et qui, de ce fait, sont éloignées du marché du travail. De plus, elles présentent une problématique spécifique due à leurs déficiences, leurs incapacités et leurs limitations fonctionnelles. Elles requièrent une approche et un mode d'intervention adaptés, compte tenu de leurs difficultés et de leur niveau d'autonomie.

La majorité de ces personnes nécessitent un processus de placement assisté, c'est-à-dire un processus au cours duquel l'intervenant de la ressource effectue la plus grande part des démarches. En ce qui a trait à l'intervention en termes de développement de l'employabilité, soit l'acquisition de connaissances (environnement socio-économique, connaissance de soi sur le plan personnel et professionnel, marché du travail, méthode de recherche d'emploi) et le développement d'habiletés et d'attitudes (développement personnel, communication, habitudes de travail, acquisition de compétences socioprofessionnelles), elle doit être adaptée selon les capacités et le niveau d'autonomie de l'individu.

À la suite de l'intervention, la personne est en emploi, en milieu régulier ou adapté, subventionnée ou non, ou participe à une autre mesure d'Emploi-Québec en vue de son intégration en emploi.

Les interventions de ce groupe de services sont généralement réalisées en approche individuelle. Occasionnellement, on pourrait trouver des activités de groupe en complément de l'approche individuelle ainsi que des stages de courte durée. Ces interventions consistent en :

- du counseling d'emploi;
- un encadrement et un accompagnement pour la réalisation des différentes étapes pour trouver et maintenir un emploi.

Le soutien structuré

Le soutien structuré pour personnes handicapées s'adresse aux personnes handicapées qui sont en emploi :

- avec une participation dans le cadre du programme Contrat d'intégration au travail (CIT);
- dans une entreprise adaptée, qui rencontre des difficultés et pour lesquelles une intervention significative est requise de la part de l'organisme en vue de leur maintien en emploi, les besoins ayant été identifiés soit par le Comité des ressources humaines, soit par l'organisme;
- sans subvention et qui requièrent une intervention ponctuelle pour leur maintien en emploi.

Compte tenu des clientèles visées, les services et activités offerts dans ce groupe de services sont les suivants :

- les services offerts par l'organisme dans le cadre de la participation au programme CIT dans les années subséquentes à une participation au service du groupe 7; les activités incluent le renouvellement des CIT ainsi que toutes autres activités liées au programme;
- les interventions spécifiques auprès des personnes en emploi dans une entreprise adaptée en vue de leur maintien en emploi;
- des services de maintien en emploi offerts de façon ponctuelle à des personnes handicapées qui sont en emploi sans avoir participé aux services du groupe 7 préalablement et sans participation au programme CIT; ces cas sont très marginaux et les activités se définissent comme de l'aide-conseil auprès de la personne et possiblement auprès de l'employeur et d'autres intervenants impliqués auprès de la clientèle-personne handicapées.

Projet de préparation à l'emploi

Les Projets de préparation à l'emploi (PPE) sont une intervention visant une clientèle éloignée du marché du travail et qui rencontre des problématiques d'intégration en emploi. Elle comprend trois volets : général, entreprise d'insertion et Jeunes en action. La mesure s'inscrit dans une approche globale et vise à permettre à des personnes défavorisées sur les plans de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion en emploi en vue de leur intégration au marché du travail.

Contrairement à la mesure SAE, les PPE optent davantage pour une approche de groupe sur une longue période (plus de 180 heures) avec une intensité de présence plus élevée (minimum 20 heures par semaine). La mesure donne la possibilité d'effectuer une intégration graduelle pour certaines clientèles, dont les personnes handicapées. Un soutien du revenu est aussi disponible selon le volet de la mesure et selon le statut du participant.

Les activités prévues sont élaborées par un organisme externe et sont approuvées par Emploi-Québec lors de la signature de l'entente. L'organisme est responsable des activités et des suivis lors de la participation des clients.

Le guide des mesures d'Emploi-Québec donne des exemples d'activités que l'on retrouve dans le cadre d'un PPE volet général :

- activités de groupe visant le développement de compétences personnelles liées à l'emploi;
- information sur le marché du travail;
- recherche d'emploi;
- différentes formes de stages;
- évaluation psychosociale;
- orientation professionnelle.

Il est aussi possible d'effectuer un PPE volet entreprise d'insertion. Dans ce cas, le participant est salarié et bénéficie d'un encadrement soutenu ainsi que d'une intervention en approche globale visant tant le développement des compétences et connaissances professionnelles que l'amélioration de ses comportements et attitudes (plan personnel et social). Ce volet existe pour les individus qui subissent de grandes difficultés socioprofessionnelles et subissent des échecs répétés lors de l'intégration en emploi. Dans ce volet, Emploi-Québec finance entièrement la masse salariale des participants et du personnel d'encadrement en plus de tous les frais requis pour l'intégration des participants au sein de l'entreprise.

ANNEXE II – QUESTIONNAIRE DU SONDAGE

1		NIP	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 10	
	==> /INTRO1 > 0		

2		SEGMENT	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 1	
	SEGMENTATION		
	==> /STRATESinon ==> /CODEPOSSTRATE==0		

3		NOMORG	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 80	
	NOMRG		

4		MESRHAND	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 80	
	mesrhand		

5		STRATE	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 2	
	Segments		
	Choix		
	à la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE)	11	
	à la mesure Projets de préparation à l'emploi (PPE)	12	
	à la Mesure de formation (MFOR)	13	
	à la mesure subvention salariale (SS)	14	
	à la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT)	15	
	à la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT)	25	
	au Programme de subvention des entreprises adaptées (PSEA)	16	
	au Programme de subvention des entreprises adaptées (PSEA)	26	

6		STATUT
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 2
Choix		
à la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE)	11	
à la mesure Projets de préparation à l'emploi (PPE)	12	
à la Mesure de formation (MFOR)	13	
à la mesure subvention salariale (SS)	14	
à la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT)	15	
à la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT)	25	
au Programme de subvention des entreprises adaptées (PSEA)	16	
au Programme de subvention des entreprises adaptées (PSEA)	26	
au Programme de subvention des entreprises adaptées (PSEA)	51	

7		LANGUE
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
==> /+11 > 0		
Position: 176		
Choix		
Anglais	A	
Français	F	

8		SEXE
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Choix		
Homme	H	
Femme	F	

9		MESURE
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 80
Mesure		

10		VALMESURE
		Simple
		Min = 0 Max = 1 L = 1
Choix		
Mesure d'entreprise d'insertion	1	

11	REFER
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 2
Référencement de l'introduction ==> *SI((1>0),[STRATE],[STRATE])	
Choix	
aux services d'emplois de l'organisme	11
aux services d'emplois de l'organisme	12
à la mesure au centre de formation	13
à la mesure subvention salariale chez	14
à la mesure contrat d'intégration au travail chez	15
à la mesure contrat d'intégration au travail chez	25
à la mesure subvention aux entreprises adaptées chez l'organisme	16
à la mesure subvention aux entreprises adaptées chez l'organisme	26

12	DATFIN
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 6
DATFIN	

13	DEBUT
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 8
DEBUT ==> /+11 > 0	

14	DATDEB
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 6
DATDEB	

15	DATFIN12
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 6
DATFIN2	

16	NBSEM
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 2
NBSEM	

17	TITRE
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
==> /NOCIV1 > 0	
18	NOMC
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
19	PRENOM
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
20	NOCIV
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 30
21	RUE
	Simple
22	CP
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
23	MUNICIPALITE
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
24	PROV
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
25	CODEPOS
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 7
==> /+11 > 0	

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Numéro de dossier Segma SS17761 ministère du Travail, de l'Emploi et Solidarité sociale
Mesures auprès de la clientèle handicapée. notes: <BN1 > <BN2 >

\$N

Position: 886

Choix			
Poursuivre l'entrevue	01	D	==> /ARGU1
Occupé	OC	N	==> /FIN
Pas de réponse	PR		==> /FIN
Anglophone absent/rendez-vous	AA		==> /NOM
Laissé message - Boite vocale	LM		
Boîte vocale	BV		==> /FIN
Absent	AB		==> /NOM
Rendez-vous	RA	N	==> /NOM
Absence prolongée	AP		==> /FIN
Refus	RE	N	
Refus occupé	RO	N	==> /FIN
Refus pas de réponse	RP	N	==> /FIN
Rendez-vous, refus	RF	N	==> /NOM
Premier refus	R1	N	
Deuxième refus	R2	N	
Troisième refus	R3	N	
Anglais	AN		==> /FIN
Impossible à joindre	IJ	I	==> /FIN
Non Résidentiel, FAX	NR		==> /FIN
Non éligible (siège social à l'extérieur du Québec, entreprise fermée)	NE	N	==> /FIN
Problème de langue	PL		==> /FIN
Incapacité de répondre	IR		==> /FIN
Déménagé	DE		==> /FIN
Duplicata	DU		==> /FIN
Mauvais numéro	MN		==> /FIN
Complété Web	WE		==> /FIN

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

Début enregistrement

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Bonjour, je suis \$I de Segma Recherche, ce message s'adresse à <TITRE > <PRENOM > <NOMC >.

Nous réalisons une étude pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Vous avez probablement reçu une lettre vous invitant à répondre à un sondage Internet visant à recueillir votre opinion sur les services que vous avez reçue entre 2015 et 2016. Votre participation à cette étude est importante pour améliorer les services d'Emploi-Québec. Vous pourrez avoir accès au sondage en vous référant à la lettre que vous avez reçue qui contient le lien web et votre mot de passe. Si vous n'avez pas reçu la lettre, vous l'avez perdu ou que vous n'avez pas accès à Internet, contactez-nous au numéro : 1-855-376-3480 et laissez nous votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que la raison de votre appel. Un de nos agents vous contactera dans les 24 heures. Au nom du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, nous vous remercions de votre collaboration.

Choix

Laissez message

LM

D

==> /FIN

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

==> *STRATE

Choix

aux services d'emplois de l'organisme	11
aux services d'emplois de l'organisme	12
à la mesure au centre de formation	13
à la mesure subvention salariale chez	14
à la mesure contrat d'intégration au travail chez	15
à la mesure contrat d'intégration au travail chez	25
à la mesure subvention entreprises adaptés chez l'organisme	16
à la mesure subvention entreprises adaptés chez l'organisme	26

30	ARGU2
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 2
==> *STRATE	
Choix	
ces services	11
ces services	12
cette mesure	13
cette mesure	14
cette mesure	15
cette mesure	25
cet emploi adapté	16
cet emploi adapté	26

31	ARGU3
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 1
==> *SI((STATUT=11,12,15,51),1,0)	
Choix	
ou sur les prestations que vous recevez.	1

32	LANG
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 2
Langue de l'entrevue	
Choix	
Français	FR D
English	EN

33

ARGUM

Simple

Min = 0 Max = 1 L = 1

Bonjour/bonsoir. J'aimerais parler à <TITRE > <PRENOM > <NOMC >.

Je m'appelle \$I de la maison de Segma Recherche. Nous réalisons présentement une étude pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant des mesures et programmes offerts par Emploi-Québec ou par un organisme communautaire qui aide les personnes à intégrer le marché du travail.

Vous avez probablement reçu récemment une lettre vous invitant à répondre à ce sondage via Internet. Cette lettre s'adressait aux personnes qui ont profité des mesures et programmes offerts par Emploi-Québec ou par un organisme communautaire qui aide les personnes à intégrer le marché du travail.

Dans cette lettre nous vous invitons à répondre à un sondage. Vous avez été choisi(e) au hasard parmi les personnes qui ont participé <ARGU1> entre 2015 et 2016. Le sondage vise à recueillir votre opinion sur <ARGU2> et servira à améliorer les services offerts par Emploi-Québec aux personnes handicapées. (L'étude inclut les personnes ayant vécu des difficultés de santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi)

Nous vous assurons que vos propos sont confidentiels et qu'ils ne seront communiqués ni à l'agent de votre centre local d'emploi, ni à l'organisme par lequel vous avez reçu ces services. Votre décision de participer ou non à cette étude ne peut avoir aucune conséquence sur l'utilisation future d'autres services d'Emploi-Québec <ARGU3>. Le questionnaire peut être rempli entre 15 et 20 minutes et vous êtes invité(e) à répondre au sondage via Internet. Est-ce que ce moyen vous convient?

Choix	
Oui	1
Non	2

34

QA

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

Avez-vous reçu la lettre qui vous invitait à répondre à ce sondage?

Choix	
Oui	1
Non	2

==> QC

35

QB

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

<TITRE > <PRENOM > <NOMC >

Pouvons-nous compter sur votre collaboration afin de remplir le questionnaire dans les 5 prochains jours?

==> +1QA=2 OU ARGUM=2

Choix	
Oui	1
Non	2

==> QC

36		QBO
		Simple , Open Min = 1 Max = 1 L = 2
Pour quelle raison?		
==> +1QA=2		
Choix		
* Le lien ne fonctionnait pas	01	==> QD
* Pas d'Internet	02	==> QD
* Aveugle	03	==> QD
* Pas le temps	04	==> QD
* Pas de ressources pour l'aider	05	==> QD
* Ne sait pas lire	06	==> QD
* Autres, spécifiez	97	O ==> QD
* NSP/NRP	99	==> QD

37		QC
		Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC >		
Nous pouvons vous envoyer la lettre par courriel. Vous aurez alors toutes les instructions pour compléter le sondage sur internet dans les 5 prochains jours. Pourriez-vous me donner votre adresse courriel?		
==> QDQB=2 OU ARGUM=2		
Choix		
Oui	1	
Non	2	==> QD

38		EMAIL
		Simple Min = 1 Max = 1 L = 80
Courriel :		
\$@		

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

2017-06-12 15:27:00

Évaluation des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale réalise présentement une étude au sujet des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées. Vous avez été choisi(e) au hasard parmi les personnes participantes afin de répondre à un sondage visant à recueillir votre opinion sur la mesure ou le programme <MESURE> auquel vous avez participé chez <NOMORG> entre 2015 et 2016. Le sondage portera aussi sur les emplois, en milieu standard ou en milieu adapté, que vous avez occupés durant votre participation et/ou durant l'année qui l'a suivie.

Vous accéderez au sondage à l'adresse électronique suivante. Votre mot de passe est le <NIP>. Lorsque vous aurez accédé au sondage, il vous suffira d'inscrire votre mot de passe à l'endroit indiqué. Le questionnaire peut être rempli en une dizaine de minutes. Toutefois, si vous devez l'interrompre, vous pouvez enregistrer vos réponses et remplir le questionnaire plus tard.

Si vous le jugez utile, vous pouvez aussi demander l'assistance d'une personne de votre entourage pour vous aider à répondre au questionnaire. Vous êtes tout à fait libre de répondre à ce sondage. Nous tenons néanmoins à souligner que votre participation est importante pour améliorer les services d'Emploi-Québec offerts aux personnes handicapées et nous espérons que vous complétiez le sondage d'ici 5 jours.

Nous vous assurons que vos réponses sont confidentielles et qu'en aucun cas, les données analysées ne permettront de vous identifier. Si vous avez des difficultés pour accéder au site ou pour remplir le questionnaire, vous pouvez contacter la firme Segma Recherche au numéro 1 888 759-5453. Pour toutes autres questions sur ce sondage, vous pouvez joindre le Ministère, en contactant Services Québec, au numéro sans frais 1 877 644-4545. Vous devrez sélectionner l'option 1 « Programmes et services du gouvernement du Québec » du menu « Services aux citoyens ». Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

\$SENDMAIL TO= CC=mgirard@unimarketing.ca FROM=sondages@segmarecherche.ca
IMP=NORMAL CT=Html

Choix

Envoi courriel

1

D

==>
SEL98

40			QD
			Simple
			Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC >			
Nous pouvons aussi le compléter ensemble au téléphone dès maintenant, cela prendra 10 minutes ou vous pouvez envoyer le questionnaire par la poste. Pouvons-nous le faire dès maintenant (prendre rendez-vous si ne peut pas tout de suite) *SI REFUS: Nous pouvons vous l'envoyer par la poste est-ce que ce moyen vous convient (si oui: Pouvons-nous être assurés que vous remplirez le questionnaire et que vous nous le retournerez dans le 5 jours de la réception si la réponse est pas certaine ou non mettre refus).			
==> /SEL98QC=1 OU QB=1			
Choix			
En ligne (Internet, Web)	1	==> /SEL98	
En entrevue téléphonique	2		
Par la poste	3	==> /POSTE	
* Je ne veux pas répondre à ce sondage	4	==> /SEL98	

41			QTEL
			Simple
			Min = 1 Max = 1 L = 1
Vous pouvez, si vous le désirez, être aidé(e) par une personne en qui vous avez confiance pour vous aider à répondre au sondage. Voulez-vous être aidé(e) par une personne que vous connaissez ou pouvons-nous débiter l'entrevue maintenant avec vous?			
Choix			
Je veux être aidé(e)	1		
Je veux commencer l'entrevue maintenant	2	==> SECT_I	
* Je ne veux pas répondre à ce sondage	3	==> SEL98	

42			QE
			Simple
			Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC >			
Pouvez-vous nous indiquer si cette personne :			
Choix			
A un lien de parenté avec vous ou est un ami ou un membre de votre entourage	1		
Est une personne provenant d'un organisme avec lequel vous participez à des activités ou vous recevez des services	2		
* NSP/NRP	9		

43			QF
			Simple
			Min = 1 Max = 1 L = 2
Pouvons-nous parler à cette personne maintenant?			
Choix			
Oui	1		
Non	2		
* NSP/NRP	9	==> SECT_I	

44	NOMA
Simple	
Min = 0 Max = 1 L = 80	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC >	
Non de l'aidant	

45	INT02																					
Simple																						
Min = 1 Max = 1 L = 2																						
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >																						
Bonjour/bonsoir. J'aimerais parler à <NOMA >. Je m'appelle \$I de la maison de Segma Recherche. Nous réalisons présentement une étude pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant des mesures et programmes offerts par Emploi-Québec ou par un organisme communautaire qui aide les personnes à intégrer le marché du travail. M/Mme. <NOMC > a probablement reçu récemment une lettre l'invitant à répondre à ce sondage via Internet. M/Mme. <NOMC > a été choisi(e) au hasard parmi les personnes qui ont participé <ARGU1> entre 2015 et 2016. Le sondage vise à recueillir votre opinion sur <ARGU2> et servira à améliorer les services offerts par Emploi-Québec aux personnes handicapées. Nous vous assurons que vos propos sont confidentiels et qu'ils ne seront communiqués ni à l'agent du centre local d'emploi, ni à l'organisme par lequel <NOMC> a reçu ces services. Votre décision de participer ou non à cette étude ne peut avoir aucune conséquence sur l'utilisation future d'autres services d'Emploi-Québec <ARGU3>. Le questionnaire peut être rempli en une dizaine de minutes et vous êtes invité(e) à répondre au sondage via Internet. Est-ce que ce moyen vous convient?																						
<table border="1"> <tr> <th colspan="3">Choix</th> </tr> <tr> <td>Poursuivre maintenant</td> <td>01</td> <td>==> /SECT_I</td> </tr> <tr> <td>En ligne (Internet, Web)</td> <td>WE</td> <td>==> /SEL98</td> </tr> <tr> <td>Par la poste</td> <td>PO</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Je ne veux pas répondre à ce sondage</td> <td>RE</td> <td>==> /SEL98</td> </tr> <tr> <td>Rendez-vous avec aidant</td> <td>RI</td> <td>==> /NOM</td> </tr> <tr> <td>Aidant absent</td> <td>AI</td> <td>==> /NOM</td> </tr> </table>		Choix			Poursuivre maintenant	01	==> /SECT_I	En ligne (Internet, Web)	WE	==> /SEL98	Par la poste	PO		Je ne veux pas répondre à ce sondage	RE	==> /SEL98	Rendez-vous avec aidant	RI	==> /NOM	Aidant absent	AI	==> /NOM
Choix																						
Poursuivre maintenant	01	==> /SECT_I																				
En ligne (Internet, Web)	WE	==> /SEL98																				
Par la poste	PO																					
Je ne veux pas répondre à ce sondage	RE	==> /SEL98																				
Rendez-vous avec aidant	RI	==> /NOM																				
Aidant absent	AI	==> /NOM																				

46	POSTE									
Simple										
Min = 1 Max = 1 L = 1										
Très bien. Je vous rappelle que vous pouvez, si vous le désirez, être aidé(e) par une personne en qui vous avez confiance pour répondre au sondage. Avant de vous quitter, je souhaiterais m'assurer que les renseignements que nous avons concernant votre adresse postale sont exacts. Est-ce bien ... <NOCIV > <RUE > <MUNICIPALITE >, <PROV > <CODEPOS >										
<table border="1"> <tr> <th colspan="3">Choix</th> </tr> <tr> <td>Oui</td> <td>1</td> <td>==> /SEL98</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>2</td> <td></td> </tr> </table>		Choix			Oui	1	==> /SEL98	Non	2	
Choix										
Oui	1	==> /SEL98								
Non	2									

47	MOVNOCIV
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
==> *MST(NOCIV,NNOCIV)	

48	MOVRUE
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 1
==> *MST(RUE,NRUE)	
49	MOVCP
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 1
==> *MST(CP,NCP)	
50	MOVVILLE
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 1
==> *MST(MUNICIPALITE,NVILLE)	
51	MOVPROV
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 1
==> *MST(PROV,NPROV)	
52	MOVCODEP
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 1
==> *MST(CODEPOS,NCODEP)	
53	NNOCIV
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 30
Numéro civique :	
54	NRUE
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
Rue et appartement :	
55	NCP
	Simple
	Min = 0 Max = 1 L = 80
Casier postal :	
56	NVILLE
	Simple
	Min = 1 Max = 1 L = 80
Ville :	

57	NPROV
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
Province :	
Choix	
Québec	QC D

58	NCODEP
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 7	
Code postal:	

59	SEL98
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
\$\$ CO=WE PR=8 IN="QB=1 OU QC=1 OU INT02=WE OU QD=1" ;CO=PO PR=7 IN="QD=3 OU INT02=PO";CO=RE PR=9 IN="QD=4 OU INT02=RE OU QTEL=3";	
Choix	
En ligne (Internet, Web)	WE D
Par la poste	PO D
Je ne veux pas répondre à ce sondage	RE D
Poursuivre entrevue téléphonique	01

60	QWEB
Simple	
Min = 0 Max = 0 L = 0	
Très bien. Je vous rappelle que vous pouvez, si vous le désirez, être aidé(e) par une personne en qui vous avez confiance pour répondre au sondage. L'adresse du site où est hébergé le questionnaire est ... http://na2se.voxco.com/se/1284/MTESS/ et votre code d'accès est: <NIP > . Nous vous demandons de remplir le questionnaire d'ici les 5 prochains jours. Merci et je vous souhaite une bonne journée / soirée.	
==> +1NON SEL98=WE	

61	REFUS
Simple	
Min = 0 Max = 0 L = 0	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
En terminant, nous voulons simplement vous mentionner que c'est le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui nous avait transmis les renseignements nous permettant de vous contacter et de connaître votre participation aux mesures et programmes d'Emploi-Québec.	
==> +1NON SEL98=RE	

62

INT98

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Remercier et terminé

Éliminer -> 3

Selon -> NON SEL98

Choix

En ligne (Internet, Web)	WE	D	==> /FIN
Par la poste	PO	D	==> /FIN
Je ne veux pas répondre à ce sondage	RE	D	==> /FIN
Poursuivre entrevue téléphonique	01		==> /SECT_I

63

INT01

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

<PRENOM> <NOMC > ou aidant:<NOMA >

Choix

Poursuivre l'entrevue	01	D	==> /NOMC
Occupé	OC	N	==> /FIN
Pas de réponse	PR		==> /FIN
Anglophone absent/rendez-vous	AA		==> /NOM
Boîte vocale	BV	N	==> /FIN
Absent	AB		==> /NOM
Rendez-vous	RA		==> /NOM
Absence prolongée	AP		==> /FIN
Refus	RE	N	
Refus occupé	RO	N	==> /FIN
Refus pas de réponse	RP	N	==> /FIN
Rendez-vous, refus	RF	N	==> /NOM
Premier refus	R1		
Deuxième refus	R2		
Troisième refus	R3		
Anglais	AN		==> /FIN
Impossible à joindre	IJ	I	==> /FIN
Non Résidentiel, FAX	NR		==> /FIN
Non éligible (siège social, à l'extérieur du Québec, entreprise fermée)	NE		==> /FIN
Problème de langue	PL		==> /FIN
Incapacité de répondre	IR		==> /FIN
Déménagé	DE		==> /FIN
Duplicata	DU		==> /FIN
Mauvais numéro	MN		==> /FIN

64		SECT_I
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
SECTION I		
==> /SECT_IISinon ==> /+1STRATE<>11		

65		Q2A1
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Pour débiter, j'aimerais discuter de votre participation aux services d'emplois de l'organisme <NOMORG> qui a débuté en <DATDEB>.		
Lors de votre participation, avez-vous discuté avec l'intervenant de cet organisme des difficultés liées à votre santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi?		
Note : Il peut s'agir de difficultés à voir, à entendre, à parler ou à se faire comprendre, à marcher ou à se déplacer, à soulever ou à transporter des objets, à respirer, à apprendre, à faire face au stress, un état d'épuisement ou de fatigue chronique, etc		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

66		Q2A2
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Selon vous, les activités auxquelles vous avez participé étaient-elles adaptées aux difficultés liées à votre santé?		
* (ne pas lire les choix)		
Choix		
* Oui, parfaitement adaptées	1	
* Oui, partiellement adaptées	2	
* Non, aucunement adaptées	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

67		Q2A3
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Avez-vous reçu de l'encouragement dans vos démarches de la part de l'intervenant de l'organisme <NOMORG>?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

68	Q2A4
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Vous sentez-vous davantage capable de vous chercher un emploi depuis que vous avez réalisé ces activités?	
* (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, je me sens plus capable	1
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2
* Non, je ne me sens pas plus capable	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

69	Q2A5
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Vous sentez-vous davantage capable d'obtenir un emploi depuis que vous avez réalisé ces activités?	
* (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, je me sens plus capable	1
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2
* Non, je ne me sens pas plus capable	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

70	SECT_II
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
SECTION II	
==> /SECT_IIISinon ==> /+1STRATE<>12	

71	Q2B1
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Pour débiter, j'aimerais discuter de votre participation aux Projets de préparation à l'emploi de l'organisme <NOMORG> qui ont débuté en <DATDEB>.	
Lors de votre participation, avez-vous discuté avec l'intervenant de cet organisme des difficultés liées à votre santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi?	
Note : Il peut s'agir de difficultés à voir, à entendre, à parler ou à se faire comprendre, à marcher ou à se déplacer, à soulever ou à transporter des objets, à respirer, à apprendre, à faire face au stress, un état d'épuisement ou de fatigue chronique, etc.	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

72		Q2B2
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Selon vous, les activités auxquelles vous avez participé étaient-elles adaptées aux difficultés liées à votre santé?		
* (ne pas lire les choix)		
Choix		
* Oui, parfaitement adaptées	1	
* Oui, partiellement adaptées	2	
* Non, aucunement adaptées	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

73		Q2B3A
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Avez-vous suivi des cours ou des ateliers (durant quelques jours ou quelques heures) pour apprendre de nouvelles tâches pour vous aider à obtenir un emploi?		
Il s'agit ici de mise à niveau ou de cours d'appoint avant d'occuper un nouvel emploi; il ne s'agit pas d'une formation académique générale ou professionnelle donnée par une institution d'enseignement		
==> +1VALMESURE=1		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

74		Q2B3B
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Avez-vous appris de nouvelles tâches dans cet emploi?		
==> +1VALMESURE<>1		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

75		Q2B4
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Avez-vous reçu de l'encouragement dans vos démarches de la part de l'intervenant de l'organisme <NOMORG>?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

76	Q2B5
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Vous sentez-vous davantage capable d'obtenir un emploi depuis que vous avez réalisé ces activités? * (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, je me sens plus capable	1
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2
* Non, je ne me sens pas plus capable	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

77	SECT_III
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
SECTION III ==> /SECT_IVSinon ==> /+1STRATE<>13	

78	Q2C1
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Pour débiter, j'aimerais discuter de votre participation à la formation <MESURE> qui a débuté en <DATDEB> au centre de formation <NOMORG>.	
Lors de votre participation, avez-vous discuté avec l'intervenant du centre de formation des difficultés liées à votre santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi ou au succès d'une formation?	
Note : Il peut s'agir de difficultés à voir, à entendre, à parler ou à se faire comprendre, à marcher ou à se déplacer, à soulever ou à transporter des objets, à respirer, à apprendre, à faire face au stress, un état d'épuisement ou de fatigue chronique, etc.	
Choix	
Oui, difficultés par rapport au travail	1
Oui, difficultés par rapport à la formation	2
Oui, difficultés par rapport au travail et à la formation	3
Non, aucune discussion sur les difficultés par rapport au travail ou à la formation	4
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

79		Q2C2
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Selon vous, les activités de formation auxquelles vous avez participé étaient-elles adaptées aux difficultés liées à votre santé?		
* (ne pas lire les choix)		
Choix		
* Oui, parfaitement adaptées	1	
* Oui, partiellement adaptées	2	
* Non, aucunement adaptées	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

80		Q2C3
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Avez-vous reçu de l'encouragement dans vos démarches de la part de l'intervenant désigné du centre de formation?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

81		Q2C4
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Lors de ces activités de formation, avez-vous réalisé des apprentissages (appris des choses) pouvant vous aider à obtenir un emploi?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

82		Q2C5
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
À la suite de cette formation, avez-vous obtenu une attestation d'études, un certificat ou un diplôme?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

83	Q2C6
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Vous sentez-vous davantage capable d'obtenir un emploi depuis que vous avez réalisé cette formation?	
* (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, je me sens plus capable	1
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2
* Non, je ne me sens pas plus capable	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

84	SECT_IV
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
SECTION IV	
==> /SECT_VSinon ==> /+1STRATE<>14	

85	Q2D1
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
2017-05-19 17:33:00	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Pour débiter, j'aimerais discuter de votre participation à la mesure Subvention salariale chez <NOMORG> qui a débuté en <DATDEB>.	
Lors de votre participation, avez-vous discuté avec la personne responsable de votre intégration dans l'entreprise des difficultés liées à votre santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi?	
Note : Il peut s'agir de difficultés à voir, à entendre, à parler ou à se faire comprendre, à marcher ou à se déplacer, à soulever ou à transporter des objets, à respirer, à apprendre, à faire face au stress, un état d'épuisement ou de fatigue chronique, etc.	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

86	Q2D2_A1
Simple	
Min = 0 Max = 1 L = 80	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
J'aimerais que vous me décriviez votre emploi chez <NOMORG>. J'aurais besoin du nom de ce métier ou de cette profession, la description des principales tâches rattachées à cet emploi et le type d'entreprise.	
Métier :	

87	Q2D2_A2
Simple , Open	
Min = 0 Max = 1 L = 2	
Tâches :	
Choix	
Tâches :	97 DOI

88	Q2D2_A3
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 80	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Type d'entreprise :	

89	Q2D3
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Occupez-vous toujours cet emploi actuellement?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

90	CALTEMPV
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul du temps du verbe	
==> *SI((Q2D3=1),1,2)	
Choix	
est	1
était	2

91	CALTEMPV_1
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
==> *SI((Q2D3=1),1,2)	
Choix	
Est	1
Était	2

92	Q2D4
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Selon vous, votre emploi chez <NOMORG> <CALTEMPV>-il adapté aux difficultés liées à votre santé? * (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, parfaitement adapté	1
* Oui, partiellement adapté	2
* Non, aucunement adapté	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

93	Q2D5
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV> directement, indirectement ou pas du tout relié à vos études ou à votre formation?	
Choix	
Directement relié	1
Indirectement relié	2
Pas du tout relié	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

94	CALTEMPV_2
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA > Calcul du temps du verbe ==> *SI((Q2D3=1),1,2)	
Choix	
Êtes	1
Étiez	2

95	Q2D6
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA > <CALTEMPV_2>-vous plutôt satisfait ou plutôt insatisfait de votre emploi chez <NOMORG>?	
Choix	
Plutôt satisfait	1
Plutôt insatisfait	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

96	CALTEMPV_3
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul du temps du verbe ==> *SI((Q2D3=1),1,2)	
Choix	
correspond	1
correspondait	2

97	Q2D7
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_3> au genre d'emploi que vous souhaitiez obtenir?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

98	CALTEMPV_4
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul du temps du verbe ==> *SI((Q2D3=1),1,2)	
Choix	
a	1
avait	2

99	Q2D8
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Votre employeur <NOMORG> <CALTEMPV_4>-il désigné quelqu'un de l'entreprise pour vous aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

100	Q2D9
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Durant votre emploi, avez-vous amélioré votre capacité à accomplir les tâches que vous aviez en début d'emploi?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

101	Q2D10
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Au cours de votre emploi chez <NOMORG>, a-t-on modifié les tâches que vous aviez à accomplir en début d'emploi?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

102	Q2D11
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Selon vous, ces nouvelles tâches ont-elles entraîné une augmentation de vos responsabilités?	
==> +1NON Q2D10=1	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

103	Q2D12
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Avez-vous reçu de l'encouragement dans vos démarches de la part de la personne responsable de votre intégration dans l'entreprise <NOMORG>?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

104	Q2D13
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Vous sentez-vous davantage capable d'obtenir un emploi depuis que vous avez occupé cet emploi?	
* (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, je me sens plus capable	1
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2
* Non, je ne me sens pas plus capable	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

105		SECT_V
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
SECTION V		
==> /SECT_VISinon ==> /+1STRATE<>15 ET STRATE<>25		

106		Q2E1
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
		2017-05-19 17:34:00
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Pour débiter, j'aimerais discuter de votre participation au Contrat d'intégration au travail chez <NOMORG> qui a débuté en <DATDEB>.		
Lors de votre participation, avez-vous discuté avec la personne responsable de votre intégration dans l'organisme des difficultés liées à votre santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi?		
Note : Il peut s'agir de difficultés à voir, à entendre, à parler ou à se faire comprendre, à marcher ou à se déplacer, à soulever ou à transporter des objets, à respirer, à apprendre, à faire face au stress, un état d'épuisement ou de fatigue chronique, etc.		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
Oui, lors du renouvellement	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

107		Q2E2_A1
		Simple
		Min = 0 Max = 1 L = 80
J'aimerais que vous me décriviez votre emploi chez <NOMORG>. J'aurais besoin du nom de ce métier ou de cette profession, la description des principales tâches rattachées à cet emploi et le type d'entreprise.		
Métier :		

108		Q2E2_A2
		Simple , Open
		Min = 0 Max = 1 L = 2
Tâches :		
Choix		
Tâches :	97	DOI

109		Q2E2_A3
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 80
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Type d'entreprise :		

110		Q2E3
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Occupez-vous toujours cet emploi actuellement?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

111		CALTEMPV_5
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2E3=1),1,2)		
Choix		
est	1	
était	2	

112		CALTEMPV_6
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2E3=1),1,2)		
Choix		
Êtes	1	
Étiez	2	

113		CALTEMPV_7
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2E3=1),1,2)		
Choix		
correspond	1	
correspondait	2	

114	CALTEMPV_8
Simple Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul du temps du verbe ==> *SI((Q2E3=1),1,2)	
Choix	
a	1
avait	2

115	Q2E4
Simple Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA > Selon vous, votre emploi chez <NOMORG> <CALTEMPV_5>-il adapté aux difficultés liées à votre santé? * (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, parfaitement adapté	1
* Oui, partiellement adapté	2
* Non, aucunement adapté	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

116	Q2E5
Simple Min = 1 Max = 1 L = 1	
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_5> directement, indirectement ou pas du tout relié à vos études ou à votre formation?	
Choix	
Directement relié	1
Indirectement relié	2
Pas du tout relié	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

117	Q2E6
Simple Min = 1 Max = 1 L = 1	
<CALTEMPV_6>-vous plutôt satisfait ou plutôt insatisfait de votre emploi chez <NOMORG>?	
Choix	
Plutôt satisfait	1
Plutôt insatisfait	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

118		Q2E7
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_7> au genre d'emploi que vous souhaitiez obtenir?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

119		Q2E8
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Votre employeur <NOMORG> <CALTEMPV_8>-il désigné quelqu'un de l'organisme pour vous aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

120		Q2E9
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Durant votre emploi, avez-vous amélioré votre capacité à accomplir les tâches que vous aviez en début d'emploi?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

121		Q2E10
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Au cours de votre emploi chez <NOMORG>, a-t-on modifié les tâches que vous aviez à accomplir en début d'emploi?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

122		Q2E11
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Selon vous, ces nouvelles tâches ont-elles entraîné une augmentation de vos responsabilités?		
==> +1NON Q2E10=1		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sait pas / ne me souviens pas	9	

123		Q2E12
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Avez-vous reçu de l'encouragement dans vos démarches de la part de la personne responsable de votre intégration dans l'organisme <NOMORG>?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

124		Q2E13
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Vous sentez-vous davantage capable d'obtenir un emploi depuis que vous avez occupé cet emploi?		
* (ne pas lire les choix)		
Choix		
* Oui, je me sens plus capable	1	
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2	
* Non, je ne me sens pas plus capable	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

125		SECT_VI
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
SECTION VI		
==> /SECT_VII Sinon ==> /+1STRATE<>16 ET STRATE<>26		

126		Q2F1										
		Simple										
		Min = 1 Max = 1 L = 1										
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >												
Pour débiter, j'aimerais discuter de votre participation à la mesure subvention aux entreprises adaptées chez l'organisme <NOMORG> qui a débuté en <DATDEB>. Lors de votre participation, avez-vous discuté avec la personne responsable de votre intégration dans l'entreprise des difficultés liées à votre santé susceptibles de nuire à l'occupation d'un emploi? Note : Il peut s'agir de difficultés à voir, à entendre, à parler ou à se faire comprendre, à marcher ou à se déplacer, à soulever ou à transporter des objets, à respirer, à apprendre, à faire face au stress, un état d'épuisement ou de fatigue chronique, etc.												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #4f81bd; color: white;">Choix</th> </tr> <tr> <td>Oui</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Oui, lors du renouvellement</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>* Ne sais pas / ne me souviens pas</td> <td style="text-align: center;">9</td> </tr> </table>			Choix		Oui	1	Non	2	Oui, lors du renouvellement	3	* Ne sais pas / ne me souviens pas	9
Choix												
Oui	1											
Non	2											
Oui, lors du renouvellement	3											
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9											

127		Q2F2_A1
		Simple
		Min = 0 Max = 1 L = 80
J'aimerais que vous me décriviez votre emploi chez <NOMORG>. J'aurais besoin du nom de ce métier ou de cette profession, la description des principales tâches rattachées à cet emploi et le type d'entreprise. Métier :		

128		Q2F2_A2				
		Simple , Open				
		Min = 0 Max = 1 L = 2				
Tâches :						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #4f81bd; color: white;">Choix</th> </tr> <tr> <td>{font size="3"}{b}Tâches :{/b}{/font}</td> <td style="text-align: center;">97 DOI</td> </tr> </table>			Choix		{font size="3"}{b}Tâches :{/b}{/font}	97 DOI
Choix						
{font size="3"}{b}Tâches :{/b}{/font}	97 DOI					

129		Q2F2_A3
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 80
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Type d'entreprise :		

130		Q2F3
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Occupez-vous toujours cet emploi actuellement?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

131		CALTEMPV_9
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2F3=1),1,2)		
Choix		
est	1	
était	2	

132		CALTEMPV_10
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2F3=1),1,2)		
Choix		
Êtes	1	
Étiez	2	

133		CALTEMPV_11
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2F3=1),1,2)		
Choix		
correspond	1	
correspondait	2	

134		CALTEMPV_12
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul du temps du verbe		
==> *SI((Q2F3=1),1,2)		
Choix		
a	1	
avait	2	

135		Q2F4
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Selon vous, votre emploi chez <NOMORG> <CALTEMPV_9>-il adapté aux difficultés liées à votre santé?		
* (ne pas lire les choix)		
Choix		
* Oui, parfaitement adapté	1	
* Oui, partiellement adapté	2	
* Non, aucunement adapté	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

136		Q2F5
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_9> directement, indirectement ou pas du tout relié à vos études ou à votre formation?		
Choix		
Directement relié	1	
Indirectement relié	2	
Pas du tout relié	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

137		Q2F6
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<CALTEMPV_10>-vous plutôt satisfait ou plutôt insatisfait de votre emploi chez <NOMORG>?		
Choix		
Plutôt satisfait	1	
Plutôt insatisfait	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

138		Q2F7
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_11> au genre d'emploi que vous souhaitiez obtenir?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

139		Q2F8
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Votre employeur <NOMORG> <CALTEMPV_12>-il désigné quelqu'un de l'entreprise pour vous aider dans l'apprentissage des tâches à accomplir?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

140		Q2F9
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Durant votre emploi chez <NOMORG>, avez-vous amélioré votre capacité à accomplir les tâches que vous aviez en début d'emploi?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sait pas / ne me souviens pas	9	

141		Q2F10
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Au cours de l'emploi dans l'entreprise <NOMORG>, a-t-on modifié les tâches que vous aviez à accomplir en début d'emploi?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

142		Q2F11
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Selon vous, ces nouvelles tâches ont-elles entraîné une augmentation de vos responsabilités?		
==> +1NON Q2F10=1		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

143	Q2F12
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Avez-vous reçu de l'encouragement dans vos démarches de la part de la personne responsable de votre intégration dans l'organisme <NOMORG>?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

144	Q2F13
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Vous sentez-vous davantage capable d'obtenir un emploi depuis que vous avez occupé cet emploi?	
* (ne pas lire les choix)	
Choix	
* Oui, je me sens plus capable	1
* Oui, je me sens plus capable, mais pas tout seul, j'ai encore besoin d'aide	2
* Non, je ne me sens pas plus capable	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

145	SECT_VII
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
SECTION VII ==> /SECT_VIIISinon ==> /+1(STRATE=25 OU STRATE=26)	

146	Q3A
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Durant les <NBSEM> semaines qui ont suivi votre participation à la mesure <MESURE>, soit de <DATFIN> à <DATFIN12>, avez-vous occupé au moins un emploi standard?	
Note : Un emploi standard signifie un emploi avec une paie ou un salaire qui n'est pas un emploi tel ... - un emploi avec un contrat d'intégration au travail (CIT), - un emploi avec une subvention salariale (SSAL) - un emploi adapté subventionné par le programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA) - un emploi subventionné par un autre ministère ou organisme comme un emploi dans un plateau de travail, un centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) ou intellectuelle (CRDI).	
==> Q3U(STRATE=25 OU STRATE=26) ET (Q2E3<>1 ET Q2F3<>1)	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

147	Q3B
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
Toujours de <DATFIN> à <DATFIN12>, combien d'emplois standards avez-vous occupé durant cette période?	
==> +1Q3A<>1	
Choix	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	00

148	Q3C
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
Sur les <NBSEM> semaines de <DATFIN> à <DATFIN12>, combien de semaines avez-vous été en emploi standard (total des semaines de tous les emplois si plusieurs emplois)?	
==> +1Q3A<>1	
Choix	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99

149	Q3D
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Durant la période suivant votre participation à la mesure <MESURE>, soit de <DATFIN> à <DATFIN12>, avez-vous occupé au moins un emploi non standard?	
Note : Un emploi non standard tel ...	
- un emploi avec un contrat d'intégration au travail (CIT), - un emploi avec une subvention salariale (SSAL) - un emploi adapté subventionné par le programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA) - un emploi subventionné par un autre ministère ou organisme comme un emploi dans un plateau de travail, un centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) ou intellectuelle (CRDI).	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

150	Q3E
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
Toujours de <DATFIN> à <DATFIN12>, combien d'emplois non standards avez-vous occupé durant cette période?	
==> +1Q3D<>1	
Choix	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	00

151	Q3F
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
Sur les <NBSEM> semaines de <DATFIN> à <DATFIN12>, combien de semaines avez-vous été en emploi non standard (total des semaines de tous les emplois subventionnés si plusieurs emplois)? ==> +1Q3D<>1	
Choix	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99

152	Q3F_2	
Simple		
Min = 1 Max = 1 L = 1		
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA > Sur les <NBSEM> semaines de <DATFIN> à <DATFIN12>, avez-vous occupé deux emplois en même temps? ==> LIBQ3GNON (Q3C<>99 ET Q3F<>99 ET Q3C+Q3F>52)		
Choix		
Oui	1	==>
Non	2	LIBQ3G
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

153	VAL_Q3F	
Simple		
Min = 1 Max = 1 L = 1		
Vous avez répondu avoir occupé <Q3E> emplois non standards durant <Q3F> semaines et <Q3B> emplois standards durant <Q3C> semaines. Vous ne pouvez pas avoir travaillé plus de 52 semaines de <DATFIN> à <DATFIN12>. Veuillez corriger vos réponses S.V.P. ==> +1NON (Q3A=1 ET Q3D=1 ET (Q3C<>99 ET Q3F<>99 ET Q3C+Q3F>52))		
Choix		
Allez à Q3C	1	DI ==> Q3C

154	LIBQ3G
Simple	
Calcul libelle Q3G ==> *SI((Q3B+Q3E>1),1,2)	
Choix	
Les questions suivantes concernent l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps entre et	1
Les questions suivantes concernent l'emploi que vous avez occupé entre et	2

155	Q3G_A1
Simple	
Min = 0 Max = 1 L = 80	
<LIBQ3G > J'aimerais que vous me décriviez cet emploi. J'aurais besoin du nom de ce métier ou de cette profession, la description des principales tâches rattachées à cet emploi et le type d'entreprise. Métier : ==> Q3UQ3A<>1 ET Q3D<>1	

156		Q3G_A2	
		Simple , Open	
		Min = 0 Max = 1 L = 2	
Tâches :			
Choix			
Tâches : }		97	DOI

157		Q3G_A3	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 80	
Type d'entreprise :			

158		Q3H	
		Simple	
		Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >			
Occupez-vous encore cet emploi actuellement?			

Choix			
Oui	1	==> CALTEMPV_13	
Non	2		
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	==> CALTEMPV_13	

159		Q3I	
		Multiple , Open	
		Min = 1 Max = 10 L = 2	
Pourquoi n'occupez-vous plus cet emploi?			
* (ne pas lire les choix)			
Choix			
* Détérioration de l'état de santé, perte de capacité; rechute de la maladie, aggravation de la maladie, nouveaux problèmes de santé	01		
* Emploi mal adapté aux difficultés de la personne; accès du lieu; poste de travail (ou de formation) mal ou peu adapté; manque d'adaptation des moyens de communication selon le handicap; manque de services pour personnes handicapées	02		
* Coûts de transport ou transport adapté trop élevé; absence ou problème de transport; lieu de participation trop éloigné du lieu de la résidence	03		
* En attente d'un emploi promis ou d'un rappel d'un emploi; ai trouvé un emploi; était déjà en emploi	04		
* Obligations parentales, prendre soin d'un parent, gardiennage; en congé de maternité	05		
* Aux études ou en formation	06		
* Problèmes d'intégration au groupe; difficultés interpersonnelles; problèmes relationnels	07		
* Manque d'intérêt	08		
* Mise à pied; fermeture, faillite	09		
* Autre raison (précisez):	97	O	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99	X	

160	CALTEMPV_13
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul temps de verbe ==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
agit	1
agissait	2

161	CALTEMPV_132
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA > ==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
Agit	1
Agissait	2

162	CALTEMPV_14
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul temps de verbe ==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
tient	1
tenait	2

163	CALTEMPV_15
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Calcul temps de verbe ==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
permet	1
permettait	2

164	CALTEMPV_16
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > Calcul temps de verbe ==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
est	1
était	2

165	CALTEMPV_17
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul temps de verbe	
==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
Êtes	1
Étiez	2

166	CALTEMPV_18
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul temps de verbe	
==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
travaillez-vous	1
avez-vous travaillé	2

167	CALTEMPV_19
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC >	
Calcul temps de verbe	
==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
avez	1
aviez	2

	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul temps de verbe	
==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
correspond	1
correspondait	2

169	CALTEMPV_21
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Calcul temps de verbe	
==> *SI((Q3H=1),1,2)	
Choix	
a	1
avait	2

170		Q3J
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Concernant votre emploi chez <Q3G_A3>, s'<CALTEMPV_13>-il d'un emploi ...		
Choix		
offert dans le cadre d'un programme de subvention tel un Contrat d'intégration au travail (CIT)	1	
un emploi adapté subventionné par le programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA)	2	
subventionné par une subvention salariale d'Emploi-Québec (SSAL)	3	
subventionné par un autre organisme tels les plateaux de travail d'un centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) ou intellectuelle (CRDI)	4	
standard, c'est-à-dire sans subvention	5	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

171		Q3K
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
S'<CALTEMPV_13>-il d'un emploi qui <CALTEMPV_14> compte des difficultés liées à votre santé?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

172		Q3L
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 6
Croyez-vous que cet emploi vous <CALTEMPV_15> d'utiliser vos capacités?		
Choix		
Beaucoup	1	
Peu	2	
Trop : C'est-à-dire que l'emploi est trop difficile pour vous, pour vos capacités	3	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

173		Q3M
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Croyez-vous que cet emploi vous <CALTEMPV_15> de vous sentir accepté et considéré de la part de vos collègues de travail?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

174		Q3N
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
S'<CALTEMPV_13>-il d'un emploi temporaire, c'est-à-dire avec une date de fin connue?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

175		Q3O
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
S'<CALTEMPV_13>-il d'un emploi saisonnier, c'est-à-dire un emploi qui dure moins d'un an et qui est disponible à la même époque chaque année?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

176		Q3P
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 2
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
En moyenne, combien d'heures par semaine <CALTEMPV_18> dans cet emploi? (en cas d'incertitude, donnez une approximation)		
Choix		
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99	

177	Q3Q
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_16> directement, indirectement ou pas du tout relié à vos études ou à votre formation?	
Choix	
Directement relié	1
Indirectement relié	2
Pas du tout relié	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

178	Q3R
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<CALTEMPV_17>-vous plutôt satisfait ou plutôt insatisfait de cet emploi?	
Choix	
Plutôt satisfait	1
Plutôt insatisfait	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

179	Q3S
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Est-ce que cet emploi <CALTEMPV_20> au genre d'emploi que vous souhaitiez obtenir?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

180	Q3T
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
En général, lorsque vous <CALTEMPV_19> besoin d'aide dans votre travail, est-ce qu'il y <CALTEMPV_21> quelqu'un pour vous aider?	
Choix	
Oui	1
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

181	SQ3U
Simple	
Min = 0 Max = 0 L = 0	
==> Q3XSinon ==> +1Q3H=1	

182	Q3U
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >	
Actuellement occupez-vous un emploi standard, un emploi subventionné ou êtes-vous sans emploi?	
Note : Un emploi standard est un emploi avec paie ou salaire. Un emploi non standard est un emploi tel : - un emploi avec un contrat d'intégration au travail (CIT), - un emploi avec une subvention salariale (SSAL) - un emploi adapté subventionné par le programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA) - un emploi dans un plateau de travail, un centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) ou intellectuelle (CRDI).	
==> +1Q2D3=1 OU Q2E3=1 OU Q2F3=1	
Choix	
emploi standard	1 ==> Q3X
emploi subventionné	2 ==> Q3X
sans emploi	3
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9

183	SSECTVIII
Simple	
Min = 0 Max = 0 L = 0	
Saut vers SECTION VIII	
==> SECT_VIIISinon ==> +1(STRATE=25 OU STRATE=26) ET (Q2E3<>1 ET Q2F3<>1)	

184	Q3V
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 1	
<TITRE > <PRENOM > <NOMC >	
Toujours durant la période de <DATFIN> à <DATFIN12>, avez-vous été à la recherche d'un emploi?	
==> Q3XQ3C+Q3F>=52 OU STRATE=25 OU STRATE=26	
Choix	
Oui	1 ==> Q3X
Non	2
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9 ==> Q3X

185		Q3W	
Simple , Open			
Min = 1 Max = 1 L = 2			
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >			
Pour quelle raison principale n'avez-vous pas été à la recherche d'un emploi durant cette période?			
* (ne pas lire les choix)			
Choix			
* Je ne pense pas que je suis capable d'occuper un emploi, de participer à une mesure ou d'entreprendre des démarches vers l'emploi	01		
* Détérioration de l'état de santé, perte de capacité	02		
* Déménagement	03		
* Emploi mal adapté aux difficultés de la personne	04		
* Problèmes de transport (coûts, manque de transport adapté, etc.)	05		
* Aucune expérience de travail	06		
* En attente d'un emploi promis ou d'un rappel d'un emploi; j'ai trouvé un emploi; déjà en emploi; emploi saisonnier	07		
* Obligations parentales, prendre soin d'un parent, gardiennage; congé de maternité	08		
* Aux études ou en formation	09		
* Manque d'intérêt	10		
* Autre (précisez):	97	O	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99	X	

186		Q3X	
Simple			
Min = 1 Max = 1 L = 1			
Toujours durant la période de <DATFIN> à <DATFIN12>, avez-vous été aux études ou en formation?			
Choix			
Oui	1		
Non	2	==>	Q3AB
Ne sais pas / ne me souviens pas	9	==>	Q3AB

187		Q3Y	
Simple			
Min = 1 Max = 1 L = 2			
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >			
Sur les <nbsem> semaines de <DATFIN> à <DATFIN12>, combien de semaines avez-vous été aux études ou en formation (total des semaines de toutes les formations si plusieurs formations)?			
Choix			
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99		

188		Q3Z
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
À la suite de ces études ou formations, avez-vous obtenu un diplôme, un certificat ou une attestation d'études?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

189		Q3AA
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Actuellement, êtes-vous aux études ou en formation?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

190		Q3AB
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Entre <DATFIN> et <DATFIN12>, avez-vous reçu des prestations d'assurance-emploi (assurance-chômage)?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	==> Q3AD
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	==> Q3AD

191		Q3AC
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 2
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Sur ces <nbsem> semaines de <DATFIN> à <DATFIN12>, durant combien de semaines avez-vous reçu des prestations d'assurance-emploi (assurance-chômage)?		
Choix		
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99	

192		Q3AD
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
Actuellement, recevez-vous des prestations d'assurance-emploi (assurance-chômage)?		
Choix		
Oui	1	
Non	2	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	9	

193		SECT_VIII
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
SECTION VIII		
==> /+1Sinon ==> /+11 > 0		

194		CALQ4A
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 6
==> *SI((DATDEB		
Choix		
	1	
avril 2015	2	

195		Q4A_A1
		Simple
		Min = 1 Max = 1 L = 1
<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >		
Si vous comparez votre situation actuelle à la situation que vous viviez à la même époque il y a deux ans, soit en mai 2015, diriez-vous que pour chacun des aspects suivants celui-ci s'est amélioré, s'est détérioré ou n'a pas changé.		
Votre vie familiale		
==> Serie		
Choix		
s'est amélioré	1	
s'est détérioré/Pire	2	
n'a pas changé	3	
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9	

196

Q4A_A2

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

Si vous comparez votre situation actuelle à la situation que vous viviez à la même époque il y a deux ans, soit en mai 2015, diriez-vous que pour chacun des aspects suivants celui-ci s'est amélioré, s'est détérioré ou n'a pas changé.

Votre confiance en vous

==> Serie

Choix	
s'est amélioré	1
s'est détérioré/Pire	2
n'a pas changé	3
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

197

Q4A_A3

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

Si vous comparez votre situation actuelle à la situation que vous viviez à la même époque il y a deux ans, soit en mai 2015, diriez-vous que pour chacun des aspects suivants celui-ci s'est amélioré, s'est détérioré ou n'a pas changé.

Votre situation économique

==> Serie

Choix	
s'est amélioré	1
s'est détérioré/Pire	2
n'a pas changé	3
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

198

Q4A_A4

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >

Si vous comparez votre situation actuelle à la situation que vous viviez à la même époque il y a deux ans, soit en mai 2015, diriez-vous que pour chacun des aspects suivants celui-ci s'est amélioré, s'est détérioré ou n'a pas changé?

Votre motivation à trouver du travail ou à continuer à travailler

==> Serie

Choix	
s'est amélioré	1
s'est détérioré/Pire	2
n'a pas changé	3
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

199

Q4A_A5

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

Si vous comparez votre situation actuelle à la situation que vous viviez à la même époque il y a deux ans, soit en mai 2015, diriez-vous que pour chacun des aspects suivants celui-ci s'est amélioré, s'est détérioré ou n'a pas changé.

Votre motivation à améliorer votre formation, vos apprentissages par rapport au travail

==> Serie

Choix	
s'est amélioré	1
s'est détérioré/Pire	2
n'a pas changé	3
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

200 **TERM2**

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

CALCUL TEMPS PERMETTRE

==> *SI(((STRATE=25 OR STRATE=26) AND (Q2F3<>1 ET Q2E3<>1)),0,1)

Choix	
vous permet	0
vous a permis	1

201 **Q4B_A1**

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >

Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec les énoncés suivants :

Votre participation <TERM2> de briser l'isolement, de rencontrer des gens

==> Serie

Choix	
Plutôt d'accord	1
Plutôt en désaccord	2
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

202 **Q4B_A2**

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec les énoncés suivants :

Votre participation <TERM2> d'améliorer vos connaissances d'un métier

==> Serie

Choix	
Plutôt d'accord	1
Plutôt en désaccord	2
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

203 **Q4B_A3**

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec les énoncés suivants :

Votre participation <TERM2> de développer votre sens des responsabilités

==> Serie

Choix	
Plutôt d'accord	1
Plutôt en désaccord	2
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

204

Q4B_A4

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >

Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec les énoncés suivants :

Votre participation <TERM2> de développer votre autonomie au travail

==> Serie

Choix	
Plutôt d'accord	1
Plutôt en désaccord	2
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

205

Q4B_A5

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec les énoncés suivants :

Votre participation <TERM2> de développer des méthodes de travail

==> Serie

Choix	
Plutôt d'accord	1
Plutôt en désaccord	2
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

206

Q4B_A6

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec les énoncés suivants :

Votre participation <TERM2> d'améliorer vos chances de trouver un emploi

==> Serie

Choix	
Plutôt d'accord	1
Plutôt en désaccord	2
* Ne sais pas, ne me souviens pas	9

207

SECT_IX

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 1

SECTION IX

==> /+1Sinon ==> /+11 > 0

208

Q5A

Simple , Open

Min = 1 Max = 1 L = 2

<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >

Quel est le plus haut degré de scolarité que vous ayez atteint jusqu'à présent en incluant la formation professionnelle et formation générale?

(* Lire les choix seulement au besoin)

Choix		
Cours primaire	01	
Secondaire général non complété (sans diplôme, ni équivalent du sec 5)	02	
Secondaire 5 (diplôme ou équivalent du sec 5)	03	
Formation professionnelle (non complétée)	04	
Formation professionnelle (complétée)	05	
Cégep (sans diplôme)	06	
Cégep 2 (diplôme général)	07	
Cégep 3 (diplôme technique)	08	
Université en partie ou certificat	09	
Université avec baccalauréat ou plus	10	
Scolarité de pays étranger, en attente d'équivalence du ministère de l'Éducation (précisez:)	11	O
École spéciale (précisez):	12	O
* AUTRE (précisez):	97	O
* NE SAIS PAS / NE ME SOUVIENS PAS	99	

209

Q5B

Simple , Open

Min = 1 Max = 1 L = 2

Actuellement, est-ce que vous vivez ...?

Choix		
Seul(e)	01	
Seul(e) avec un ou plusieurs enfants	02	
En couple sans enfant	03	
En couple avec un ou plusieurs enfants	04	
Vous partagez le logement avec des amis et vous n'avez pas d'enfants	05	
Vous partagez le logement avec des amis et vous avez un ou plusieurs enfants	06	
Vous vivez chez vos parents (mère, père) et vous n'avez pas d'enfants	07	
Vous vivez chez vos parents (mère, père) et vous avez un ou plusieurs enfants	08	
* Autre (précisez):	97	O
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99	

210

Q5C

Simple

Min = 1 Max = 1 L = 2

Dans quel groupe parmi les suivants se situait votre niveau de revenu personnel total avant impôt au cours de la dernière année, soit entre janvier 2016 et décembre 2016 (toutes sources de revenus incluses)?

Choix		
Aucun revenu personnel	00	
Moins de 10 000\$	01	
10 000\$ à 14 999\$	02	
15 000\$ à 19 999\$	03	
20 000\$ à 24 999\$	04	
25 000\$ à 29 999\$	05	
30 000\$ à 34 999\$	06	
35 000\$ à 39 999\$	07	
40 000\$ et plus	08	
* Mon seul revenu est l'aide sociale (le bien-être)	09	
* Ne sais pas / ne me souviens pas	99	

211	INT97
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
<NOMC >	
Désolé, vous ne répondez pas aux paramètres exigés par notre étude. OU Nous avons rempli les questionnaires nécessaires dans votre catégorie pour ce trimestre. Je vais vous recontacter au cours du trimestre prochain pour compléter l'étude. Merci de nous avoir accordé votre temps! ==> /INT99NON Q5C=SR	
Choix	
Non éligible	NE ==> /FIN

212	INTQT
Simple	
Min = 1 Max = 1 L = 2	
Quota atteint <NOMC >	
Nous avons déjà atteint le nombre de questionnaires complétés pour votre catégorie de répondant. Merci de votre collaboration! Bonne fin de soirée / journée.	
Choix	
Quota atteint	QA D ==> /FIN

<TITRE > <PRENOM > <NOMC > ou aidant:<NOMA >

L'entrevue est terminée, merci d'avoir pris le temps de me répondre. Bonne journée / soirée.

Choix			
Poursuivre l'entrevue	01	N	
Questionnaire complété	CO	D	==> /FIN
Occupé	OC	N	
Pas de réponse	PR	N	
Boite Vocale	BV	N	
Absent	AB	N	
Rendez-vous	RA	N	
Absence prolonge	AP	N	
Incomplet avec rendez-vous	QV	N	==> /NOM
Incomplet sans rendez-vous	QI	N	==> /FIN
Refus	RE	N	
Refus occupé	RO	N	
Refus pas de réponse	RP	N	
Rendez-vous, refus	RF	N	
Deuxième refus	R2	N	
Numéro discontinu, pas de service	DI	N	
Non Résidentiel, FAX	NR	N	
Non éligible	NE	N	
Problème de langue	PL	N	
Incapacité de répondre	IR	N	
Déménagé	DE	N	
Duplicata	DU	N	
Quota atteint	QA	N	
Hors Strate	HS	N	
Pré-test	PT	N	

Choix		
(INTRO) Poursuivre l'entrevue	XX	N
Occupé	OC	N
(INTRO) Pas de réponse	PR	N
(INTRO) Boîte Vocale	BV	N
(INTRO) Numéro discontinu, pas de service	DI	N
(INTRO) Impossible Joindre	IJ	N
(INTRO) Non Résidentiel, FAX	NR	N
(INT01) Poursuivre l'entrevue	01	N
(INT01) Absent	AB	==> /NOM
(INT01) Rendez-vous	RA	==> /NOM
(INT01) Absence prolonge	AP	N
(INT01) Refus	RE	==> /FIN
Refus occupé	RO	N
(INT01) Refus pas de réponse	RP	N
(INT01) Rendez-vous, refus	RF	N
(INT01) Premier refus	R1	N
(INT01) Deuxième refus	R2	N
(INT01) Troisième refus	R3	==> /FIN
(INT01) Client RDI	RI	N
(INT01) Non éligible	NE	==> /FIN
(INT01) Problème de langue	PL	N
(INT01) Incapacité de répondre	IR	N
Déménagé	DE	N
(INT01) Duplicata	DU	N
(INT01) Mauvais numéro	MN	N
(INTQT) Quota atteint	QA	
Questionnaire complété	CO	N
(INT99) Incomplet avec rendez-vous	QV	==> /NOM
(INT99) Incomplet sans rendez-vous	QI	==> /FIN
(INT99) Hors Strate	HS	N
(INT99) Prétest	PT	N
P1 Pas de réponses	P1	N
P2 Occuper	P2	N
P3 Téléphoniste	P3	N
P4 Abandon	P4	N
P5 Répondeur	P5	N
P6 Fax/Modem	P6	N
P7 Ligne en dérangement	P7	N
P8 Autres	P8	N
P9 Liste noire	P9	N
(INT01) Anglais	AN	N
(INT01) anglophone absent/rendez-vous	AA	N
(INTRO) TEST SCRIPTING	TE	N
(INT97) Incomplet avec rendez-vous (Prochaine phase)	QP	N

Erreur de codification télévendeur ass.	BL	N	
Entrevue invalidé par le contrôle de qualité	IV	N	
Refus - Québec (Répondant anglophone)	AR		==> /FIN
(INT98) En ligne (Internet, Web)	WE	N	
(INT98) Par la poste	PO	N	
(INT02) Aidant absent	AI	N	
(INTRO) Laissé message - Boîte vocale	LM	N	

215	NOM
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 50
nom	

216	RV
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 12
Nous sommes \$D , et il est \$H	
\$CHQ	

217	QFIN
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 0
==> /FIN1 > 0	

218	F7
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Changer le téléphone	
==> /TEL011>0	

219	TEL01
	Simple Min = 0 Max = 1 L = 12
999-999-9999	
Numéro de téléphone (base de données)	
999-999-9999	

220	F8
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Notes	
procedure 2 -> MENU2 Notes	
==> /+11>0	

221	BN1
	Simple Min = 0 Max = 1 L = 80
Notes à l'usage de l'agent	

222	BN2
	Simple Min = 0 Max = 1 L = 80
223	BN3
	Simple Min = 0 Max = 1 L = 80
Notes à l'usage du client	
224	BN4
	Simple Min = 0 Max = 1 L = 80
225	BN5
	Simple Min = 0 Max = 1 L = 80
226	F10
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Raccrocher	
procedure 3 -> F10	
\$PRONTO HANGUP	
Choix	
Raccrochez la ligne	1 D
227	F11
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Historique d'appel	
==> /+11 > 0	
228	ALTP
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Vérification adresse postale	
Très bien. Je vous rappelle que vous pouvez, si vous le désirez, être aidé(e) par une personne en qui vous avez confiance pour répondre au sondage. Avant de vous quitter, je souhaiterais m'assurer que les renseignements que nous avons concernant votre adresse postale sont exacts. Est-ce bien ... <NOCIV > <RUE > <MUNICIPALITE >, <PROV > <CODEPOS >	
Choix	
Oui	1 ==> /SEL98
Non	2 ==> /MOVNOCIV
229	TZONE
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 2
==> /FIN1>0	

230	CECOU
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 1
Confirmation de l'écoute	
Choix	
Ecoute	1

231	CEMPL
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 4
Numéro d'employé au contrôle de qualité :	

232	CDATE
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 8
Date du contrôle :	
\$D	

233	CRESU
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 2
Résultat de l'écoute :	
Choix	
Entrevue complétée et valide	CO
Entrevue invalide	IV

234	CRAIS
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 80
Raisons du rejet	

235	CACTI
	Simple Min = 1 Max = 1 L = 80
Action à prendre auprès de l'interviewer suite au contrôle:	